versité d'Oran

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences commerciales

MEMOIRE DE MAGISTER EN COMMUNICATION ET ACTION COMMERCIALE

Thème:

La communication environnementale, Un puissant outil contre la pollution. Cas de la pollution marine en Algérie

Présenté et soutenu par :

Mr. DJAMANE Mohammed Fayçal

Sous la direction de :

Mr. SALEM Abdelaziz

Professeur à l'Université d'Oran

Jury:

Président : Mr. BENBAYER Habib, Professeur, Université døOran.

Rapporteur: Mr. SALEM Abdelaziz, Professeur, Université døOran.

Examinateur: Mr. BOULENOUAR Bachir, Maître de conférences, Université døOran.

Examinateur: Mr. FEKIH Abdelhamid, Maître de conférences, Université døOran.

Examinateur: Mr. BOUTIBA Zitouni, Professeur, Université døOran.

Année Universitaire 2008/2009

Jøadresse mes plus vifs remerciements à mon encadreur, Monsieur le Professeur Abdelaziz SALEM, Vice Doyen chargé de la graduation, pour avoir bien voulu møorienter, me guider avec beaucoup de gentillesse et de patience.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur le Professeur Habib BENBAYER, donnée eu longamabilité de bien vouloir présider ce jury.

Je remercie aussi, Monsieur **Bachir BOULENOUAR**, Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Sciences commerciales et Sciences de gestion, pour la bienveillance quøil a bien voulu me témoigner pendant toute la durée de mon cursus.

Je remercie également, Monsieur **Abdelhamid FEKIH**, Vice Doyen, chargé de la post-graduation, pour sa constante disponibilité à mon égard.

Nous avons une excellente opportunité d@avoir Monsieur le Professeur Zitouni BOUTIBA du département de biologie pour enrichir le débat au sein de ce jury, nous l@en remercions.



Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes parents, pour leur soutien, et leurs encouragements la vie durant.

Je dédie aussi ce modeste travail à ma petite famille : ma merveilleuse femme, pour sa patience, son courage et sont dévouement à mon égard, et puis, et surtout, à mon fils « **Mohammed Farouk** », ma fierté et ma raison dœtre.

Je nøoublie bien évidement pas mes frères et ma sò ur, qui møont toujours poussés à aller de løavant pour réussir à obtenir ce diplôme.

Enfin, je dédie ce travail à mes beaux parents, à mes amis et à tous ceux que jøaime.



SOMMAIRE

\mathbf{r}			•				
ĸ	em	er	C1	AT	n	2 n	tc
1/		\sim	vι	v.	11/	~11	.us

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Communication, environnement et développement durable	5
Introduction	6
Section 1 : La communication	7
Section 2: Løenvironnement	33
Section 3 : Le développement durable	59
Conclusion	86
Chapitre II : Politiques environnementales	88
Introduction	89
Section 1 : Les politiques environnementales dans le monde	90
Section 2 : La politique environnementale en Algérie	103
Section 3 : Les moyens mis au service du développement écologique en Algérie	134
Conclusion	178
Chapitre III : La communication environnementale dans læntreprise Algérienne	179
Introduction	180
Section 1 : Présentation de lænquête	181
Section 2 : Løanalyse des données	191
Section 3 : Løentreprise face à la réglementation nationale	214
Conclusion	234
Conclusion générale	
Bibliographie	240
Table des matières	244
Liste des tableaux	252
Liste des figures	255
Glossaire	257
Annexes	264

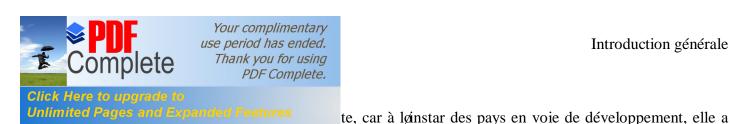


Il nœst point de développement économique sans quœ y est des inconvénients majeurs qui læccompagnent. Même sœ faut bien lædmettre, ce développement est nécéssaire et prolifique pour les acteurs qui y contribuent, et pour les utilisateurs que nous sommes.

Løincovénient principal du développement est sans conteste ce qui en résulte à savoir les déchets, et par voie de conséquence la pollution. Cette dernière se décline dans la nature sous toutes les formes possibles ; gazeuses pour tout les gaz à effets de serre, liquides pour toutes les substances toxiques et nocives déversées par les usines et les déchets ménagers, solides pour tous les résidus plastiques et autres. Cette pollution atteint des degrés tel que la question a peu à peu pris le devant de la scène mondiale, et est devenue, en løespace døune trentaine døannées un fléau à combattre au même titre que la question de la famine ou des conflits militaires à travers le monde.

Les dangers de løindustrialisation et de løurbanisation sont les thèmes de plusieurs rencontres et rendez-vous internationaux à løimage du sommet de la terre de Rio de Janeiro, organisé par les Nations Unies en 1992, ou le sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002, et continuent à ce jour à des niveaux divers, de la petite association écologique de quartier aux institutions nationales, continentales et mondiales.

Une concertation générale est enclenchée pour essayer de dresser un point sur la situation actuelle en matière døavancement des aspects de dégradation, et døessayer de søentendre collégialement sur les moyens de limiter ces pollutions à travers des recherches menées par de prestigieuses universités et laboratoires financés par des fonds privés ou gouvernementaux (instituts ou laboratoires sous løégide døun ministère de la santé, de løenvironnement ou de løaménagement du territoire).



connu une montée sans précédent de la pollution amorcée à la fin des années soixante par la création de pôles industriels (sidérurgie à El Hadjar, hydrocarbures à Arzew et Skikda, Zinc et métaux dérivés à Ghazaouet), et à la détérioration de la qualité de nos côtes (faune et flore); des côtes en proie à la densification des agglomérations et les quantités en hausse de déchets de tous types qui en résulte.

Devant cet état de fait, il est opportun de søintéresser de plus près à cette question. Nous essayerons de la mettre en lumière doun point de vue communicationnel, en essayant de dresser un état actuel de la situation de la pollution en Algérie, et plus particulièrement de la pollution marine qui touche une partie de la côte : la zone døArzew. Une partie très affectée, et qui se dégrade de plus en plus depuis plus de cinquante ans à cause de lømplantation de plusieurs complexes de transformation déhydrocarbures, et autres industries pétrochimiques qui nuisent fortement au patrimoine marin de la région.

Løapproche de notre travail prendra en considération les aspects de la communication qui ont été mis en ò uvre pour lutter contre cette pollution marine dans la région sus citée, et de voir quelles seraient les améliorations à apporter dans ce domaine (la communication) pour parfaire les connaissances quant à la prévention et la lutte contre la pollution, et dœssayer de penser aux mécanismes à mettre en place pour contribuer à améliorer la situation.

Pour mener à bien cette étude, nous allons effectuer une enquête basée sur un questionnaire destiné aux entreprises « polluantes », les informations relatives à cette enquête conduiront à des résultats qui nous permettront de nous prononcer (du moins selon notre échantillon dœntreprises) sur lœxistence réelle døune pollution, les dégâts causés jusquøalors et les retombées économico-financières de cette pollution.

re est de savoir søil existe un effort de communication, et søil

est ou pas suffisant pour mener à bien une lutte ódéjà engagée- contre la pollution marine dans la région. Nous tenterons aussi de quantifier les retombées dûes à cet état de fait, en gardant en tête le cadre juridique régissant cette question (se basant sur les lois de 1983 et 1996 comme point de départ).

Nous essaierons de répondre à notre problématique portant la pollution marine, en se basant sur les hypothèses suivantes :

 L'intérêt des entreprises à lutter contre la pollution marine dépend des critères suivants :

Le degrés de dangerosité

La taille de l'entreprise

Le chiffre d'affaire réalisé

Le secteur d'activité de l'entreprise

- Les entreprises algériennes ne disposent pas d'outil de communication pour lutter contre la pollution marine.
- L'application de la réglementation nationale anti-pollution ne s'applique que très rarement et de manière confidentielle dans la gestion des déchets polluants.

Nous avons pu mener lænquête auprès de cinquante huit (58) entreprises (publiques et privées) installées dans la région Ouest de notre pays. Nous avons pu puiser des informations aussi pertinentes quændispensables en consultant des supports documentaires que sont les ouvrages, les périodiques (revues), les thèses et mémoires, les publications officielles et les statistiques. Le traitement des résultats obtenus à læssue du recueil des informations (par les questionnaires dûment remplis par les entreprises) sæst fait à læaide du logiciel SPSS version 10.0.



de trois chapitres. Le premier, intitulé la communication,

lænvironnement et le développement durable est à son tour composé de trois section, la première aura pour but de passer en revue succéssivement les définitions, les modèles et les types de la communication. La seconde section est axée sur lænvironnement. Nous nous intéresserons dans cette section aux sources des pollutions, leurs causes et les conséquences de leurs propagation. Dans la troisième section, nous traiterons le développement durable, sa naissance, son emergence, ses caractéristiques et les degrés de son applicabilité. Nous donnerons aussi quelques définitions et autres théories (soutenabilité forte et faible, le PIB vert, løDH..etc.).

Le second chapitre søntéressera aux politiques environnementales. Composé de trois sections, la première, traitera des politiques environnementales dans le monde. Des politiques plombées par les phénomènes de peauvreté et de manque dønygiène (non disponibilité des conditions de vie minimales). La seconde section retracera løitinéraire du développement de la politique environnementale en Algérie et les efforts consentis dans la lutte antipollution marine en Algérie. Nous y détaillerons les programmes de dépollution initiés par le Ministère de løaménagement du territoire et de løenvironnement, avant de clore cette section, nous nous intéresserons à løexemple tunisien en matière de politique environnementale. Dans la dernière section, nous passerons en revue les moyens mis par les autorités algériennes au service du développement durable.

La partie pratique sera matérialisée par le chapitre trois, qui englobera les différentes étapes de notre démarche, et les résultats fruits de lænquête que nous avons mené auprès dœun panel dæntreprises « polluantes ». Nous conclurons par la comparaison entre les réalités perçues et existantes, et nous tentrons dænporter des éléments de réponse à notre questionnement formulé précédemment.

« Communication » et « environnement », cœst au départ les deux mots clé constituant la pierre angulaire de ce travail. Nous essayerons de mettre en lumière, løaspect communicationnel de løenvironnement, mais aussi tout ce qui est en rapport avec les dangers écologiques existants ou en devenir, spécialement dans le milieu marin.

Cœst un chapitre que nous avons voulu explicatif, pour se faire une idée concise des deux notions; car pour chacune dœlles nous avons donné un bref historique suivi de quelques définitions. Ces dernières sont illustrées par des exemples et des réflexions dans le domaine.

Ces définitions constituant le corpus de la première section pour la communication, et de la seconde pour lœnvironnement.

Dans une troisième section, nous nous intéresserons au développement durable, son émergence et son développement durant les trente dernières années. Nous essayerons de voir aussi quelles seraient les retombées des conventions et conférences internationales sur les pays et les régions qui souffrent de la pollution quelque soit son origine, et le degré déefficacité du militantisme dans le domaine de la protection de léenvironnement et de la planète.

ICATION

Unlimited Pages and Expanded Features

Dørigine latine, les termes « communiquer » et « communication » sont apparus il y a six siècles et revêtent aujourdøhui de nombreuses significations. Mais le terme « communication » ne prend une valeur scientifique quøau milieu du vingtième siècle avec la parution de løouvrage de SHANNON & WEAVER¹, qui posera les prémisses de la communication moderne.

: Communication, environnement et développement durable

« Avec le terme *communication* naquit aussi le terme *information*. La communication et løinformation forment un couple quasiment indissociable »². En effet, une information ne vaut que par sa communication; tandis quøune information qui ne circule pas, que quelqu'un garde pour lui n'est pas une information pour les autres.

Au risque de se perdre entre les deux termes et de se confondre dans des théories complexes, nous nous attellerons au fait que ce qui vaut pour løinformation, løest aussi, de facto, pour la communication.

1. Définitions et courants de pensées:

* « La *communication*, souvent abrégée en « *com* » est l'action, le fait de communiquer, d'établir une relation avec autrui, de transmettre quelque chose à quelqu'un, l'ensemble des moyens et techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une audience plus ou moins vaste et hétérogène et l'action pour quelqu'un, une entreprise d'informer et de promouvoir son activité auprès du public, d'entretenir son image, par tout procédé médiatique.

Elle concerne aussi bien l'homme (communication interpersonnelle, groupale...) que l'animal et la plante (communication intra- ou inter- espèces) ou la machine

¹ SHANNON&WEAVER, théorie mathématique de la communication, University of Illiois Press, 1949, P17.

² DECAUDIN J-M, La communication maketing, Edition économica, 1999, P12.

s technologies...), ainsi que leurs hybrides : homme-animal;

répond pas à une définition unique. »³

Et si tout le monde s'accorde pour la définir comme un *processus*, les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de qualifier ce processus.

- Un premier courant de pensée, regroupé derrière les "Sciences de l'information et de la communication", propose une approche de la communication centrée sur la transmission d'informations. Il s'intéresse aussi bien à l'interaction homme-machine qu'au processus psychique de la transmission de connaissances (avec l'appui des sciences cognitives).
- Un second courant, porté par la psychosociologie, s'intéresse essentiellement à la communication interpersonnelle (duelle, triadique ou groupale). La communication est alors considérée comme un système complexe qui prend en compte tout ce qui se passe lorsque des individus entrent en interaction et fait intervenir à la fois des processus cognitifs, affectifs et inconscients. Dans cette optique, on considère que les informations transmises sont toujours multiples, que la transmission d'informations n'est qu'une partie du processus de communication et que différents niveaux de sens circulent simultanément.
- Enfin, un troisième courant, issu de la psychanalyse, traite de la communication intra-psychique.
- Le mot *information* a deux sens : Løun étymologique : informer cøest donner une forme à une matière, organiser ; løautre plus courant : cøest communiquer un message, une connaissance.

-

³ www.wikipedia.com : encyclopédie numérique

est un processus réciproque d'expression de données

structurées (information), d'élaboration de méta-données (connaissance), de synthèse partielle ou globale d'un moment ou d'une durée (pensée). Ce processus hyper-complexe est lié à une activité partagée (entre au moins deux personnes) de recherche de signification (générale) et de sens (singulier), elle est inspirée par un désir d'approchement de l'univers d'autrui. »⁴

2. Communication et transmission d'informations :

La "communication" est le processus de transmission d'informations. Ce terme provient du latin « communicare » qui signifie « mettre en commun ». La communication peut donc être considérée comme un processus pour la mise en commun d'informations et de connaissances.

La communication est avant tout un phénomène cognitif. Lorsque des technologies de télécommunication sont employées, la communication doit s'appuyer sur des fonctions complexes (protocoles normés, etc).

Il est important de différencier plusieurs notions lorsqu'on parle de communication :

• La science de la communication, cherchant à conceptualiser et rationaliser des processus de transmission entre êtres, machines, groupes ou entités. On parlera dans ce cas de « Science de la communication » ou plus simplement « La Communication ». La Communication est issue de la réunion et de la mise en commun des connaissances de plusieurs sciences : notamment la linguistique, la télégraphie, la téléphonie, la psychologie, la sociologie, la politique et l'anthropologie. Certains catégorisent cette science comme étant aussi l'étude du mouvement de l'information, liée à la théorie de l'information ;

-

⁴ Georges Adamczewski, Les valeurs communicatives, Edition Igharmattan, 2005, P185.



munication peut être basiquement décrit comme étant le

à travers un média subissant des interférences sous condition de message de rétroaction ou feedback. Cela associe un acte au message et à la médiatisation qui y sont liés. C'est le contexte qui donne le sens de l'échange. On préfèrera alors le terme de « processus de communication » ou plus simplement « Une communication ». Nous verrons qu'il existe différents modèles de représentation et donc différentes façons d'aborder ce qu'est une communication selon les facteurs que l'on prend en compte ;

• Les voies de communication, qui représentent les différents moyens de communications et de transport, notamment la télécommunication, les voies routières et ferroviaires, les entreprises de communicationsí Bref tout ce qui est lié à la médiatisation de message, dans un secteur industriel, publicitaire ou technologique. Autrefois théorisées et utilisées par le secteur industriel, le secteur tertiaire (services, publicitaires, ou les ex-Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ou NTIC) se sont de plus approprié ces notions, et leur utilisation.

3. Les types de communication :

La science de la communication englobe un champ très vaste que l'on peut diviser en plusieurs niveaux. En 1987, *Denis McQuail* fait une proposition pyramidale de ces niveaux :

Chaque niveau englobe ceux qui se situent en dessous de lui Ainsi la communication de masse est le niveau qui au sommet de cette pyramide et concerne donc tous les autres niveaux. Elle se rapporte à plus de personnes dans le temps et l'espace que les autres



Unlimited Pages and Expanded

: Communication, environnement et développement durable

inférieurs. D'où selon McQuail, il existe une certaine

predominance de la recherene pour la communication de masse.

3.1. Classement selon leur diffusion:

Il existe, selon d'autres théories, un découpage en trois niveaux de communications fondamentales basées sur leur diffusion :

3.1.1. La communication interpersonnelle :

Cœst une communication du type émetteur - message ó receveur. Elle est basée sur læchange permanent de ces trois éléments.

Entre humains, c'est la base de la vie en société. C'est là en général que la compréhension est la meilleure, mais le nombre de récepteurs est limité à une seule personne.

La rétroaction est quasi systématique. Il y a notamment le téléphone, la conversation orale... Mais la communication n'est pas qu'orale. Elle est aussi non verbale.

La communication passe donc aussi par le corps. Ainsi, elle sera non verbale ou plutôt non verbalisée. La communication non verbale peut-être para-verbale c'est-à-dire qui accompagne la vocalisation. Ainsi lorsque le locuteur explique qu'il faut aller à droite et qu'il bouge sa main dans cette direction, c'est un cas de communication para verbale. Croiser les bras dans un signe de protection est aussi une communication non verbale. Mais ici ce sera pour dire que : « je me retranche derrière mes idées laissez-moi tranquille ». Mimiques et posture font parties de la communication. Des gestes risquent de faire passer un message comme plus fort, plus prononcé que ce que l'on dit. Le ton d'un message est aussi une forme de non-verbal. C'est cette base, le non-verbal, qui définit par exemple ce qu'on appelle le jeu d'un acteur, au théâtre.

munication est holistique - c'est-à-dire qu'elle fait intervenir

Unlimited Pages and Expanded Features

environnementales dans la communication.

Pour Muchielli⁵, « on ne peut pas ne pas communiquer ». Que l'on se taise ou que l'on parle, tout est communication. Nos gestes, notre posture, nos mimiques, notre façon d'être, notre façon de dire, notre façon de ne pas dire, toutes ces choses « parlent » à notre récepteur. La communication est aussi une forme de manipulation. En effet, nous communiquons souvent pour manipuler, modifier l'environnement ou le comportement d'autrui. Elle n'a été formalisée qu'aux cours des deux derniers siècles.

3.1.2. La communication de masse :

La Communication de masse c'est un émetteur (ou un ensemble d'émetteurs liés entre eux) s'adressant à tous les récepteurs disponibles. Là, la compréhension est considérée comme la moins bonne, car le bruit est fort, mais les récepteurs bien plus nombreux. Elle dispose rarement d'une rétroaction, ou alors très lente.

Ce type de communication a été conceptualisé avec l'apparition des notions d'organisation de masse que sont : la standardisation, le Fordisme, le taylorisme et la publicité...On parle alors de médias de masse ou « Mass Media ». En font partie la radiocommunication, la radiodiffusion et la télévision.

L'absence de réponse possible en fait un outil idéal de la Propagande. L'apparition de l'internet rend la rétroaction possible.

Jusquoù il y a peu dans les pays européen, il existait des ministères de la Propagande. L'État algérien, comme bien doautres lie significativement culture et communication en les confiant à un même ministère (avant le dernier remaniement ministériel).

-

⁵ Mucchielli A, Psychologie de la communication, PUF, 1995, P51.



éré comme fondateur de la notion de « masse », bien que

psychopathologue Gustave Le Bon. Dans *La persuasion clandestine* de Vance PACKARD, løauteur montre à ce sujet que la science de la manipulation était déjà bien avancée en 1957. Tandis que dans son livre *Retour au meilleur des mondes*, Aldous HUXLEY, va dans le même sens.

3.1.3. La communication de groupe :

La communication de groupe part de plus d'un émetteur s'adressant à une catégorie d'individus bien définis, par un message ciblé sur leur compréhension et leur culture propre.

C'est celle qui est apparue avec les formes modernes de culture, souvent axées sur la culture de masse (société de consommation), dont la *publicité ciblée* est la plus récente et la plus manifeste.

Les effets de la communication de groupe se situent entre ceux de la communication interpersonnelle et ceux de la communication de masse.

La communication de groupe est aussi complexe et multiple car elle est liée à la taille du groupe, sa fonction, et la personnalité des membres qui le compose.

On peut intégrer cette notion dans la communication interne à une entité. Les groupes peuvent alors être des catégories de personnels, des individus au sein d'un même service, etc. On peut aussi intégrer cette notion à une communication externe ciblée vers certains partenaires ou parties prenantes de l'entité.

3.2. Classement selon les activités :

En plus des types cités ci-dessus, il existe une autre typologie de la communication basée sur les activités au sein de læntreprise, et de la population qui compose chaque activité.



nous ferons un bref descriptif de ces différents types de

communication. En prenant compte la finalité, mais aussi des techniques mises en à uvre.

3.2.1. La communication interne :

Elle comprend différentes actions que sont

- Les actions visant à informer le personnel.
- Les actions visant à créer des relations verticales dans les deux sens entre la base et la tête de løentreprise, et horizontales à løintérieur de løentreprise pour faciliter la circulation de løinformation.

Elle a pour but døbtenir une participation, une application et une dynamisation du personnel matérialisées par des relations transversales.

3.2.2. La communication institutionnelle (corporate) ou externe :

Elle a pour objet de promouvoir løimage de løentreprise dans sa globalité et non une composante particulière vis-à-vis døun certain public dont la liste varie selon chaque entreprise : pouvoirs publics et élus, leaders, prescripteurs, clients potentielsí etc.

3.2.3. La communication commerciale :

Cœst une communication qui puise ses fondements du marketing ; car ce type de communication est constitué principalement, de publicité, de marketing direct, de promotions et de relations public-produit.

3.2.4. La communication financière :

Elle a pour objet la gestion de løinformation et la gestion de la relation avec divers publics : les actionnaires, la presse financière, les banques, les analystes financiers.

3.2.5. Autres types de communications :

Dans certains cas, il faut traiter un aspect particulier sur un public déterminé, selon des méthodes spécifiques. Les anglo-saxons parlent alors de *lobbying* et de *business to*

communication qui par leur objet particulier, échappent au

ciassement precedent // .

Un autre type de communication échappe aussi au classement ci dessus, cœst une déclinaison qui a fait couler beaucoup dœncres ces trois dernières décades: la communication environnementale (écologique). Elle est à la fois simple et complexe; simple par la nature de son contenu et les idées transmises par son biais, et complexe dœabord parce quœlle sœadresse à des populations diverses par leur taille (multinationales, gouvernements, associations.etc.), leur nature (politique, économique, sociale) et puis à cause des moyens lourds à mettre en place (instauration de politiques gouvernementales, de projets de lois, mise en place de systèmes de fiscalisation.etc.) pour finalement essayer dœndiguer le danger dœn futur incertain pour tout être vivant sur la surface de la terre (êtres humains, animaux et végétaux).

La communication écologique est doautant plus doactualité quoil noy a point doentreprise « qui se respecte » dans le monde, qui ne considère pas la variable écologique dans son système de production, dans loutilisation des matières premières ou dans le recyclage des déchets engendrés par ses activités. En somme la communication environnementale, du fait quoelle soit au centre des débats socio économique mondiaux, est devenue en un temps record un type de communication incontournable.

3.3. La communication environnementale :

Nous allons déabord présenter une définition de la communication environnementale, en nous attachant à dégager les aspects volontaires et contraints de la communication environnementale.

La communication environnementale se distingue déautres types de communication par quatre grandes particularités qui la singularisent et permettent ainsi de la spécifier. Il

⁶ DECAUDIN J-M, La communication maketing, Edition économica, 1999, P32.

_



s acteurs concernés, de la spécificité de løbjet de communication concerne, de løincertitude scientifique qui løaccompagne et enfin de

exemples liés à ces quatre caractéristiques.

3.3.1. Définition :

La communication environnementale correspond aux pratiques de communication réalisées par les médias, les organisations, les partis politiques, ou tout autre intervenant sur la scène publique, portant sur le thème de løenvironnement. Ce thème est entendu comme articulant différents niveaux de réalité: des réalités physiques (air, eau, faune, flore, etc.) et des réalités sociales (développement durable, écocitoyenneté, cadre de vie, etc...).

lømportance des enjeux financiers. Nous donnerons autant que possible différents

3.3.2. Contraintes et libertés :

Pour les différents acteurs concernés, on distingue løbligation de communiquer du libre choix de dire son engagement pour lænvironnement.

Les obligations concernent :

- Les entreprises cotées en bourse, à travers la publication døinformations sur « les impacts environnement » de leurs activités,
- Les institutions spécialisées en environnement, chargées de mener des campagnes sur tel ou tel sujet suite à lélaboration de plan au niveau national. (ex : le plan « Tel Bahr » sous løinitiative du MATET),
- Et les associations environnementales reconnues doutilité publique, tenues doétablir régulièrement un rapport døactivité.

Le libre choix de communiquer sur léenvironnement renvoie à toutes les organisations qui publient des informations sur l\(\phienvironnement sans y \(\text{\text{\text{ê}}}tre tenues par le cadre de la loi. Il søagit par exemple døentreprises non cotées en bourse publiant des rapports



organisant un salon de lænvironnement, de médias réalisant

ou tel sujet.

Mais concernant les entreprises, cette communication volontaire est à nuancer. En effet, les exigences environnementales appliquées à un grand groupe influencent les standards de ses filiales ainsi que de ses sous-traitants. Løunivers de concurrence fait aussi que lænvironnement devient parfois un critère de distinction sur certains marchés.

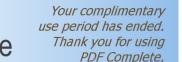
En outre, lévolution de certains secteurs déactivités conduit léensemble des entreprises qui set reconnaissent à communiquer sur léenvironnement; cela est illustré par le secteur de la chimie, un des premiers secteurs à diffuser des rapports environnement dès le début des années quatre vingt dix, notamment dans les pays industrialisés. Par ailleurs, les exigences des médias, mais aussi la demande déinformation croissante de la part du public, créent une autre forme de contrainte que la loi.

Løengagement pour la cause environnementale est ainsi fonction de contraintes propres pour løentreprise, contraintes internes, mais aussi contraintes du marché, contraintes du secteur døactivité døappartenance, et contraintes sociétales.

3.3.3. Caractéristiques et particularités :

A/ Multiplicité des acteurs concernés :

Cette caractéristique est à la base de la complexité des questions environnementales. En effet, les acteurs de lœnvironnement appartiennent à différents statuts : ce sont des élus, des entreprises, des associations, des riverains, des particuliers, des institutions, des journalistes locaux et nationaux, des experts, des juristes, des scientifiques, des parents, des médecins, etc.



Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features

: Communication, environnement et développement durable

us 4 grands types:

- Les medias,
- Les institutions (administrations et collectivités locales),
- Les entreprises,
- Les associations.

Ces quatre types døacteurs renvoient à des savoirs différents sur les questions environnementales, certains maîtrisant les informations scientifiques, døautres les informations économiques et døautres encore les informations juridiques, politiques ou sociales, suivant les sujets. Leurs besoins de communiquer sont aussi différents, suivant les obligations auxquelles ils se réfèrent.

Cette multiplicité døacteurs engendre ainsi une multiplicité døapproches sur les questions environnementales : économique, politique, scientifique..etc. Les enjeux portés par chacun sont également très divers : élections, dégagement døun marché, protection døune espèce animale, expérimentation de nouvelles techniques, etc.

La juxtaposition de ces approches et de ces enjeux crée régulièrement des conflits entre des acteurs, qui parfois ne parviennent pas à sæntendre sur la façon même døaborder la question qui les préoccupe. De ce fait, les problèmes environnementaux supposent régulièrement une focalisation des acteurs sur la mise en ò uvre de dispositifs de communication adéquats.

Les messages portés en communication environnementale sont donc complexes. Ils sont parfois subdivisés en plusieurs messages, afin de cibler de multiples destinataires. Ils suscitent une attente forte des destinataires, parfois même demandeurs du message, comme les associations de riverains. Les messages sont véhiculés døun acteur à un autre. En communication environnementale, la distinction émetteur / récepteur perd ainsi de son acuité.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expa

turos

munication spécifique :

Da piupart des questions environnementales ont la caractéristique de constituer un objet de communication spécifique, sous deux aspects principaux : løinconscient humain et le politique.

Tout doabord, de nombreux thèmes de loenvironnement sont liés aux angoisses humaines, cœst-à-dire quøils font appel à løinconscient en renvoyant à la vie ou à la mort. Des exemples permettront de mieux comprendre cela. Pour les riverains don centre dønfouissement technique døordures ménagères (CET) appelé plus communément décharge, la vision de leurs propres déchets les renvoie à la décomposition døbjets quotidiens, au rejet de certains ustensiles. Ces images de décomposition et de refus définitif les conduisent à lévocation de leur propre mort. Une enquête qualitative auprès de personnes concernées de près par la question des déchets (professionnels et riverains) montre que, le déchet renvoyant à loangoisse de la mort, tout ce qui concerne cette activité est ressenti comme négatif, en particulier par les riverains des zones de traitement des déchets, surtout en présence døune usine døincinération. Løenquête permet døbserver quøine usine qui produit des objets industriels, comme dans une fonderie, et qui pollue beaucoup, est mieux acceptée quœune usine doincinération qui pollue peu. Il noy a pas doattitude objective face à la pollution réelle des usines. Il est tenu compte dans le ressenti de la nature des activités de lœntreprise elle-même. Løattitude exacerbée des riverains visà-vis des usines de dincinération est à relier au refus du déchet lui-même, qui est liée au refus de la mort. La volonté déloigner de chez eux un établissement industriel de ce type traduit ainsi le refus de leur propre mort.

Un exemple récent de loactualité (mars 2007) montre un autre aspect du problème des déchets : la question de loemplacement du centre donfouissement des ordures ménagères.

٠

⁷ Déchets et Santé. Représentation des risques sanitaires liés aux déchets et à leurs modes traitement, in Synthèse du rapport final, GERAL, Ademe, Université Paris 7, octobre 2006, P 13



e dans un lieu marqué par de nombreux combats lors de la

riennere ductre mondiale. Il søensuit la mort de plusieurs combattants enterrés sur place.

Ce lieu est de ce fait considéré comme une sorte de cimetière de guerre par les habitants des régions avoisinantes. La construction døune décharge sur cet emplacement est ainsi comprise comme une profanation. Cela montre que les personnes sont en relation affective avec les lieux.

La construction døun centre de traitement des déchets soulève donc à la fois des angoisses, portées par le déchet lui-même, et des difficultés liées à la relation affective que les riverains entretiennent avec le lieu privilégié. Pour les personnes concernées par une situation devenue irréversible, comme lors de la disparition définitive døune espèce animale, ou døun biotope, lømmensité du désastre et lømpossibilité de "réparer" sont source à la fois de culpabilisation et døangoisse. Cela peut être vrai également lors de grandes catastrophes, comme lors des marées noires, mais aussi sur des questions comme celle de løeffet de serre. Le sentiment de participer chaque jour à la dégradation døune situation peut entraîner un sentiment de culpabilité. Lørréversibilité de la situation peut déclencher une peur profonde de perte de contrôle, ramenant løindividu à lui-même et à un "lâcher prise" définitif.

Døautre part, les préoccupations environnementales sont liées à la vie politique locale, comme encore dans læxemple des déchets. Les ordures ménagères sont gérées par les collectivités, cela constitue une obligation légale pour elles. Le choix døimplantation døune usine døincinération døordures ménagères ou døun centre de tri peut alors devenir un thème du jeu électoral. En effet, le choix døaccueillir ou non un établissement industriel dangereux (une "installation classée") répond à un choix politique. Løenjeu concerne aussi bien les nouveaux emplois et les nouvelles rentrées fiscales générées par løétablissement industriel que les manifestations éventuelles organisées par de possibles détracteurs,



un élu. Le calendrier électoral devient ainsi une donnée

importante dans la reansation døune infrastructure.

La caractéristique de løbjet de communication "environnement" nécessite ainsi une forme de délicatesse dans les pratiques de communication mises en ò uvre, cøest-à-dire de connaissance psychologique des ressorts liés au sujet, et éventuellement døune connaissance historique des liens affectifs unissant le lieu concerné à ses habitants. Cette caractéristique demande aussi une véritable connaissance du système politique local, de sa capacité à prendre une décision et à søy tenir, et de son agenda électoral.

C/ L'incertitude scientifique :

Les questions dœnvironnement sont caractérisées par une forte imprégnation scientifique. Elles sont marquées essentiellement par une réelle incertitude scientifique, revêtant trois aspects.

- ✓ Un manque de recul dans le temps. Cela concerne par exemple aussi bien læffet de serre (les données climatiques anciennes et précises ne sont pas toutes disponibles), que lævolution des déchets nucléaires (uniquement connue sur de courtes périodes comparée à læchelle de "vie" de ces matériaux) ou encore que lævolution dœune décharge dærdures ménagères dans cinquante ans.
- ✓ Un manque ou une profusion de données. Les scientifiques ne connaissent pas toujours toutes les données à rassembler ; pour lœffet de serre par exemple, il est encore aujourdœnui difficile de rassembler tous les éléments à mesurer. Il est aussi difficile de tenir compte, en même temps, de lœnsemble des paramètres concernés : à propos de la couche døozone, par exemple, certains scientifiques søinterrogent sur le rôle des émanations des volcans, sans disposer des données nécessaires.
- ✓ Un manque de moyens. Les laboratoires scientifiques, au sein des universités, ne disposent pas forcément des outils adéquats, cœst-à-dire que les mesures à effectuer



aliser nécessitent du matériel de pointe souvent coûteux non

uispoinioie.

Cette incertitude scientifique est doublée døune inadéquation des canaux de diffusion, pas toujours adaptés et efficaces. Il est en effet difficile de disposer des moyens techniques suffisants pour rendre compte døune expérience de laboratoire. A cela søajoute la difficulté de vulgariser des données scientifiques.

Cela conduit à introduire le principe de précaution dans la communication environnementale. La Commission Européenne à travers la direction "Consommation et santé" en donne la définition suivante : "Le principe de précaution est une approche de gestion des risques qui sæxerce dans une situation døincertitude scientifique. Il se traduit par une exigence døaction face à un risque potentiellement grave sans attendre les résultats de la recherche scientifique". Au niveau communicationnel, løincertitude scientifique provoque ainsi une véritable difficulté à communiquer. Parce quøil nøy a parfois rien à communiquer, løorganisation est contrainte døindiquer quælle ne sait pas ; cependant elle est tenue de continuer à agir. Cette caractéristique nécessite donc de parvenir à établir un profond climat de confiance entre les acteurs concernés, le plus en amont possible de la rencontre.

D/ L'importance des enjeux financiers :

Les questions environnementales sont quasiment systématiquement liées à des enjeux financiers importants. En effet, la réalisation, ou la solution à apporter à un problème environnemental, soulève des volumes financiers importants, quøil søagisse de pollutions (réhabilitation des sols pollués, marées noires), de catastrophes naturelles (tempêtes, inondations), ou døinfrastructures (fermes éoliennes, transport fluvial, Usine døIncinération døOrdure Ménagères), de sensibilisation au tri ou aux économies døénergie (campagnes nationales et locales).



particulierement loura, cost-a-dire quøl engage profondément lørganisation qui la prend.

Le montage financier peut søavérer long et complexe sur le plan juridique. De plus, cela ralentit le circuit de décision, qui est en fait plus long. En terme de communication, cela entraîne une réactivité plus lente. Cela explique également un certain nombre de précaution dans le langage avant que les réalisations ne commencent, tant que le montage financier nœst pas totalement arrêté.

4. Les modèles usuels de communication :

De nombreux théoriciens de la communication ont cherché à conceptualiser ce qu'était « une communication ». Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive, tant les modèles sont nombreux et complémentaires. Nous chercherons à en donner une évolution générale en donnant les plus connus de ces modèles et l'apport qu'ils ont induit.

4.1. Modèle de Shannon et Weaver :

Le modèle de Shannon et Weaver désigne un modèle linéaire simple de la communication : cette dernière y est réduite à sa plus simple expression, la transmission d'un message. On peut résumer ce modèle en : « Un émetteur, grâce à un codage, envoie un message à un récepteur qui effectue le décodage dans un contexte perturbé de bruit. »

Apparu dans Théorie mathématique de la communication (1948), ce schéma sert à deux mathématiciens Claude Shannon (père entre autres de nombreux concepts informatiques modernes) et Warren Weaver (scientifique versé tant dans la vulgarisation que la direction de grands instituts), à illustrer le travail de mesure de l'information entrepris pendant la Seconde Guerre mondiale par Claude Shannon (ce dernier a été embauché par Weaver à l'Office of Scientific Research and Development pour découvrir, dans le code ennemi, les parties chiffrées du signal au milieu du brouillage). À l'origine, les recherches de Shannon ne concernent pas la communication, mais bien le renseignement



raduit" la notion de brouillage par celle de "bruit", la notion

Unlimited Pages and Expanded Features

"récepteur"... Jusqu'à la fin de sa vie, Claude Shannon se défendra contre la reprise du soidisant modèle pour autre chose que des considérations mathématiques.

Le modèle dit de Shannon et Weaver n'a en effet de prétention qu'illustrative. Mais il a souvent été pris au pied de la lettre, révélant alors la forte influence béhavioriste du modèle de Pavlov (stimulus-réponse).

Pour définir l'information Shannon et Weaver se basent sur le deuxième principe de la thermodynamique (science des machines à feu) énoncé par Carnot : õ dans un système physique, l'énergie tend à se dégrader ö. Par exemple, lorsque l'on met de l'eau chaude dans une baignoire qui se trouve dans une salle de bain froide, au bout d'un moment celle-ci sera tiède mais l'eau du bain aussi. Le tout devient homogène, indifférencié, cela mène à la mort du système, à l'entropie (en thermodynamique principe qui décrit le degré croissant de désordre dans le fonctionnement d'un système; en communication, cœst le degré d'incertitude).

L'information, elle aussi est soumise à l'entropie. Mais, en même temps elle est une lutte contre l'entropie puisqu'elle consiste à imposer un ordre à un message. En effet celui-ci obéit à des règles syntaxiques et lexicales.

De même, les machines subissent un échauffement. Il y a donc des parasites que løon nommera õ bruit ö. Pour corriger ces bruits on utilise la redondance. En communication écrite ou orale, on usera de répétitions de la phrase, des mots clés, de sur lignages, de gestes, de différence dans le ton de la voix.

Mais la redondance exagérée finit par nuire car elle ennuie. Pour éviter cela il faut introduire l'entropie, le désordre pour attirer à nouveau l'attention.

guent 3 types de problèmes de communication :

- Les propiemes reciniques qui concernent læxactitude du transfert des séries de symboles, en fonction du canal, de læspace et du temps, depuis læmetteur jusquøau récepteur.
- Les problèmes sémantiques qui concernent lødentité (ou une approximation suffisamment proche), entre løinterprétation du récepteur et løintention de lémetteur. Il segira de segsurer que les images, les représentations de léobjet convoyé sont les plus proches possibles, pour lémetteur et le récepteur.
- Les problèmes d'efficacité concernent le succès avec lequel la signification transportée jusquœu receveur, provoque chez lui la conduite désirée.

En conclusion, les deux chercheurs sont arrivés à ce qui suit :

- La possibilité de mesurer mathématiquement la quantité de l'information.
- La possibilité de rapprochement avec les principes de la thermodynamique.
- Læxistence døun rapport entre l'information et l'entropie.
- Informer, c'est lutter contre le chaos (le néant).
- La possibilité døutiliser les probabilités : løinformation c'est l'improbable ou le surprenant.

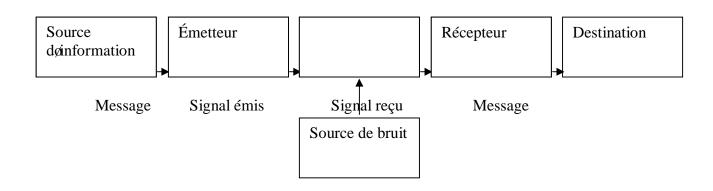


Figure n°1 : Schéma de Weaver

se popularité (on le trouve cité souvent comme "le modèle

canonique de la communication"), ne s'applique pas à toutes les situations de communication et présente de très nombreux défauts :

- et s'il y a plusieurs récepteurs ?
- et si le message prend du temps pour leur parvenir ?
- et si la réalité décrite n'existe pas ailleurs que chez le premier locuteur ?
- et s'il y a plusieurs messages (au besoin contradictoires) qui sont prononcés en même temps?
- et s'il y a un lapsus?
- et si sont mis en jeu des moyens de séduction, de menace ou de coercition ?
- et si le message comporte des symboles nouveaux ou des jeux de mots ?

En sus de sa linéarité, le modèle de Shannon et Weaver considère que le récepteur est passif : toutes les recherches en Sciences de l'information et de la communication montrent que cela est simpliste, ou faux.

4.2. Schéma de Lasswell:

Harold Dwight Lasswell, politologue et psychiatre américain, s'est fait un nom en modélisant la communication de masse. Pour lui, il s'agit de la décrire à travers les questions : « : Qui, dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet ? » 8.

- Qui ?: correspond à l'étude sociologique du ou des milieux et organismes émetteurs.
- Dit quoi ? : se rapporte au contenu message, à l'analyse de ce contenu.
- Par quel média ou canal ?: C'est l'ensemble des techniques utilisées pour diffuser
 l'information à un instant donné dans une société donnée.

⁸ Lasswell H C, The structure and function of communication in society, Harper & Brother, 1948.

.



e, ou audience. Cæst-à-dire les publics récepteurs avec des

anaryses seron des variables

 Avec quels effets ?: Il s'agit d'analyser et d'évaluer les influences du message sur l'audience.

Ce modèle conçoit la communication comme étant un processus d'influence et de persuasion, très proche de la publicité. Ce modèle dépasse la simple transmission du message (même s'il y reste centré) et envisage notamment les notions d'étapes de communication, la capacité de pluralité des émetteurs et des récepteurs et de finalité d'une communication (ses enjeux).

Pourtant il est critiquable, sur la même base que les critiques émises contre le modèle de Shannon et Weaver. En effet il envisage la communication comme une relation d'autorité et de persuasion. Et il néglige le message de rétroaction, ainsi que les notions de psychologie et de sociologie de part et d'autre de la relation de communication. Le récepteur est toujours considéré comme passif, ce qui est encore inexact, car il existe en général interaction entre l'émetteur et le récepteur, ce qui n'est pas pris en compte dans ce modèle.

L'un de ses ouvrages majeurs ó *Propaganda*: *Technique in the World War* (1927) - fait partie des ouvrages de référence dans l'usage de la propagande dans la Seconde Guerre mondiale. Sa vision autoritaire, voire autoritariste de la communication, lui vaut de nombreux ennemis, encore aujourd'hui.

Ce modèle est à lier par antithèse aux travaux du célèbre Marshall McLuhan (*La Galaxie Gutenberg*, 1967) et Régis Debray (*Traité de médiologie*, 1991). Pionnier de la communication de masse : qui dit quoi a qui par quel canal avec quels effets ? Il søccupe plutôt de lønfluence et de la persuasion.

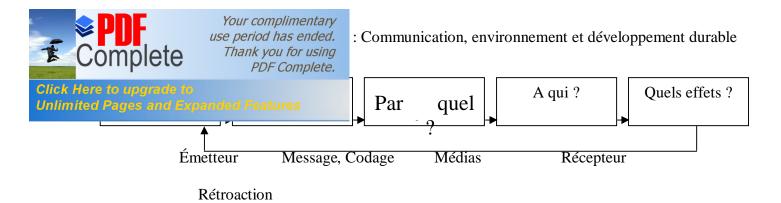


Figure 2 : Schéma de Lasswell

4.3. Modèle de Jakobson:

Cet autre modèle, fondé sur la linguistique, est proposé par Roman Jakobson (1896-1982). Ce linguiste russe développe un point de vue centré non plus sur la transmission d'un message, mais sur le message lui même, évitant ainsi les dangers d'instrumentalisation technique.

Il est composé de six facteurs. À chacun de ces facteurs est lié une fonction du message, explicitée par Jakobson⁹.

- Le destinateur, lié à la fonction expressive du message,
- Le message, lié à la fonction poétique du message,
- Le destinataire, lié à la fonction conative du message,
- Le contexte, l'ensemble des conditions (économiques, sociales et environnementales principalement) extérieures aux messages et qui influence sa compréhension, lié à la fonction référentielle du message,
- Le code, symbolisme utilisé pour la transmission du message, lié à la fonction métalinguistique du message,
- *Le contact*, liaison physique, psychologique et sociologique entre émetteur et récepteur, lié à la fonction phatique du message.

-

⁹ JAKOBSON R, Essais de linguistiques générale, Editions de Minuit, 1963, P 95.



la réapparition des trois dernières notions (contexte, code,

communication.

Certains facteurs peuvent être considérés comme des agents de communication (destinataire) Sur le contexte, voir l'article perception de l'environnement.

Ces travaux sont à lier à l'impulsion linguistique de Ferdinand de Saussure, conceptuelle de Shannon et Weaver, et philosophique de John L. Austin.

4.4. Modèle de Riley&Riley:

Dans le modèle de Matilda et de John White Riley, on considère løppartenance des individus à un groupe. Lømetteur søppelle alors communicateur. Le récepteur garde son nom mais doit être approfondi pour son groupe døppartenance, des groupes dits primaires (familles, communauté, petits groupes...) sociologiques. Ces groupes influeraient dans la façon de voir, de penser et de juger de leurs membres (notion de boucle de rétroaction : feedback) ce qui montre qu'il y a réciprocité et inter-influence entre les individus. Ces groupes évoluent dans un contexte social dont ils dépendent.

Ce modèle est à lørigine des travaux de la communication de groupe.

4.5. Modèles issus des réseaux informatiques :

Ces modèles techniques sont intéressants à noter car ils se basent sur des acteurs différents du sujet d'étude habituel : l'ordinateur, fondamentalement logique et non-humain.

Selon ces modèles, toute action de communication se baserait sur un *processus* essentiel, ou *protocole* de communication :

• Phase de mise en contact (connexion): L'émetteur envoie une demande de connexion. Le récepteur répond, soit affirmativement, soit négativement. Si on



incipe døune communication synchrone, løémetteur et le

Expanded Features

recepteur sychronem des messages pour se synchroniser

• Phase de l'envoi du (des) message(s): L'émetteur envoie un message. Le récepteur dit s'il l'a bien reçu, ou si l'émetteur doit renvoyer son message. Les rôles du récepteur et de l'émetteur peuvent s'inverser au cours de la communication.

• Phase de clôture (déconnexion): L'un des ordinateurs demande la fermeture de la connexion.

Ces modèles ont aussi mis beaucoup plus en valeur la notion de *réseau* de communication, et de $n\alpha ud$ de communication. En effet, un message transmis peut être relayé d'un poste à l'autre. De plus, on peut l'envoyer à un groupe d'ordinateurs. Et donc il faut savoir qui prend la parole, et comment... (principe du « token »).

La notion de code (appelé protocole) est elle aussi très importante car une parfaite coordination entre les ordinateurs - à la logique binaire - est essentielle. Par contre, évidemment, la psychologie, la sociologie et leur implication dans le contexte de communication n'est pas explicité du tout dans ce modèle là. Et elle oublie totalement les notions de sens et de fonction du message.

Tableau n°1 : Quelques modèles issus des réseaux informatique

Cybernétique	Empirico-	linguistique	pragmatisme	
	fonctionnalisme			
La cybernétique	Cøest løétude de la	La langue : un	le langage nøa pas	
concerne des machines	communication de	système complexe	quøune fonction de	
capable døanalyser et	masse, et des médias	Liaison	vérité mais aussi une	
døavoir un	de masse	signifiant/signifié	fonction pratique	
comportement		Langue par		
		convention		
		culturelle		
- Échanges scolaires	- Publicité (étude de	Fonctions du	- Idéologie de la	
- Outils interactifs	l'audience - Audimat)	message,	communication	
- Intelligence artificielle	- Propagande	argumentaires,	- Méthodologie du	
- Introduction de la	- Segmentation des	discours	changement (thérapie	
raison et du calcul dans	publics.		familiale)	
les relations.			- Projet	
			- Gestion des ressources	
			humaines.	
Préoccupation sur	analyse qualitative	Étude privilégie	Communication= fin,	
lœ́change quantitatif	négligée au profit	langue par rapport	pas moyen	
plutôt que le sens.	analyse quantitative	sujet	Trop doattention au	
		Dissociation écrit	comportement	
		oral		
	La cybernétique concerne des machines capable døanalyser et døavoir un comportement - Échanges scolaires - Outils interactifs - Intelligence artificielle - Introduction de la raison et du calcul dans les relations. Préoccupation sur løéchange quantitatif	fonctionnalisme La cybernétique Cøest løétude de la concerne des machines capable døanalyser et masse, et des médias døavoir un de masse - Échanges scolaires - Publicité (étude de l'audience - Audimat) - Intelligence artificielle - Propagande - Segmentation des raison et du calcul dans les relations. Préoccupation sur analyse qualitative løéchange quantitatif négligée au profit	fonctionnalisme La cybernétique concerne des machines capable døanalyser et døavoir un de masse - Échanges scolaires - Outils interactifs - Intelligence artificielle - Introduction de la raison et du calcul dans les relations. fonctionnalisme La langue : un système complexe Liaison signifiant/signifié Langue par convention culturelle Fonctions du message, argumentaires, discours - Propagande - Segmentation des publics. Préoccupation sur løéchange quantitatif négligée au profit plutôt que le sens. analyse quantitative Dissociation écrit	

munication:

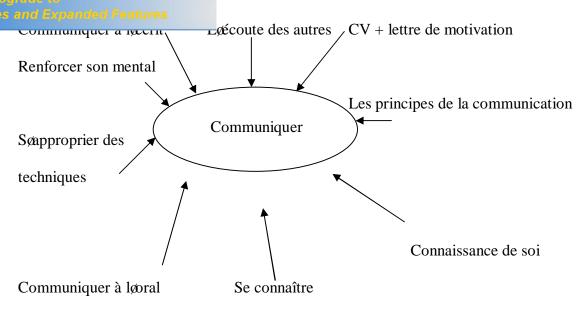


Figure n°3: La sphère de la communication

Ce schéma reflète bien la complexité et les champs utilisés par la communication. Au quotidien, la communication est plus quøn outil, cœst une démarche, un état dœsprit qui søinscrit dans le prolongement logique de la perception. Cæst aussi la réaction à un ensemble døactions ou de faits perceptibles. La perception est donc le point de départ des évènements communicationnels.

Puisquøil est question de communication environnementale, nous aborderons dans la prochaine section les aspects théoriques de løenvironnement, en nous intéressant aux différents types de pollutions, particulièrement la pollution maritime. Plus loin, dans la section trois, nous aborderons les aspects du développement durable, son émergence et son développement à travers les trente dernières années.

DNNEMENT

1. Définitions :

Løenvironnement est une notion large de sens, elle évoque tout ce qui est autour de quelquøun ou de quelque chose, «cøest løensemble des choses et des phénomènes qui sont localisés dans løespace » ¹⁰, cet espace est différent selon les activités humaines (économiques), même søil søy déroule, ce qui implique une relation interactive entre løhomme et son milieu extérieur.

Lœcologie est une discipline scientifique qui étudie les conditions dæxistence des êtres vivants, et les interactions qui régissent la vie de ces êtres et leur milieu. Lœcologie a développé des concepts, tel que la *biocénose*, pour désigner lænsemble des espèces vivant en interdépendance. *La biotope*, pour qualifier le milieu physique renfermant ses espèces.

L'écosystème est constitué de la réunion døune ou plusieurs biocénoses avec une ou plusieurs biotopes.

La biosphère réunis lœnsemble des écosystèmes.

2. Les pollutions : Etat de l'art

Le terme de pollution désigne l'ensemble des rejets de composés toxiques que l'Homme libère dans la biosphère, mais aussi les substances qui, sans être vraiment dangereuses pour les organismes, exercent une influence perturbatrice sur lœnvironnement.

La définition du terme « pollution », fournie par le United Nations Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Protection (GESAMP), a été incorporée, quelques fois avec de légères modifications, dans le texte des conventions internationales. Elle est aussi la base døune définition plus étendue sur « la pollution par hydrocarbures » dans la Section 138A de løarticle 1995.1.23. du Merchant Shipping Act.

¹⁰ FAUCHEUX S, NOËL J-F, Economie des ressources naturelles et de l\(\phi\)environnement, Edition Armand Colin, 1995, p 9.



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features : Communication, environnement et développement durable

me définition de base celle qui apparaît dans le United

directement ou indirectement, de substances ou définergies dans le milieu marin, estuaires compris, et qui a pour conséquence ou est susceptible définement des effets nuisibles tels que porteraient atteinte aux ressources vivantes et à la vie marine, mettraient la santé humaine en danger, gêneraient les activités marines, telles que la pêche et autres utilisations légitimes de la mer ».

Les polluants sont les agents (matériaux, produits chimiques..etc) qui participent de façon active ou passive à løaction de pollution dans tous les milieux (air, terre, mer). Certains polluants sont créés artificiellement par la civilisation moderne et les avancées technologiques, døautres, sous estimés, existent dans la nature et sont fréquemment utilisés par løHomme. À titre d'exemple, on peut mentionner les oxydes de Soufre ou d'Azote, divers Nitrates et aussi des substances naturelles telles les aflatoxines, les diverses toxines bactériennes liées aux manipulations des aliments par l'industrie, la pollution microbiologique des eaux, etc.

L'histoire des pollutions reflète fidèlement les progrès de la technologie. Pendant toute la période historique et jusqu'aux débuts de l'ère industrielle, qui se situent au 18^{ème} siècle en Europe, les pollutions furent toutefois des plus limitées. Il faut attendre le démarrage de diverses productions utilisant la houille et le charbon comme énergie pour que la vie devienne préoccupante aux alentours des installations minières ou métallurgiques et dans les grandes cités industrielles surpeuplées.

Mais quelle que soit l'importance des problèmes de pollution qui se sont manifestés jusqu' à la Seconde Guerre mondiale, aucun d'entre eux n'a présenté le caractère angoissant que confèrent la technologie moderne et la croissance des dernières décennies aux émissions des foyers industriels et urbains, à l'accumulation des déchets provenant de la

des industries, en particulier chimiques (Hinrichsen et al.,

eaux et les sols. Les plus graves questions auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés proviennent du rejet dans l'environnement de substances à la fois très nocives et peu biodégradables sinon indestructibles.

Bien que les pollutions se déclinent en différents types selon leurs sources, la nature de leur compositions et le milieu où elles agissent, nous nous intéresserons dans ce qui va suivre à la pollution industrielle puisque la plus significative en terme de retombées négatives sur lænsemble des milieux, et vues les quantités de déchets générées qui sont en progression régulière depuis plus dœun siècle. La pollution industrielle est en rapport direct avec lævolution technologique.

2.1. Les principales sources de pollution industrielle¹¹:

Nous pouvons distinguer trois principales causes de contamination dans la civilisation industrielle:

- La production de l'énergie;
- Les activités de l'industrie chimique;
- Les activités agricoles modernes.

Pour chacune de ces causes fondamentales de pollution existent des sources situées en amont, au niveau de la fabrication et en aval à celui de l'utilisation par 1e consommateur.

2.1.1. La production d'énergie, source essentielle de pollution :

La recherche de ressources énergétiques et leur utilisation par les pays industrialisés, implique le gaspillage de ressources naturelles à la fois peu abondantes et non

¹¹ Op, Cit, P14.

le, et joue un rôle prépondérant dans la contamination de

renvironiement par a innomorables substances toxiques.

! Les combustibles fossiles :

• Le charbon : C'est à partir du 18^{ème} siècle, époque à laquelle on commença à faire appel à la houille pour les besoins en combustibles des citadins et des industries que l'on observa les premières pollutions atmosphériques. Par exemple, le smog¹² londonien.

Cet usage accru de charbon et de lignite riches en soufre de nos jours cause un surcroît de pollution atmosphérique qui atteint aujourd'hui des dimensions catastrophiques tant en Europe qu'en Chine populaire (Zhao et Sun, 1986).

d'approvisionnement, s'est ajouté une croissance des quantités d'énergie consommées. Dans le monde, celles-ci ont crû 12 fois depuis le début du siècle passant d'environ un milliard de tonnes d'équivalent charbon (TEC) en 1900 à 12 milliards de TEC en 1990. Aux États-Unis, les quantités d'énergie consommées se sont élevées de 70 fois en un siècle. En France, la consommation de pétrole est passée de 5 millions de tonnes en 1939 à 128 millions de tonnes en 1973, pour ensuite décroître par suite des deux õchocsö pétroliers et de la substitution consécutive de l'énergie nucléaire au pétrole pour produire l'électricité.

A l'échelle mondiale, la production pétrolière a cru de 300% entre 1959 et 1979, année où elle a atteint sa plus forte valeur historique avec 3,24 milliards de tonnes extraites. Après avoir légèrement décrû jusqu'en 1985

.

¹² Brouillard très dense en anglais



Unlimited Pages and Expanded Features

: Communication, environnement et développement durable

jugué de la hausse des prix et de la crise mondiale, elle

augmente a nouveau depuis 1986 et s'est rapprochée du niveau atteint peu avant le deuxième õchoc pétrolierö avec 3,14 milliards de tonnes en 1990.

Une autre donnée permet de saisir l'importance de la colossale

consommation d'énergie propre à notre civilisation : la masse totale de

combustibles fossiles brûlée en 1990 a été égale à 11% de la production

primaire brute annuelle due à la photosynthèse dans l'ensemble des

écosystèmes terrestres de la biosphère.

L'emploi des hydrocarbures intervient à tous les niveaux d'activité dans

notre civilisation, tant en amont de la production industrielle (usines,

centrales thermiques) qu'en aval (automobile, usages domestiques). En

France, 49,6% du pétrole importé en 1990 a été utilisé comme carburant,

8% été brûlé sous forme de fuels industriels, 21,4% a servi au chauffage des

locaux commerciaux et des habitations et seulement 13% comme matière

première dans l'industrie chimique pour des synthèses organiques, le reste

correspondant à divers usages (bitume, etc.).

Les conséquences de l'emploi des combustibles fossiles sont bien

évidemment les marées noires et autres fuites de pétrole contaminant les

Océans, leur raffinage pollue les eaux continentales et littorales.

L'implantation des raffineries saccage des sites littoraux. A tous les stades de

l'activité humaine, les hydrocarbures sont au premier rang des sources de

contamination de l'environnement.



causes de pollution associées a l'usage des hydrocarbures

Activité	Cause de pollution	Milieu pollué	Nature des polluants
Extraction	Fuite de puits "off-shore"	Océan	Pétrole brut
Raffinage	Rejets d'effluents gazeux et liquides	Atmosphère Eaux continentales Mers	Divers composés organiques, mercaptans, SO ₂ ,
Utilisation	Combustions incomplètes	Atmosphère	SO ₂ , oxydes d'azote, hydrocarbures

Source: Modifié de Ramade, 1992.

\L'énergie nucléaire

En plus de la pratique des essais dans l'atmosphère d'engins de dissuasion et la multiplication de ces armements, est venue s'ajouter la crainte d'une pollution généralisée et insidieuse par les rejets d'effluents dilués, contaminés par divers radionucléides, qui proviennent des réacteurs nucléaires et surtout des usines de retraitement de combustible irradié indispensable à tout développement de l'énergie atomique.

2.1.2. Les nuisances associées à l'énergie :

Parmi les principales nuisances associées à la production et à l'utilisation de l'énergie, on ne saurait omettre une d'entre elles, de nature physique : *la pollution thermique*. Toutes les machines utilisées par l'Homme se caractérisent par un rendement thermodynamique à peine supérieur à 40% dans le meilleur des cas. En conséquence, lorsque l'Homme brûle



ibustibles fossiles ou de matière fossile, 60% de l'énergie

s and Expanded Features

potentiene est perque dans renvironnement sous forme de basses calories inutilisables.

Cette question est particulièrement préoccupante dans le cas des centrales thermiques classiques ou nucléaires qui produisent sur une aire restreinte des quantités colossales d'énergie. Le refroidissement d'une centrale de 1 000 MW nécessitant 1e débit entier de la Seine à l'étiage, il s'ensuivrait un réchauffement des eaux fluviales ou littorales catastrophique pour les êtres vivants limniques et marins.

En conséquence, on a été contraint de localiser les centrales nucléaires en zone côtière ou de doter celles sises au bord des fleuves, de coûteux aéroréfrigérants (tours de condensation). Malheureusement, ces derniers présentent un impact environnemental non négligeable. Ils enlaidissent les sites par suite de leur gigantisme et aussi dégagent d'immenses panaches de vapeur d'eau susceptibles de provoquer diverses modifications climatiques locales défavorables.

2.2. L'industrie chimique moderne source de polluants variés :

2.2.1. L'évolution de la production chimique :

L'expansion extraordinaire qu'a connue l'industrie chimique au cours des dernières décennies se traduit par la mise en circulation dans la biosphère d'innombrables composés minéraux ou organiques de toxicité souvent élevée. La métallurgie et l'électronique recourent de plus en plus à des Métaux et Métalloïdes exotiques qui ne se rencontrent qu'à l'état de traces ou ne figurent pas dans les constituants normaux de la matière vivante : Mercure, Cadmium, Niobium, Arsenic, Antimoine, Vanadium, Sélénium, Europium, etc., sont aujourd'hui employés couramment dans diverses branches industrielles. Quant à la chimie organique, elle met en circulation des composés artificiels en nombre sans cesse accru.



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features : Communication, environnement et développement durable

faisaient l'objet d'un usage quotidien dès le début des années

quatre-vingt (1102, 1702) et un millier de nouvelles substances étaient annuellement commercialisées à vaste échelle sans que leurs propriétés toxicologiques n'aient donné lieu à des études suffisantes pour garantir l'innocuité de leur usage... Quelque 5 millions de composés organiques avaient déjà été synthétisés au milieu de la dernière décennie (Upton, 1986).

Une enquête effectuée au début des années quatre-vingt aux États-Unis estimait déjà que sur 65725 substances chimiques commercialisées, on ne disposait des informations minimales sur les dangers qu'elles présentaient pour la santé publique que pour moins de 30% d'entre elles (Upton, 1986) ! Que dire alors de l'estimation de leur impact sur les écosystèmes ?

2.2.2. Les agents polluants :

On ne saurait dresser ici une liste exhaustive des innombrables composés organiques, rarement inoffensifs, rejetés tant en amont qu'en aval de l'activité industrielle moderne aldéhydes, phénols, fluorures, amines diverses, solvants chlorés, pesticides, détersifs, etc., sont dispersés dans le milieu naturel et se retrouvent soit dans l'air, soit dans les eaux et contribuent chacun pour leur part à la contamination des divers écosystèmes...

La dispersion dans l'environnement de matières plastiques variées (polyéthylène, chlorure de polyvinyle, polyuréthane, polystyrènes, etc.) est de nature préoccupante à l'heure actuelle. N'oublions pas que ces substances, outre des traces de monomères pas toujours inoffensifs, renferment divers stabilisants, polymérisants et agents plastifiants dont la toxicité est fort mal évaluée. La combustion incomplète des matières plastiques, leur rejet dans les eaux continentales et les océans, semblent jouer un rôle significatif dans la contamination de l'environnement par les Polychlorobiphényles (PCB) substances



Ladmium, métal très toxique utilisé comme stabilisateur de

: Communication, environnement et développement durable

and Expanded Features

certams de ces porymères symmétiques.

2.2.3. Dispersion planétaire de certains toxiques :

Un autre aspect, non moins préoccupant, de la pollution de la biosphère par l'industrie chimique réside en l'étendue des surfaces exposées aux innombrables substances toxiques produites par les activités humaines. Jusqu'à une date récente, celles-ci se localisaient autour des zones urbaines et industrielles. Mais depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la contamination du milieu naturel par les produits de la technologie moderne s'étend à des régions de plus en plus reculées et on peut affirmer que la menace atteint aujourd'hui une échelle planétaire. Si l'opinion publique est depuis longtemps informée de la dispersion globale de retombées radioactives provoquées par l'expérimentation d'engins dits õde dissuasionö, elle ignore souvent que le même phénomène se produit avec un grand nombre d'éléments toxiques minéraux ou organiques.

On s'est de la sorte beaucoup moins inquiété jusqu'à une date assez récente de la contamination de l'ensemble de l'écosphère (mers et océans inclus), par de nombreux produits de la chimie de synthèse. Ainsi, on trouve à l'heure actuelle des fragments de matières plastiques entraînés par les courants et dérivant en plein océan Austral très au sud de la convergence antarctique en pleine mer de Ross (Gregory, Kirk et Mabbin, 1984) ce qui atteste de l'aspect global de la contamination de la biosphère par ces substances.

L'ensemble de l'atmosphère et de l'hydrosphère est peu à peu empoisonné par des composés persistants et de toxicité pernicieuse tels les biphényles polychlorés (PCB) déjà nommés, les dioxines (Ogilvie, 1981, Eisler 1986), les redoutables dibenzopyrines (Ono et al., 1987). On trouve de la sorte des traces de ces composés organohalogénés dans



du Grand Nord canadien ou dans celui des Poissons

peragriques, et aussi u ammaux antarctiques (cf. par exemple Subramanian et coll., 1983)

Il en est de même d'autres substances, comme les divers dérivés du Mercure, utilisés comme pesticides ou encore dans l'industrie, en particulier pour la catalyse, qui à l'image des composés précédents persistent dans l'ensemble des écosystèmes et contamine de façon insidieuse tous les réseaux trophiques.

Les océans et les mers mondiaux constituent en définitive le réceptacle final, l'ultime zone d'accumulation de tous les résidus toxiques produits par la technologie moderne. Aussi doit-on dès à présent s'étonner que la civilisation contemporaine continue avec une telle persévérance à le considérer à la fois comme une poubelle et comme un garde-manger, usages *a priori* incompatibles!

2.3. L'agriculture moderne :

2.3.1. Les engrais :

L'usage massif d'engrais chimiques, le recours systématique aux pesticides, ont certes permis une augmentation très significative et parfois même spectaculaire des rendements agricoles dans les pays développés. Malheureusement, la hausse de productivité des terres de culture ainsi obtenue s'est accompagnée d'une multitude d'effets indésirables ou nocifs liés à la contamination croissante de la biosphère par ces substances. L'extension de l'usage de la fumure minérale par apport de composés azotés, de Phosphates et de sels de potasse a joué un rôle déterminant dans cette augmentation des rendements. La consommation mondiale de fertilisants, qui n'excédait pas 7 millions de tonnes en 1945, a dépassé 53 millions de tonnes en 1968 et atteint 145 millions de tonnes en 1989 (PNUE, 1991)

2.3.2. Les pesticides :

De même, l'usage des pesticides connaît une expansion considérable, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans l'ensemble du tiers monde sur les cultures tropicales



**

ibsistance car la prétendue õrévolution verteö a augmenté les

divers ravageurs des cultures que les souches cultivées autochtones. La production américaine

pures)! Près de trois millions de tonnes de DDT ont été dispersées dans la biosphère depuis la

de pesticides est passée de 45000 t en 1946 à environ 700000 t en 1988 (matières actives

découverte de cet insecticide. On estime qu'au moins le quart de ce tonnage est entreposé dans

l'hydrosphère à l'heure actuelle et qu'il y persistera pendant plusieurs décennies (le temps de

demi-vie du DDT dans une eau pure eucalcique (PH 9) est de 81 ans (Eichelberg

et Lichtenberg, 1971), même s'il était totalement interdit dès à présent dans le monde, ce qui

est loin d'être le cas aujourd'hui.

Les masses de pesticides actuellement utilisées en agriculture sont donc très considérables si on réfléchit à la toxicité ou à la persistance (parfois à ces deux propriétés en même temps) extraordinaires de la plupart de ces composés dont la majorité possède en un mot une très intense activité biocide. L'insertion des pesticides dans les réseaux trophiques n'est plus à démontrer. Elle concerne en dernière analyse l'Homme qui se trouve particulièrement exposé car notre espèce est située, ne l'oublions pas, au sommet de la pyramide écologique.

3. Les pollutions marines :

Les écosystèmes marins sont extrêmement fragiles. Ils sont complexes et exigent un milieu structuré pour survivre. Des mesures scientifiques attestent que ces systèmes sont perturbés par les activités anthropiques sur terre et en mer. Leurs impacts à court terme sont maintenant évidents, mais lømpact global à long terme ne peut être mesuré en raison de la complexité des écosystèmes marins. En conséquence, il est essentiel que la pollution maritime soit considérée comme un problème global et soit abordée dans son intégralité, prenant en compte le fait qu'elle ne connaît pas de frontière. Afin de commencer une



liminuer les risques subis par l\u00exenvironnement marin, il est

d Pages and Expanded Features

essentier agachemer queis peuvent être ces risques.

Dans ce but, les informations suivantes présenteront une vue dœnsemble des principaux risques marins « connus » qui sont associés à lœactivité maritime.

Un polluant peut être classé comme naturel (døorigine complètement biogéochimique) ou comme artificiel (xénobiotique). La plupart des critères Persistants, Bioaccumulables et Toxiques (PBT) søappliquent aux xénobiotiques, les rendant considérablement plus dangereux pour lænvironnement. Les polluants peuvent être regroupés en fonction du principal écosystème quøils affectent. Un polluant a souvent des conséquences sur plus døun écosystème. Souvent, lors de débats sur lænvironnement, des mots tels que « éléments contaminants » peuvent se heurter à des contresens. Cæst pourquoi il est important quøun « langage commun » soit établi dès le départ. La pollution et lævaluation des risques dépendent des hypothèses døun grand nombre døutilisateurs.

Ces hypothèses contiennent souvent des éléments identifiables qui peuvent être expliqués. Par exemple, dans un accident de « pollution » il y aura toujours des déchets ó cœst un des principes fondamentaux de la seconde loi de la nature, déchets et pollution ne sont jamais au niveau zéro, donc il est nécessaire de sans cesse trouver de meilleures façons de contrôler et diminuer les problèmes des déchets.

De nombreuses conséquences biologiques préjudiciables, liées à la pollution maritime, se produisent par la réduction døoxygène dissous dans læau. Løimportance de ces conséquences dépend de læquilibre entre les taux de réduction døoxygène par les bactéries (mesurés en laboratoire comme la Demande Biologique d'Oxygène (DBO)) et de réapprovisionnement en oxygène. De nombreux types de polluants, eaux sales et usées comprises, ont des niveaux de DBO extrêmement élevés. J.M Garcia (2005) précise que «



quantite des différences especes, alors que les polluants contrôlent leur qualité ».

3.1. Les sources de pollution :

La pollution maritime se produit lorsque le milieu est exposé à des effets nuisibles, conséquent, le type, l'origine, la localisation et la quantité de polluants doivent être identifiés afin de diminuer les effets de la pollution maritime. Les sources de polluants en milieu marin peuvent être regroupées en utilisant comme identifiant les données décrites ci-après.

3.1.1. Pollution localisée:

Les sources de pollution localisées (définies comme localisables de façon précise, identifiables et en grande partie contrôlées) représentent seulement une fraction des sources de pollutions diffuses et sont principalement attribuées à des origines telluriques. Elles sont identifiables à partir doun point précis : par exemple loemplacement des usines industrielles ou les installations de traitement des déchets.

3.1.2. Pollution diffuse:

La pollution diffuse (définies comme difficilement localisables, et le plus souvent non contrôlées) est plus difficiles à identifier et à contrôler car, souvent, ce type de pollution est issu døune multitude de sources précises qui, lorsquælles sont évaluées døun point de vue individuel, apparaissent souvent mineures.

Comme sources de pollution diffuses, on peut citer, par exemple, l'écoulement à la surface des champs d'une grande quantité d'eau, løinfiltration de substances nutritives dans la terre puis dans les nappes phréatiques, ou le ruissellement des eaux de surfaces dans les zones urbaines. Les sources diffuses sont individuellement mineures, mais significatives collectivement. Quelques fois, elles sont aussi uniformément dispersées, mais rassemblées



Click Here to upgrade to Unlimited Panes and Expanded Features : Communication, environnement et développement durable

itement liées aux activités à terre : par exemple, løutilisation

pâturages, la gestion et le transport des hydrocarbures, les produits chimiques ainsi que les matières premières et produits bruts. L'activité maritime opérationnelle est løune des principales causes de la pollution diffuse au large, activités marchandes et non-marchandes comprises.

Les activités maritimes, qu'elles soient petites ou grandes, émettent toutes une pollution diffuse. Elles comprennent des « sources distantes » ó des pollutions qui pénètrent dans le milieu marin par les retombées atmosphériques, créées par les gaz déchappement des moteurs et autres résidus pétrochimiques, des déchets inertes, des toilettes chimiques, des produits anti-fouling et autres débris quotidiens. La pollution diffuse des zones urbaines vers les zones rurales est une problématique encore sans solution viable ; cœst déailleurs le thème principal sur lequel vont sœxer les travaux de léAgence pour leEnvironnement britannique « Working for a Better Marine Environment Strategy » pour la période 2005-2011.

3.2. Les types de la pollution marine :

Des outils de gestion ont été développés afin døaider les instances de décision, les responsables côtiers et terrestres ainsi que les personnes en lien avec les sources de pollution ponctuelles ou diffuses. Ces outils, qui incluent la collecte et la compilation des données, ont pour but døaider les responsables à identifier les polluants connus, comprendre leurs effets, et fournir une échelle-temps probable pour leur dispersion. Ces démarches ont stimulé le développement des conventions qui permettent løapplication de règles strictes : par exemple, la Convention sur la protection du milieu marin de løAtlantique Nord-Est de 1992 (remplaçant la Convention døOslo de 1972 sur les déchets



n sur la pollution de la mer du Nord de 1974). Le tableau 3

presente une uste des produits chimiques dangereux.

Lorsquøune pollution survient, les préjudices biologiques dépendent du type de polluant en question et du lieu de contamination.

Tableau n°3 : Liste des substances considérées comme prioritaires par la Convention

Marine Atlantique Nord

Substances Prioritaires pour les Sources de Pollution diffuses (OSPAR)					
Brominated flame retardants	Polyaromatic hydrocarbures	Chlorinated paraffines			
PCBs and PCB substituts	Metaux (Cd, Hg, Cu, Zn, Pb,	Traitements chimiques du			
	As, Cr, Ni)	bois			
Nonyl phenol ethoxylates	Triazine herbicides	Musc Synthétiques (musk			
		Xylenes)			
Composé Organotin					

Source: OSPAR, mise à jour 2005

3.2.1. Les transports maritimes :

La pollution provenant du transport maritime est flagrante, elle est tellement importante quœlle fait parler dœlle régulièrement.

Les statistiques réalisées sur les pollutions dues aux transports maritimes døune année à løautre sont coordonnées par l'Advisory Committee of Protection of the Sea (ACOPS). En 2004, par exemple, les polluants observés en mer étaient composés de 95% de pétrole et autres produits raffinés à base de pétrole (dont 40% de pétrole brut), 0,7% de produits chimiques, 0,5% døhuiles animales ou végétales, 0,4% de déchets et 3% de substances diverses. Mazout, diesel, carburant et gazole ont été les substances polluantes les plus fréquemment identifiées (ACOPS DTI, 2004).



sport maritime dépend døun certain nombre de facteurs,

notamment le type de pondant dont il søggit et sa persistance dans une zone déterminée.

Des chercheurs dans le domaine précisent, par exemple, quøil suffit døun litre de carburant pour contaminer plus døun million de litres døeau, des pertes même minimes pouvant donc avoir de graves conséquences sur le milieu marin. Løampleur des conséquences dépend de la persistance et de la diffusion des polluants dans løeau. Cela permet de classifier les polluants en groupes : éphémères, modérément persistants, très persistants et quasiment permanents.

3.2.2. Les ports et les installations pétrolières et gazières maritimes :

On constate une augmentation des éléments contaminants dans les ports et marinas, siège døintenses activités maritimes. Døune manière générale, les similarités entre les types de polluants comparables peuvent être extrapolées vers toute autre zone puisque cøest la taille et la fréquence du port et de la marina qui sera le plus probablement les facteurs déterminants. Par exemple, le trafic portuaire déterminera le potentiel et la catégorie du polluant, en terme de nombre et de taille des navires, aussi bien que selon les types de cargos qui rentrent dans les ports.

La pollution provenant des installations pétrolières et gazières en pleine mer contribue aussi à la fréquence et à la gravité de dispersion des polluants dans le milieu marin. La contamination provenant des installations en pleine mer comprend des fuites de pétrole, d'eau salée concentrée et de métaux lourds, notamment du mercure et de løarsenic (GESAMP, 2000). Døaprès løACOPS, le pétrole et autres produits raffinés représentent les polluants les plus fréquemment enregistrés (95% des accidents), faisant des installations gazières et pétrolières des prétendants évidents comme sources de pollution.

bures :

conséquences. Les plus visibles sont celles liées aux déversements importants déhydrocarbures. Toutefois, les effets plus subtils de la pollution pétrolière, effectuée de façon continue, sont moins visibles mais tout aussi importants car ils sont responsables de de perturbation très étendue des écosystèmes. Pour cette raison, ils sont classés comme « polluants modérément persistants » car dans la plupart des cas, la grande majorité de dentre eux se sera dispersée dans les deux ans. Toutefois, dans de nombreux cas, des résidus nocifs persistent (le taux de toxicité des hydrocarbures dépend de leur solubilité dans léeau de mer)

Des analyses scientifiques indiquent que la propagation géographique de la pollution par hydrocarbures va dans le sens de løaugmentation de la population mondiale, et là où les opérations pétrolières ont augmenté : fret, nettoyage de cuves, raffineries et explorations en pleine mer ont causé de nombreuses fuites et déversements accidentels. Les routes de navigation et les ports sont des zones spécifiques où les navires rejettent des éléments à base de pétrole dans les eaux environnantes. Les POP (Polluants Organiques Persistants) sous la forme de HAP (Hydrocarbures Polycycliques et Aromatiques) se concentrent dans les sédiments. Une classification a été spécialement établie pour répondre aux déversements døhydrocarbures : très léger, léger, moyen et lourd. Ceux-ci sont classés cidessous par catégories :



ype d'hydrocarbures - Description et propriétés

Unlimited Pages	and Expanded	Features		
турс	Description	Hydrocarbures	Diagnostique des	Propriétés physiques/chimiques
d'hydrocarbures		Représentatifs	Propriétés	
A	Hydrocarbures	Fuel distillé et la	Très fluide, en	Peut être inflammable,
Très Léger	légers et	plupart des	général transparent-	Niveau élevé d'évaporation des
	volatiles	hydrocarbures légers	peut être opaque,	composants volatiles,
		bruts.	odeur soutenue,	Présumé hautement toxique pour le
			se répand	milieu marin lorsqu'il est frais,
			rapidement,	A tendance à former des émulsions
			peut être rincé à	instables,
			partir de	Peut pénétrer les substrats
			l'installation	
В	Hydrocarbures	Hydrocarbures à	Viscosité modérée à	Généralement possible de
Léger	non-gluants	base de paraffine	forte, cireux/huileux	l'enlever des surfaces, pénétration
		raffinée et pétrole	au	des substrats variable, toxicité
		brut moyen à lourd	toucher, peut être	variable
			rincé	
			des surfaces par jets	
			d'eau à basse	
			pression.	
C	Hydrocarbures	Hydrocarbures	Typiquement brun	Viscosité élevée, difficile à enlever des
Moyen	lourds et	Fuel résiduels,	opaque ou noir,	surfaces, à tendance à former des
	gluants	Hydrocarbures bruts	gluant,	émulsions stables,
		mélangés et asphalte	visqueux et ne peut	Gravité spécifique élevée et
		moyen et lourd	être rincé à partir	potentiellement capable de couler
			de l'installation	après exposition au temps,
				Pénétration faible dans les substrats,
				toxicité faible (effets biologiques
				principalement dus à l'étouffement).
D	Hydrocarbures	Hydrocarbures	Morceaux	Ne s'étale pas, ne peut être récupéré

90111619		PDF Complete.			
Click Here to upgrad	de to		ourds	goudronneux	des surfaces aquatiques
Unlimited Pages and Expanded Features			ou cireux	Par les équipements de nettoyage	
am	biante).				conventionnels, ne peut être pompé
					sans un réchauffement,
					Initialement relativement non toxique,
					peut fondre et couler lorsque exposé
					au soleil
Type Des	scription	Hydrocarbures		Diagnostique des	Propriétés physiques/chimiques
d'hydrocarbures		représentatifs		Propriétés	

Source: The National Oceanic and Atmospheric Administration, 2006

Les milieux estuairiens sont réputés pour agir comme des éviers pour les POP, où les sédiments, chargés en polluants, servent de sources secondaires de contamination. Les HAP sont désormais largement distribués dans le monde en raison du degré des processus pétrogéniques qui sont effectués. Dans certains secteurs, les POP atteignent des niveaux dangereux, søaccumulant à travers les chaînes alimentaires et affectant de nombreuses espèces, løhomme y compris. Les hydrocarbures sont réputés pour être la cause la plus connue de pollution de lœau (Environmental Agency, 2006) pouvant parfois être grave. Ceci sœvère particulièrement vrai lorsque la nappe atteint le rivage comme cela est le cas lors déaccidents de pétroliers. Les nappes déhydrocarbures sur les rivages rocheux peuvent se disperser, puisque l\(\precata \) action des vagues augmente le m\(\ext{elange} \) et la dispersion. Sur les rivages sableux et vaseux, ce nœst pas aussi simple et il peut y avoir une pénétration profonde dans le limon, la vase et le gravier. En outre, lorsquøune opération de nettoyage par dispersants chimiques est engagée, le produit chimique doit généralement être utilisé en petite quantité puisque les dispersants eux-mêmes peuvent devenir un polluant; ainsi, pour les modalités de réduction il est vital que les responsables comprennent bien les propriétés physiques et chimiques des substances basées sur le pétrole.

cansitoires inertes :

Les decrets, comus sous le nom de polluants inertes et transitoires, proviennent de sources variées. La majorité dœntre eux provient des activités à terre et/ou des personnes qui visitent ou travaillent sur les plages. Cependant, il faut également souligner qu'une proportion significative est produite par lactivité maritime. Les objets en plastique représentent le type de déchets principal et posent des problèmes majeurs puisquøls sont emportés sur de longues distances par les courants océaniques. La Marine Conservation Society (MCS) estimait en 2004 que la quantité de déchets domestiques et de déchets provenant des cuisines de navires se situait entre 0,5 et 4 kg par personne et par jour, tandis que 5 à 7 millions de tonnes de résidus de pétrole et 1 million de tonne de déchets solides sont générés annuellement par des bâtiments visitant les ports de løUnion Européenne. Malgré la législation internationale, on estime que depuis 1982 la flotte mondiale de navires (à løexception des navires de pêche) est responsable døavoir rejeté en mer, approximativement, 4,8 millions døbjets en métal, 450 000 objets en plastique et 300 000 récipients en verre. Au Royaume-Uni, l'ACOPS (Advisory Committee on Protection of the Sea) détaille les accidents de pollution enregistrés concernant les rejets de déchets attribués aux navires. Ceux-ci comprennent les déchets de cuisine et autres types de déchets. De nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) détaillent et détiennent des statistiques sur les pollutions par déchet dans le secteur de La Manche (tel que ACOPS, Vigipol et Marine Conservation Society). Un recensement des déchets sur les plages, effectué en 2004 par la Marine Conservation Society (MCS), a montré quænviron 2 500

déchets étaient présents pour chaque kilomètre de plage, ce qui montre que la quantité

actuelle de déchets dans le milieu marin doit être particulièrement élevée. Ci-dessous, une

analyse des types de déchets trouvés dans les secteurs maritimes de la mer du Nord:

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

Débris en mer par type et par description

TITE DE DEDKIS	DESCRIPTION	PERSISTANCE		
Plastiques	Fragments, bâches, sacs et récipients	Indéfiniment		
Polystyrène	Verres, emballages et balises	Plus de 30 ans		
Caoutchouc	Gants, bottes et pneus	Plus de 50 ans		
Bois	Bois Construction, palettes, fragments	Plus de 10 ans		
Métaux	Cannettes, barils dessence, aérosols et débris	Plus de 100 ans		
Relatifs aux déchets sanitaires	Tampons, préservatifs, fèces	Environ 30 ans		
Papier et tissu	Vêtements, matériaux et chaussures	Environ 40 ans		
Verre	Bouteilles, ampoules	Environ 4000 ans		
Poterie/Céramique	Morceaux jetés	Plus de 500 ans		
Munitions	Fusées éclairantes	Plus de 100 ans		
	C M IZ' 1 M ' T .''	ute University of Plymouth 2007		

Source : M. Kinch, Marine Institute, University of Plymouth, 2007

ont une cause majeure de pollution par les déchets. Vauk

et Schrey (1987) mentionnent que « de grandes concentrations de débris marins sont trouvées aux alentours des voies de navigation et des zones de pêche », et Pruter (1987) précise également que des débris de navires peuvent aussi être présents autour des zones de convergence des courants océaniques. Williams, (1993) déclare que dans ces zones, 70% des débris coulent vers le fond, 15% flottent en surface et 15% sont rejetés sur les côtes (MCA, 2004).

3.2.5. Les agents anti-fouling :

Nombre de produits anti-fouling ont des effets durablement néfastes sur le milieu marin. Løanti-fouling est spécialement conçu pour que les organismes marins, tels que les bernaches, algues et mollusques, nøadhèrent pas aux parois des coques de bateaux et autres structures marines. Traditionnellement, les voiliers et autres bateaux utilisaient de la chaux comme système anti-fouling, et par la suite, des composés chimiques (arsenic/mercure) et des pesticides (biocides) ont été utilisés. Dans les années 1960, løindustrie a pu développer des produits chimiques pour la peinture en utilisant des composés métalliques, comprenant le composé organotine/tributyline, plus connu sous le nom TBT. LøOrganisation Maritime Internationale (OMI) précise que dans les années 1970, la plupart des navires avaient leurs coques peintes avec de la TBT. Conformément aux règlements de l'Union européenne, l'utilisation de TBT est maintenant interdite et l'OMI attend la ratification de la convention internationale sur les systèmes antisalissures (convention AFS).

La plupart des peintures anti-fouling peuvent entraîner des perturbations endocriniennes sérieuses qui interfèrent avec les systèmes hormonaux. Les systèmes endocriniens contrôlent les aspects fondamentaux de tous les organismes biologiques vivants, notamment le développement du cerveau, les caractéristiques sexuelles et les activités cellulaires. Løusage des produits à base de biocide et de TBT ont été généralement



eintures « respectueuse de l\u00e3environnement », mais celles-ci

Unlimited Pages and Expanded Features

som egalement toxiques pour les organismes non visés.

3.2.6. Les substances dangereuses :

Ce sont les produits chimiques qui constituent l'essentiel des substances dangereuses que l'on peut trouver dans le milieu marin. Historiquement, les problèmes de pollution associés au transport de produits chimiques xénobiotiques ont été relativement peu nombreux, mais cela ne signifie pas quøils sont sans danger. Au contraire, si un déversement accidentel venait à se produire, les incidences au niveau de la pollution pourraient être catastrophiques.

De nombreuses substances dangereuses sont des polluants très persistants. LøOMI énumère nombre de ces substances contrôlées et met ainsi en lumière lømportance et la complexité des produits utilisés par les industries chimiques. Douze Polluants Organiques Persistants (POP) spécifiques sont compris dans cette liste, répertoriés par les Nations Unies et mentionnés dans la Convention de Stockholm du 17 mai 2004 qui interdit et cherche à éliminer les « douze salopards ». Ces 12 POP sont également appelés « poisons sans passeports » parce quøils « se déplacent par air et par courants marins sans se décomposer » (Greenpeace, 2006). Ces POP, répertoriés dans le tableau ci-après, sont si persistants que løon peut les trouver dans le monde entier, voyageant sur de grandes distances à travers les courants océaniques et de manière plus concentrée aux pôles Nord et Sud. Ces POP endommagent le système nerveux des organismes biologiques, et provoquent des maladies du système immunitaire, des désordres au niveau du développement, ainsi que des cancers.

polluants organiques (POP) spécifiques - Les douze salopards

Les douze Polluants Organiques Persistants (POP) Spécifiques					
Aldrin	Dieldrin	Chlordane	Toxaphene	Polychlorinated	Endrin
				Biphenyls	
				(Pcbs)	
Heptachlor	Hexachlorbenzene	Polychlorinat	Dichloro	Dibenzofurans	Mirex
		ed Biphenyls	Diphenyl	(Pcdf)	
			Trichloroethane		
			(Ddt)		

Source: Stockholm Convention on the Persistent Organic Pollutants; site internet IPEN,2007

3.2.7. Les substances nutritives :

Les principales sources de substances nutritives contenues dans lœau de mer sont læazote inorganique (N) et le Phosphore (P) qui sont accumulés dans les eaux sales et usées. Ces substances sont issues de vidanges effectuées en mer ou de rejets traités déversés dans les cours d'eau. Dæautres sources incluent les eaux sæcoulant des terrains agricoles traités et les déchets provenant des industries alimentaires.

En concentrations élevées, ces résidus inorganiques peuvent devenir des polluants en réduisant fortement la quantité døoxygène dissout disponible. Les principales formes døazote (N) dans løeau de mer sont les Nitrates (NO3-), Nitrites (NO2-) et Ammoniaque (NH4+). Pour le phosphore (P), il s'agit de løorthophosphate (HPO42-). Le dépôt de nitrogène oxydes entraîne une acidification des écosystèmes, et « løenrichissement excessif des substances nutritives peut transformer les secteurs marins en friche » (GESAMP 2000). Par exemple, løeutrophisation (enrichissement en substances nutritives) encourage la



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features : Communication, environnement et développement durable

et favorise la croissance des espèces toxiques, la

decomposition de la normalisse de plancton en quantité excessive augmente la consommation déoxygène dissous et provoque la diminution périodique ou permanente de léoxygène amenant à une mortalité en masse des poissons et autres organismes. « Léclosion des algues impliquant des espèces productives de toxine est la cause fréquente de problèmes de santé humaine très sérieux, surtout lorsque les toxines sont ingérées par le biais de fruits de mer contaminés » (GESAMP 2000).

3.2.8. Les espèces invasives :

Løintroduction dans un milieu døespèces invasives et de pathogènes perturbe løécologie døorigine et les économies locales. Il en résulte une perte génétique et un changement dans le fonctionnement de løécosystème et løemplacement dans la chaîne alimentaire, ce qui a des implications sur la vie marine et les moyens døexistence économiques. Les pathogènes qui sont introduits peuvent provoquer de nouvelles maladies et la mort chez løhomme. Le relevé relatif au suivi de løintroduction des espèces invasives provient du changement au moment du déballastage døeau des navires et des coques de navires qui les transportent. Des espèces telles que les sessiles (sans pédoncules), térébrant ou accrochant, font partie des espèces transportées les plus identifiées (Claire, Clarke et Anderson, 1997). Par exemple, løeau de ballast des navires a été responsable de løintroduction des algues toxiques dinoflagellés. Ces algues peuvent en effet survivre pendant de nombreuses années dans les ballasts et peuvent, lorsquøelles sont en présence de nouveaux milieux, empoisonner les fruits de mer qui peuvent s'avérer toxiques voir mortels, dans le cadre d'une consommation humaine (CSIRO, 2006).

Lœau de ballast peut contenir une grande variété dørganismes provenant de plusieurs groupes taxonomiques différents, qui peuvent être presque microscopiques à lœtat de larves. Ceux qui supportent le transport ont souvent la résilience nécessaire pour



Unlimited Pages and Expanded Features

: Communication, environnement et développement durable

s et altérer lécosystème envahi. Dans les eaux britanniques,

des facteurs autres que naturels. Plus de la moitié du nombre total des espèces décrites est considérée comme ayant été introduite par les navires. Les espèces marines non natives des eaux britanniques, proviennent principalement de latitudes similaires, en particulier de la côte Est des USA (surtout la faune) et du Pacifique Ouest (surtout la flore) et les espèces provenant døAustralie et de Nouvelle-Zélande ont été remarquées du fait quœlles reflètent les principales voies de navigation.

Malheureusement, une espèce introduite a de forte chance de devenir visible à court terme, notamment après qu'elle soit devenue économiquement « coûteuse ». Les dispositions relatives à løinvasion biologique, à løévaluation des risques et à leur gestion ont rapidement évoluées, poussées par des initiatives globales des organisations relatives à la navigation, groupes gouvernementaux et autres parties concernées. Il y a eu très tôt des suggestions de réductions de dispositions pratiques comme le déchargement dœau de ballast loin des secteurs portuaires sensibles, l'échange d'eau de ballast au milieu de l'océan, ou løincorporation de systèmes filtrant et mécanismes ultra violet dans la construction de nouveaux bâtiments.

Après avoir détaillé les différents aspects de la pollution, ses causes et ses effets, nous allons dans la prochaine section, søattarder sur la notion de développement durable



PEMENT DURABLE:

Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un minimum de richesses à ces millions døhommes, de femmes et døenfants encore démunies à løheure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ? Autant de questions qui restent sans réponses fermes, et sans solution définitive et durable. Même si les prémisses de nouvelles théories ont émergés, il reste que løapplication est partielle ou inexistante. Dans tout les cas, cøest insuffisant ; il y a un manque à gagner colossal en terme de temps et de moyens mis en ò uvre quøil faudrait pourtant, tant bien que mal, réfléchir aux moyens de le rattraper.

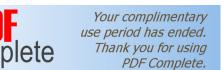
1. Naissance d'un nouveau concept :

En 1971, le Club de Rome lance un vrai pavé dans la marre de løintelligentsia économique internationale en publiant *Halte à la croissance*. Face à la surexploitation des ressources naturelles liée à la croissance économique et démographique, cette association privée internationale créée en 1968, prône la croissance zéro. En clair, le développement économique est alors présenté comme incompatible avec la protection de la planète à long terme.

Cœst dans ce climat de confrontation et non de conciliation entre lœcologie et lœconomie que se tient la Conférence des Nations Unies sur lænvironnement humain, à Stockholm, en 1972. Conférence qui sera à lærigine du premier vrai concept de développement durable, baptisé à læpoque éco-développement qui se caractérise par :

É La Priorité accordée aux besoins essentiels des populations ;

É Løadaptation des activités humaines au milieu naturel et non løinverse ;



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Feature : Communication, environnement et développement durable

aturelles visant à satisfaire les besoins présents et futurs ;

L Lyadoption du principe de pranification participative et décentralisée;

É Un effort de réforme des institutions internationales afin de mieux intégrer lænvironnement.

Les organisateurs de la conférence ainsi que les professeurs qui løanimèrent à løépoque avaient beaucoup insisté sur la nécessité døintégrer løéquité sociale et la prudence écologique dans les modèles de développement économique du Nord et du Sud. Il en découlera la création du Programme des Nations Unies pour løEnvironnement (PNUE) ainsi que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Mais plus le temps passe, plus la société civile prend conscience de løurgence de mettre en place une solidarité planétaire pour faire face aux grands bouleversements des équilibres naturels. Ainsi, au cours des années quatre vingt, le grand public découvre les pluies acides, le trou dans la couche døozone, løeffet de serre, la déforestation et la catastrophe de Tchernobyl!

Dès 1980, løunion internationale pour la conservation de la nature (UICN) parle pour la première fois de *Sustainable Development* (traduit à løépoque par développement soutenable). Mais le terme passe presque inaperçu jusquøà sa reprise dans le rapport de Gro Harlem Brundtland, *Notre Avenir à tous*, publié en 1987. À løépoque Premier ministre en Norvège et présidente de la Commission Mondiale sur løEnvironnement et le Développement, Madame Brundtland søattacha à définir ce concept de *Sustainable Development* par :" un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ". Depuis cette date, le concept de développement durable a été adopté dans le monde entier.

Ce concept allait accaparer le devant de la scène économique mondiale mais pas seulement, cœst døailleurs ce qui fait sa singularité, cœst un tout. La notion de

ser sa force grâce à sa multidimentionnalité : les secteurs

ges and Expanded Features

des paradigmes de disciplines multiples et déhorizons divers et variés comme la santé (la médecine), la sociologie, la psychologie, le monde agricole, mais aussi la technologie (biotechnologie, instrumentation, matériaux, procédés..etc.).

En 1992, le Sommet de la terre de Rio de Janeiro (Brésil) popularise cette notion de développement durable, cœst-à-dire « économiquement viable, écologiquement durable, socialement équitable », et lui donne corps par løadoption døune série de textes :

ÉLa Convention de Rio énonçant des principes généraux comme le principe de précaution et le principe pollueur-payeur ;

É LøAGENDA 21, programme døactions à løéchelle de la planète couvrant toutes les dimensions du développement durable durant le 21^{ème} siècle;

ÉLa Convention sur le changement climatique visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre ;

É La Convention sur la biodiversité concernant la sauvegarde de nombreuses espèces végétales et animales menacées.

Depuis la Conférence de Rio, la communauté internationale poursuit ses efforts en faveur dœun mode de développement plus durable par une série dœuccords internationaux parfois contraignants :

ÉProtocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques (1995);

ÉDéclaration dølstanbul reconnaissant le droit au logement comme partie intégrante des droits de løhomme (1996);

ÉProtocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (1997);

ÉDéclaration des Nations Unies fixant les objectifs du millénaire pour le développement (2000).

Unlimited Pages

: Communication, environnement et développement durable

Rio, lors du Sommet de la Terre à Johannesburg (2002),

plus lentement que prévu et que, dans certains domaines, la situation a même empiré.

Les objectifs généraux fixés par la communauté internationale doivent maintenant se traduire en actions concrètes. Les citoyens et lænsemble de la société doivent sæpproprier et mettre en pratique ce développement durable.

| Designment des | Desi

Figure n°4: Emergence du concept de développement durable

Source: CAP AFNOR Jounot, 2004

2. Les courants de pensées économiques sur le développement durable :

Si løbjectif du développement durable est en fait de maintenir, à long terme, les ressources, les capacités de production, et donc le bien-être des générations présentes et futures. En langage économique, il søgit de préserver notre « stock de capital ».

Pour atteindre un développement réellement durable, il faut désormais tenir compte, pour mesurer ce « stock de capital », non seulement du capital économique classique le capital physique (infrastructures, bâtiments, machines, épargne), mais aussi du capital social (éducation, santé, cohésion sociale, culture), et du capital écologique ou capital



: air, eau, sol, biodiversité, paysages). Si tout le monde and Expanded Features deux écoles se distinguent lorsquøil søngit de qualifier les

interactions entre ces trois formes de capital.

2.1. La souten(dur)abilité faible :

Døun côté, les partisans de la soutenabilité faible (durabilité faible), avec Hicks, Hartwick et Solow, soutiennent que le capital physique peut, dans certaines limites, se substituer au capital naturel au fur et à mesure des progrès technologiques. Autrement dit, la réduction de capital naturel (comme løutilisation døune matière première épuisable telle que le pétrole) peut être compensée par un accroissement du capital physique de la même valeur (comme le développement des capacités de production døenergie renouvelable).

Cette école croit à la poursuite de la croissance économique et du progrès technologique : elle accepte donc de voir diminuer les ressources naturelles tant que le stock total de capital reste constant.

2.2. La souten(dur)abilité forte :

De løautre côté, les tenants de la soutenabilité forte (durabilité forte), avec Daly et Perrings, affirment que le capital physique nøest pas totalement substituable au capital naturel. Le stock de capital naturel détermine le bien-être des hommes : cøest un facteur limitant de la croissance. Par ailleurs, notre connaissance des écosystèmes est limitée : vu leur fragilité et leur complexité, une exploitation non réfléchie peut leur causer des dommages irréversibles, sans commune mesure avec les gains économiques que løon peut en espérer.

Cette école défend donc les principes de précaution et de non-décroissance dans le temps du capital naturel afin de préserver au maximum le potentiel de développement transmis aux générations futures. Certains adeptes de cette école soutiennent que notre mode de consommation actuel épuise rapidement la planète.



e capital naturel sont-ils substituables ou complémentaires ?

préserver le stock de capital total ou le stock de capital naturel ? De la réponse à ces questions dépendront bien évidemment les recommandations des économistes aux décideurs pour orienter les politiques publiques vers un développement plus durable.

3. Le développement durable : un indicateur économique synthétique

Les indicateurs économiques, et en particulier le produit intérieur brut (PIB) sont plus anciens, plus éprouvés, plus compréhensibles, plus consensuels que les indicateurs que løon tente de mettre en place ces dernières années dans les domaines social et environnemental.

Par ailleurs, løunité monétaire permet de faire du PIB un indicateur global, synthétique, éminemment lisible de la croissance économique døun pays. Ainsi la dimension économique, mieux quantifiée par un indicateur unique, conserve-t-elle un poids prépondérant dans les décisions prises par nos dirigeants, au risque døocculter les enjeux sociaux et environnementaux et de nous conduire à des choix non durables.

Aussi, nombreux sont ceux qui réfléchissent à un indicateur qui couvrirait lænsemble des dimensions du développement durable tout en conservant les qualités du PIB.

3.1. L'indicateur de développement humain (IDH) :

Initié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 1990, cet indice composite tient compte du niveau de vie (PIB par habitant exprimé en parité de pouvoir døachat) rapport mondial sur le développement humain, le PNUD classe les pays du monde selon cet indice sur une échelle de 0 à 1 et compare les résultats obtenus avec un classement purement économique basé sur le PIB par habitant.

En 2006, løAlgérie a été classée à la 46^{ème} place en terme de produit brut par habitant (avec 84.649 USD), mais à la 102^{ème} place en terme de développement humain.

3.2. Les maicateurs de bien-être :

Ils sont liés aux recherches sur le capital social, humain et naturel, soutenues en partie par la Banque mondiale et løOCDE. Il existe deux principaux indicateurs de bien-être : døune part, løindice de santé sociale, calculé à partir de 16 indicateurs élémentaires regroupés en diverses composantes associées à des catégories døâge (enfants, jeunes, adultes, personnes de plus de 65 ans), portant sur des éléments relativement incontestables et pour lesquels il existe des séries statistiques homogènes ; døautre part, løindice de bien-être économique de Osberg et Sharpe (Canada) présenté en 2000 et portant sur six pays de løOCDE. Ce travail a été repris dans un rapport de løOCDE publié en 2001 sous le titre significatif « Du bien-être des nations, Le rôle du capital humain et social ».

Son originalité est døintroduire des éléments de soustraction dans la comptabilisation des stocks de richesse (par exemple la dette extérieure nette par habitant et le coût de la dégradation de løenvironnement) et døajouter en revanche des éléments traditionnellement absents du PIB, tels que le travail domestique, les ressources naturelles par tête, le capital humain.

Tous ces indicateurs (IDH et indicateurs de bien-être) couvrent les dimensions économique et sociale du développement durable, mais relèguent à løarrière plan sa dimension environnementale.

3.3. L'empreinte écologique :

Lømpreinte écologique est un indicateur qui permet døngréger différents impacts environnementaux en un indicateur unique, exprimé en hectares, représentant la « surface de terre et dønau biologiquement productive qui est nécessaire pour produire les ressources consommées et assimiler les déchets générés par une population donnée ». Cette agrégation, surtout utilisée pour mesurer lømpreinte écologique au niveau national, prend

Unlimited Pages and Expanded Features

: Communication, environnement et développement durable

générés par six types døactivités humaines : les cultures

produisant nammentation et les fibres végétales ; les élevages døanimaux pour la viande, le lait, la laine ; les forêts cultivées produisant du bois (fibre et combustible) ; les espaces marins et eaux de surface ; les sols construits (infrastructure pour le logement, transport, production industrielle et barrages hydroélectriques) ; la combustion des combustibles fossiles. Des coefficients de transfert (déterminés par M. Wackernagel) permettent døeffectuer cette agrégation.

Contrairement aux indicateurs présentés dans les paragraphes précédents, celui-ci met løaccent sur løenvironnement, mais renvoie au second plan les aspects économiques et sociaux du développement durable.

Amérique de Nord

Europe de l'Ouest

Europe de l'Est et Europe Centrale

Amérique latine et Caraîtes

Moyen-Orient et Asie Centrale

Asie-Pacifique

Afrique

3 407

Population (mitlions)

Figure n°5 : L'empreinte écologique par grandes régions du monde, 2006.

Source: WWF, rapport Planète vivante 2006



J.4. LC I ID VCI L .

Au moment de la préparation du Sommet de la terre de Rio en 1992, les Nations Unies révisaient leur « système de comptabilité nationale ». Conscientes de lømportance croissante accordée aux problèmes liés à lænvironnement, elles ont voulu introduire dans le nouveau système (SCN93), un PIB vert, cæst-à-dire un PIB ajusté pour tenir compte des impacts des activités économiques sur lænvironnement. Cette démarche sæst heurtée à trois obstacles principaux :

La première difficulté est de dresser une liste exhaustive des éléments à prendre en compte : nuisances (bruits, odeurs, pertes de temps dues aux encombrements dans les villesí) ; la dégradation de løenvironnement (pollution de løair, de løeau, érosion des sols, perte de biodiversitéí) ; les impacts sur la santé et le bien-être des individus ; épuisement des ressources disponibles (pétrole, ressources minièresí).

Au-delà de cette liste, se pose la question de la valorisation de ces éléments dans la mesure où il nœst pas possible de se référer dans ce cas à une valeur monétaire déterminé sur un marché.

Faut-il retenir le coût de remise en état ? Mais ce coût est souvent excessif, et devient même infini quand le retour à lœtat antérieur est irréalisable. Faut-il essayer dœvaluer le prix que les consommateurs seraient prêts à payer pour compenser les dommages ? Mais cette évaluation est pour le moins délicate et elle risque dœtre trop faible si la dégradation est destinée à durer pendant une période plus longue que celle que les consommateurs prendront spontanément en compte.

Plus profondément, beaucoup déconomistes et de défenseurs de léenvironnement refusent léidée même de calcul monétaire, et se poposent donc par principe à de telles estimations. En tout état de cause, si ce dernier indicateur reflète les dimensions



léveloppement durable, il ne tient pas compte de ses aspects

SOCIAUA.

Tous les exemples présentés dans cette section montrent combien il est difficile de construire un indicateur synthétique, acceptable et compréhensible par tous, et qui couvrirait les trois dimensions du développement durable.

En outre, nous avons vu que le développement nœst durable que søil est « économiquement viable, écologiquement durable, socialement équitable ». Autrement dit, il doit être harmonieux dans ses trois dimensions : une bonne efficacité économique par exemple ne peut compenser des dégradations irréversibles de lænvironnement. Un indicateur synthétique risquerait de masquer les problèmes rencontrés dans tel ou tel axe du développement durable.

Il semble donc préférable de mesurer précisément les progrès réalisés et les points à améliorer pour chaque dimension, chaque enjeu du développement durable, à løaide døune série døindicateurs. Ces batteries døindicateurs de développement durable, conçues comme des outils de diagnostic et døaide à la décision, se sont multipliées depuis la Conférence de Rio. La plupart des organisations internationales (ONU, Banque mondiale, OCDE, UEí), nombre døÉtats ou de collectivités locales, ont mis en place de telles séries døindicateurs, analysés par référence à un état passé, un objectif futur ou encore la situation døautres pays ou ensembles territoriaux.

Cette prolifération des indicateurs de développement durable pose la question du cadre donalyse : comment construire une grille doindicateurs structurée qui soit un outil efficace doinformation du public et donale à la décision ?



s dimensions du développement durable



Source : Notes et études économiques, n°28, septembre 2007

4. Le développement durable, un instrument de consensus :

Le développement durable est désormais une préoccupation des Etats, et des régions, il entre aussi dans les stratégies des sociétés industrielles et des acteurs du secteur tertiaire.

Cette notion est également devenue dans certains pays occidentaux un objet données ignement, de locole primaire au lycée. Les médias s'en sont emparés, les publications sur le sujet sont nombreuses, émanant doconomistes, dourbanistes, de politistes, de juristes, domnées que se politistes, de juristes, domnées que se politistes de juristes de politistes.

Le développement durable, qui se veut une nouvelle manière de penser le monde et de le gérer, qui tente déapporter des réponses aux inquiétudes relatives à la planète, renvoie en



Click Here to upgrade to

: Communication, environnement et développement durable

estions. Néanmoins, en dépit du flou conceptuel et politique

qui emoure cette notion, en depit des doutes sur les instruments à adopter pour sa mise en pratique, de la difficulté døarticulation et de définition des échelles pertinentes à sa mise en à uvre, malgré la multitude døacteurs et la prégnance des conflits qui caractérisent leurs relations, le développement durable a acquis une dimension mondiale dont il est nécessaire de souligner løntérêt comme les contradictions.

Certains refusent cette notion de développement durable car elle ne remet pas vraiment en question les modèles de développement économique actuels, caractérisés par la course à la production, le productivisme (agriculture), løintégration à la sphère marchande døun nombre toujours plus grand døbjets et døactivités. Pour eux, il est illusoire de penser que la poursuite de la croissance aille dans le sens døune protection de løenvironnement. Ils critiquent løidée selon laquelle løaugmentation accrue du capital (équipements, connaissances, compétences, etc.) créé par les hommes pourrait compenser les quantités moindres de capital naturel (le stock de ressources naturelles disponibles).

Døautres regrettent aussi que la notion de développement durable soit devenue une notion fourre-tout, au-delà des stricts aspects environnementaux et intergénérationnels, et que les autorités løutilisent dans de multiples circonstances. Le développement durable recouvre ainsi le progrès social, la solidarité entre les peuples, la lutte contre la faim, løéquité sociale, le commerce équitable, une alimentation saine et adaptée, les droits de løhomme, etc.

Par ailleurs, les ONG, après avoir inventé et promu le développement durable (comme le World Wide Fund for Nature par exemple), se voient peu à peu dépossédées de ce domaine par les gouvernements et les entreprises.

La notion de développement durable est finalement très ambivalente car døun côté, elle met løaccent sur les effets négatifs du système de développement économique actuel, et, de



comme une légitimation des évolutions actuelles quitte à

mægrer une anmension environnementale dans celles-ci. Une chose est sûre, cæst quæl faille penser à endiguer cette avancée exponentielle en matière dœutilisation des ressources naturelles en dépit de cette cacophonie définitionnelle. Car au delà de cette mésentente, il existe un enjeu, aussi vrai que grave, sur lequel tous les savants doivent se pencher pour au moins ralentir cette hégémonie et se donner le temps de réfléchir à des solutions moins condamnable que celle que læon vit actuellement.

5. Les caractéristiques du développement durable :

Bien que le développement durable soit une notion constituant lépine dorsale de léconomie moderne, il nœn demeure pas moins que les objectifs de lœune déstabilisent le le causant des problèmes qui font ressortir les caractéristiques de la première

Les caractéristiques que nous allons décrypter montrent en fait le caractère à la fois clair et opaque de cette notion plus que jamais døactualité.

5.1. L'irréversibilité:

Par rapport à la vie humaine, ce qui dérange le plus, au-delà du fait que la pollution atteint des sommets chaque année, cœst que les dégâts causés søinstallent dans la durée ; les dérèglements climatiques par exemple causés par la diminution de la couche døozone et le renforcement de læffet de serre peuvent durer plusieurs siècles du fait de læxtrême sensibilité de løatmosphère au moindre changement. La stabilité des produits toxiques (les piles et les batteries) dans la nature durant des années voire des décennies en est un autre et tout aussi édifiant exemple.

Ces exemples montrent bien le degré de le leur incidence considérée comme irréversible à lœchelle dœune vie humaine. Le retour à la normale peut prendre des siècles.. trop long pour quœn profite la génération avec laquelle nous vivons aujourdøhui, peut être la prochaine ou celle dœprès.



énérationnel constitue la seconde caractéristique. Elle est au

S and Expanded Features

co ur des debats et le sujet phaie des militants doun développement durable pour tous.

5.2. Le manque d'équité inter et intragénérationnelle :

Les démarches entérinés et les choix faits par les politiques ou les experts gouvernementaux en matière dœnvironnement søinscrivent nécessairement dans le temps. Ces décisions mettent en jeu le bien être des individus actuels et des générations futures.

Pour la génération actuelle le fossé entre le Nord et Sud est béant tant la disparité est criante en matière de quotient de profitabilité des avantages du développement durable; pour les locataires du Sud, une position attentiste est de mise devant la multiplication des zones à risque pour lœnvironnement et la réitération -dans un silence passif- de catastrophes écologiques à terre, en mer et dans lœnir avec successivement des explosions de pipes au Nigeria, le déversement de déchets toxiques au larges des pays dits « en voie de développement » (lønde) -cœst à se demander de quelle développement parle t-on ici-, et des usines délocalisées de production chimiques et autres produits fortement toxiques émettant des gaz toxiques provoquant le cas échéant des pluies acides.

Au même moment les pays du Nord, et sans crier gare, jouissent des résultats døune économie reposant sur la sur exploitation des ressources naturelles, ne se souciant pas de løavenir et bafouant par la même occasion le protocole de Kyoto et tout les autres óbien quøils soient ratifiés par ces pays à læxception des Etats-Unis.

Devant cette déchéance annoncée, nous nous demandons quœn sera-t-il des générations à venir ? Trop peu dœléments pour se prononcer de manière sûre, mais au train où vont les choses, il est fort à parier que les générations succédant à la notre nœuront pas autant de choix que nous, ils seront plus contraints døptimiser tout ce qui constitue leur bulle vitale pour espérer durer.

Lønvironnement. Ce facteur est en réalité lié à plusieurs indices que sont løindice du développement humain, le taux de natalité, le nombre de ménages raccordés au réseau dæau potable, et bien døautres, qui interagissent entre eux et qui confèrent une situation floue et non définitive. Løincertitude amène par ailleurs à définir des critères de choix globaux, tel que le principe de précaution de Perrings¹³.

5.4. La mutidimensionnalité :

Les problèmes liés à la surexploitation des richesses naturelles, provoquent dans la majeure partie des cas recensés des réactions en chaîne. Et pour cause, nous ne pouvons plus isoler les actions déépuisement des ressources avec les dégats quœlle engendre en aval à cette catastrophe. Ainsi, le manque de ressources influe directement sur lœnvironnement. Une ressource polluée ne peut plus être disponible pour lœusage quœn attend dœlle. Læxtraction de ressources épuisable cause des pollutions perçues à lœchelle locale ou régionale (ex. lœmission du CO₂ renforçant lœffet de serre). Cette situation explique læspect multidimensionnel qui existe entre læxploitation et lœpuisement des ressources.

6. Les instruments et les politiques dédiés à la « durabilité » économique :

Le caractère durable est un but à long terme sur lequel il y a un consensus large et croissant. L'établissement de ce but est fondamentalement une décision sociale sur le caractère désirable d'un système économique écologique « vivable ». Il implique le maintien de :

- Une échelle durable (soutenable dans le temps) de l'économie quant à son système écologique de support de la vie;

-

¹³ PERRINGS C, Reserved rationality and the precautionary principle: technological change, time and uncertainty in environmental decision making. In Ecological Economics: the Science and Management of Sustainability, édition. R. Costanza -New York: Columbia University Press, 1991.



des ressources et des opportunités entre les générations

presentes et ratures, aussi oien qu'entre les agents de la génération actuelle;

- Une allocation efficace des ressources qui prend en compte de façon adéquate le capital naturel.

Nous ne pouvons être certains que nous avons réalisé le caractère durable que rétrospectivement. Les politiques et les instruments durables sont donc ceux dont nous prévoyons qu'ils mèneront à l'accomplissement du but. Comme toutes les prédictions, elles sont incertaines. Dans la conception de politiques et instruments durables, nous voudrions maximiser la probabilité de succès, tout en reconnaissant et en réduisant au minimum l'incertitude restante.

Dans ce qui va suivre, nous essayerons de décrire les trois grands instruments politiques, qui se renforcent mutuellement et qui ont une haute probabilité d'assurer que le développement économique (par opposition à la croissance économique) sera écologiquement durable :

- ❖ Une taxe sur la diminution du capital naturel visant à réduire ou éliminer la destruction du capital naturel. L'utilisation de capital naturel non-renouvelable devrait être équilibrée par un investissement en capital naturel renouvelable pour éviter l'impôt. L'impôt serait transmis aux consommateurs par le prix des produits et enverrait les signaux appropriés sur le coût relatif de caractère durable de chaque produit, déplaçant la consommation vers divers produits plus durables.
- ❖ Le principe de précaution pollueur payeur (4P) serait appliqué aux produits potentiellement destructeurs pour incorporer le coût de l'incertitude sur les dommages écologiques aussi bien que le coût des dégâts connus. Cela donnerait aux producteurs une motivation forte et immédiate pour améliorer leur performance



de réduire le montant de l'obligation et de l'impôt

envnomementaux qu'ns devraient payer.

❖ Un système de tarifs douaniers écologiques visant à permettre à des pays individuels ou des blocs commerciaux d'appliquer les deux mesures citées ci-dessus sans contraindre les producteurs à se déplacer à l'étranger pour rester compétitifs. Les droits compensatoires seraient évalués pour imposer équitablement les coûts écologiques associés à la production sur les produits tant locaux qu'importés. Les revenus des tarifs seraient réinvestis dans l'environnement mondial, plutôt qu'ajoutés aux revenus généraux du pays concerné.

6.1. Impôt sur l'épuisement du capital naturel (ECN) :

La façon de mettre en oeuvre la contrainte de durabilité (absence de décroissance nette du capital naturel) est de maintenir la sortie (la consommation de CNT) constante aux niveaux actuels (cela sera mieux si cœst à des niveaux inférieurs vraiment durables) en taxant très lourdement la consommation de CNT, particulièrement de l'énergie. La société pourrait lever la plus grande part du revenu public d'un tel impôt sur l'épuisement du capital naturel et compenser en réduisant l'impôt sur le revenu, particulièrement sur les catégories inférieures de la répartition du revenu, et peut-être même en finançant un impôt sur le revenu négatif pour les catégories les plus basses.

6.1.1. Application du principe, entre optimisme et scepticisme :

Les optimistes techniques qui croient que l'efficacité peut augmenter significativement devraient bien accueillir cette politique, qui augmente considérablement les prix des ressources naturelles et encouragerait puissamment justement ces avancées techniques dans lesquelles ils ont tant de foi. Les sceptiques qui manquent de cette foi technique devraient néanmoins être heureux de voir la consommation limitée puisque c'est leur impératif principal pour conserver les ressources pour l'avenir.



Click Here to upgrade to

: Communication, environnement et développement durable

rotégés contre leurs pires craintes; les optimistes seraient

et que l'énorme augmentation de l'efficacité se produit effectivement, ils n'en seront que plus heureux. Ils obtiendront ce qu'ils voulaient, mais cela coûtera moins cher qu'ils ne s'y attendaient et qu'ils n'étaient prêts à payer.

Les optimistes, pour leur part, peuvent difficilement élever une objection à une politique qui non seulement permet, mais fournit des incitations fortes pour le progrès technique même sur lequel leur optimisme est basé. S'il s'avère qu'ils ont tort, au moins ils devraient être heureux que le taux de destruction environnementale ait été ralenti.

La mise en oeuvre de cette politique ne dépend pas d'une mesure précise du capital naturel, mais le problème de la valorisation reste pertinent dans le sens que cette recommandation de politique est basée sur la perception que nous sommes à ou au-delà de l'échelle optimale. L'évidence qui amène cette perception consiste dans l'effet de serre, l'effondrement de la couche d'ozone, les pluies acides et le déclin général dans de nombreuses dimensions de la qualité de la vie. Il serait utile d'avoir de meilleures mesures quantitatives de ces coûts perçus, de même qu'il serait utile de disposer d'un altimètre quand nous sautons d'un avion. Mais nous préférerions tous un parachute à un altimètre si nous ne pouvions prendre qu'un des deux. Les conséquences d'une chute libre non freinée sont suffisamment claires sans une mesure précise de notre vitesse et de notre accélération. Nous aurions besoin au moins d'une estimation approximative de la valeur de la diminution du capital naturel pour déterminer l'ampleur de l'impôt suggéré sur l'ECN.



du principe:

La rassonne pontique de cette politique est une question importante et difficile. Elle représente certainement un changement majeur dans la façon dont nous voyons notre rapport au capital naturel, et aurait des implications sociales, économiques et politiques majeures. Mais ces implications sont justement celles auxquelles nous devons nous confronter et faire face si nous espérons atteindre la durabilité.

À cause de sa logique, de sa simplicité conceptuelle et de sa structure incitative, intégrée par construction au marché, menant au caractère durable, l'impôt sur l'ECN proposé peut être la plus politiquement réalisable des alternatives possibles pour atteindre la durabilité.

Nous n'avons pas essayé de mettre au point tous les détails de la façon dont l'impôt sur l'ECN serait administré. En général, il pourrait être administré comme n'importe quelle autre taxe, mais il exigerait très probablement des accords internationaux ou au moins des tarifs douaniers écologiques nationaux (comme discuté plus loin) pour empêcher certains pays d'inonder les marchés avec du capital naturel non taxé ou des produits réalisés avec du capital naturel non taxé (comme discuté plus loin).

En reportant la plus grande part du fardeau fiscal sur l'impôt sur l'ECN et en allégeant lømpôt sur le revenu, l'impôt sur l'ECN pourrait en réalité simplifier l'administration des taxes tout en fournissant les incitations économiques appropriées pour réaliser le caractère durable.

6.2. Le principe de précaution - pollueur payeur (4P) :

La mise en oeuvre de cette vue de la science nécessite une nouvelle approche de la protection de l'environnement qui reconnaît l'existence de la vraie incertitude plutôt que de la nier, et qui inclut des mécanismes de protection contre ses effets potentiellement



Unlimited Pages and Expanded Features de l'incertitude sur les impacts. raioic impact

> Le principe de précaution prépare le terrain pour cette approche - le défi réel est de développer des méthodes scientifiques pour déterminer les coûts potentiels de l'incertitude et pour ajuster les incitations de façon que les parties appropriées payent ce coût de l'incertitude et aient des motivations appropriées pour réduire ses effets nuisibles. Sans cet ajustement, les coûts totaux des dégâts environnementaux continueront à être laissés hors

> dégradation environnementale continueront à fournir des incitations fortes à dégrader

de la comptabilité et les subventions cachées de la société à ceux qui profitent de la

l'environnement au-delà des niveaux durables¹⁴.

Pendant les deux décennies passées il y a eu des discussions marathoniennes sur l'efficacité qui peut théoriquement être atteinte dans la gestion environnementale à l'aide des mécanismes du marché (Brady & Cunningham 1981, Cropper & Oates 1990). Ces mécanismes sont conçus pour modifier la structure de prix du système de marché actuel pour incorporer les coûts sociaux et écologiques totaux à long terme des activités d'un agent économique. Les mécanismes "incitatifs" suggérés incluent des taxes sur la pollution, des permis négociables de pollution, des exigences de responsabilité financière et des systèmes de consignation. Prendre en compte l'incertitude omniprésente inhérente aux problèmes environnementaux d'une facon précautionneuse est possible en utilisant de nouvelles versions de ces alternatives incitatives.

Peskin, H. M. 1991. Alternative environmental and resource accounting approaches. In Ecological Economics: the Science and Management of Sustainability, ed. R. Costanza. New York: Columbia Univ. Press.

Click Here to upgrade to Inlimited Pages and Expanded Feature

nts incitatifs:

on instrument mercari mnovant est actuellement étudié pour gérer l'environnement par précaution dans un contexte d'incertitude, c'est un système de caution d'assurance environnementale flexible (Costanza & Perrings 1990). Cette variante du système de consignation est conçue pour intégrer à la fois les coûts environnementaux connus et incertains dans le système incitatif et pour induire de l'innovation technique environnementale positive. Il fonctionne de cette façon : en plus de faire payer un agent économique directement pour les dégâts environnementaux connus, une caution d'assurance égale à la meilleure estimation actuelle des plus gros dégâts environnementaux futurs potentiels serait prélevée et conservée dans un compte bloqué porteur d'intérêts pendant une durée prédéterminée. Conformément au principe de précaution, ce système nécessite l'engagement de ressources maintenant pour compenser les effets futurs potentiellement catastrophiques d'une activité actuelle. Des parties de la caution (plus l'intérêt) seraient remboursées quand l'agent pourrait démontrer que les pires dégâts soupçonnés ne se sont pas produits ou seraient inférieurs à ceux initialement estimés.

Si des dégâts se produisent vraiment, des parties de la caution seraient utilisées pour réhabiliter ou réparer l'environnement et éventuellement pour indemniser les parties lésées. Les fonds retenus en caution pourraient continuer à être utilisés pour d'autres activités économiques. Le seul coût serait la différence (en plus ou en moins) entre l'intérêt sur la caution et le retour qui aurait pu être gagné par l'entreprise si elle avait investi dans d'autres activités. En moyenne on devrait s'attendre à ce que cette différence soit minimale. De plus, "l'épargne obligatoire" que la caution impliquerait pourrait en réalité améliorer la performance économique totale dans des économies comme celle des Etats-Unis, qui est chroniquement sous capitalisée.



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features : Communication, environnement et développement durable

teurs de ressources environnementales déposent une caution

remboursements), la charge de la preuve (et le coût de l'incertitude) est reportée du public sur l'utilisateur de la ressource. En même temps, les agents ne sont facturés d'aucune façon définitive pour des dégâts futurs incertains et peuvent récupérer des parties de leur caution (avec intérêt) en proportion de leur performance par rapport au plus mauvais cas.

Les systèmes de consignation, en général, ne sont pas un concept nouveau. Ils ont été appliqués avec succès à une gamme d'objectifs politiques de consommation, conservation et environnementaux (Bohm 1981). Les exemples les mieux connus sont les systèmes pour les conteneurs de boisson et les huiles de vidange usagées qui ont tous deux prouvé leur efficacité.

Les cautions de performance et d'assurance environnementale fonctionneraient d'une façon similaire (en fournissant une garantie contractuelle que løindustriel opèrerait d'une façon environnementalement inoffensive), mais seraient prélevées pour la meilleure estimation courante des plus gros dégâts environnementaux potentiels futurs. Les fonds dans la caution seraient investis et produiraient un intérêt qui pourrait être rendu à løindustriel. Une stratégie d'investissement "environnementalement inoffensive" serait probablement la plus appropriée pour une telle caution.

Ces cautions pourraient être administrées par l'autorité régulatrice qui gère actuellement l'opération ou la procédure (par exemple, aux Etats-Unis, le Ministère de l'Environnement). Mais on peut débattre du fait qu'il est meilleur de mettre en place une agence complètement indépendante pour administrer les cautions. La conception détaillée des institutions administrant la caution mérite une réflexion et une analyse complémentaire considérable et dépendra des exigences de chaque situation individuelle.

usqu'à ce que l'incertitude ou une certaine partie de celle ci

son supprimee. Cera roummant une incitation forte au principal pour réduire l'incertitude sur leurs impacts environnementaux aussi rapidement que possible, soit en finançant la recherche indépendante ou en changeant leurs processus pour d'autres qui soient moins destructeurs. Un corps quasi judiciaire serait nécessaire pour résoudre les désaccords sur la date et le montant des remboursements des cautions. Ce corps utiliserait la dernière information scientifique indépendante sur les pires dégâts écologiques qui pourraient résulter des activités d'une société, mais avec la charge de la preuve sur l'agent économique qui recherche un gain dans l'activité, pas sur le public. Le protocole pour l'analyse la plus pessimiste existe déjà au sein du Ministère de l'Environnement américain. En 1977 le Council on Environmental Quality américain a exigé l'usage d'analyse la plus pessimiste pour mettre en oeuvre le NEPA (National Environmental Policy Act de 1969). Cet acte exigeait de l'agence régulatrice qu'elle considère les pires conséquences environnementales d'une action quand une incertitude scientifique était impliquée (Fogleman 1987).

6.2.2. Les instruments incitatifs sont ils sélectifs ? :

Un argument potentiel contre la caution est qu'elle favoriserait les sociétés relativement grandes qui pourraient se permettre de supporter la responsabilité financière d'activités potentiellement dangereuses pour l'environnement. C'est vrai, mais c'est exactement l'effet désirable, puisque les sociétés qui ne peuvent pas supporter la responsabilité financière ne devraient pas transmettre le coût de dégâts environnementaux potentiels au public. « Dans l'industrie de la construction, les petites sociétés "qui déménagent à la cloche de bois" sont empêchées (à l'aide des cautions de performance) de prendre des raccourcis et de mettre en danger le public pour faire une soumission moins chère que les sociétés responsables » 15.

-

¹⁵ Op,Cit.



les petites entreprises seraient éliminées. Loin de là. Elles

pourraient soit former des associations pour gérer la responsabilité financière d'activités environnementalement risquées, ou, de préférence, elles pourraient changer vers des activités environnementalement plus inoffensives qui n'exigeraient pas de grosses cautions d'assurance. Cet encouragement au développement de nouvelles techniques environnementalement inoffensives est une des séductions principales du système de caution et les petites start-ups montreraient certainement le chemin.

Les éléments individuels du système 4P ont un large support théorique, et ont été mis en oeuvre auparavant sous des formes diverses. Le principe de précaution acquiert une large acceptation dans beaucoup de secteurs où la vraie incertitude est importante. Les procédés de règlement environnemental à base d'incitation sont également reçus comme des façons plus efficaces d'atteindre des buts environnementaux. Par exemple, løU.S. Clean Air Act contient un système de permis négociables pour contrôler la pollution atmosphérique.

Le principe de précaution comme le principe pollueur-payeur sont incorporé dans l'Agenda 21, les résolutions finales de la Conférence de 1992 des Nations unies sur l'Environnement et le Développement (Agenda 21,1992). En liant ces deux principes importants, nous pouvons commencer à prendre en compte effectivement l'incertitude d'une façon économiquement efficace et écologiquement durable.

Dans un sens, nous allons déjà dans la direction du système 4P. Plus la responsabilité stricte pour les dégâts environnementaux devient la norme, plus les entreprises prévoyantes commencent déjà à se protéger contre des possibles futurs procès et des demandes de dommages et intérêts en mettant de côté des fonds à cette fin. Le système 4P est, en fait, une exigence que toutes les entreprises soient prévoyantes. C'est une amélioration par rapport à la responsabilité stricte parce que cela :



les coûts dans le présent où ils auront un impact maximal sur

re processus accisionnel, et les reporte du public sur l'utilisateur de la ressource,

Fournit des évaluations centrées sur les limites des impacts potentiels dans une perspective économique écologique complète, pour assurer que la taille des cautions soit assez grande pour couvrir les pires dégâts,

 Assure qu'une utilisation appropriée des fonds est faite en cas d'un défaut partiel ou total dans le processus de production.

Grâce à sa logique, son équité, son efficacité et sa capacité à mettre en oeuvre, le système 4P promet d'être à la fois économiquement pratique et politiquement faisable. Cette promesse est assurée par l'utilisation de mécanismes légaux et financiers qui ont des précédents longs et couronnés de succès par le passé.

Nous pensons qu'il peut faire beaucoup pour aider à sortir de la crise environnementale actuelle avant qu'il ne soit trop tard.

6.3. Tarifs douaniers écologiques : rendre le commerce durable

Si tous les pays du monde adoptaient et mettaient en application le système 4P et l'impôts sur l'ECN, il n'y aurait aucun problème (au moins d'un point de vue écologique) à permettre le "libre" échange. Étant donnés les engagements récents de la communauté mondiale à l'idée de développement durable (Agenda 21, 1992), il ne semble pas totalement hors de question qu'un accord mondial dans cette direction puisse un jour être mis au point. Mais en attendant, il y a des instruments alternatifs qui pourraient permettre à des pays isolés ou des blocs commerciaux d'appliquer le système 4P et l'impôt sur l'ECN dans leurs économies locales sans contraindre les producteurs étrangers.



plication:

La cie est require. On pays ne peut pas imposer des droits sur les importations qu'il n'impose pas aussi sur les produits locaux. Mais si un pays choisissait d'adopter le système 4P et l'impôt sur l'ECN à l'intérieur du pays, il pourrait aussi adopter un système de tarifs douaniers écologiques qui imposeraient des coûts équivalents aux importations. C'est une utilisation des tarifs douaniers différente de l'utilisation habituelle.

Dans le passé, les tarifs douaniers ont été utilisés pour protéger les industries locales de la compétition étrangère. L'utilisation proposée (et plus défendable) des tarifs douaniers (en conjonction avec le 4P et l'impôt NCD) est de protéger l'environnement domestique (et mondial) des pollueurs privés et des utilisateurs de ressource non-durables, indépendamment de leur pays d'origine. Les mécanismes pour imposer les tarifs douaniers sont bien établis. Tout ce qui change est le motif et le résultat. Les tarifs douaniers écologiques proposés aboutiraient à des schémas de commerce qui ne mettent pas en danger la durabilité.

Les revenus des tarifs douaniers pourraient (et devraient) être réinvestis dans le capital naturel. Il serait particulièrement attirant de réinvestir dans le capital naturel dans le pays auquel le tarif douanier a été imposé. Cela "fermerait la boucle" et empêcherait le commerce d'induire une destruction nette de capital naturel dans les pays moins développés, comme il le fait aujourd'hui.

En résumé, l'intégration de l'écologie et de l'économie a commencé à fournir de nouveaux aperçus sur les liens entre les systèmes écologiques et économiques et à suggérer quelques politiques générales concernant la façon de réaliser le caractère durable (Daly 1990 Costanza 1991; Young 1992). Prises ensemble, elles se complètent et peuvent être suffisantes pour atteindre la durabilité écologique, un pré requis nécessaire au caractère durable du système global. La durabilité écologique implique le maintien de l'économie à



e pas le système écologique (c'est-à-dire, des standards

: Communication, environnement et développement durable

Pages and Expanded Features

et futures. Les instruments, basés sur les incitations du marché, suggérés pour mettre en oeuvre ces politiques sont conçus pour le faire avec une efficacité relativement élevée. Ce ne sont pas les seuls mécanismes possibles pour réaliser ces buts, mais il y a des indications considérables qu'ils fonctionneraient plutôt bien. En nous concentrant sur des politiques et des instruments ciblés, nous pouvons commencer à construire un assez large consensus pour mettre en oeuvre ces changements.

Les trois instruments politiques suggérés (taxe sur l'Épuisement du Capital Naturel (ECN), Principe de Précaution Pollueur Payeur (4P) et Tarifs Douaniers Écologiques (TDE) appliquées ensemble feraient une grande partie du chemin pour assurer la durabilité écologique tout en profitant en même temps des incitations du marché pour réaliser ce résultat avec une haute efficacité. Le temps pour agir devient limité, mais la volonté politique pour mettre en oeuvre des changements significatifs semble être finalement à portée de la main. Les trois instruments suggérés incarnent le mélange de protection de l'environnement et de potentiel de développement économique nécessaire pour les rendre politiquement faisables. Les étapes suivantes sont de continuer à élaborer et tester les instruments et de construire un large consensus pour permettre leur mise en oeuvre finale. Il n'est pas trop tard pour protéger notre capital naturel et parvenir au caractère durable.



Les objectifs déharmonisation entre les préoccupations environnementales et économiques, tels quéils sœxpriment au travers du concept de développement durable, nous amènent à essayer de trouver des solutions à long terme à une question fondamentale : quel développement soutenable pour quelle économie manageant quelles ressources naturelles ?

Avec un peu de recul, nous nous rendons compte quœn posant ses pieds sur la lune à la fin des années soixante, løHomme prend conscience que la planète bleue est une minuscule oasis fragile, perdue dans løimmensité de løunivers. À løépoque, seulement 3,5 milliards døêtre humains vivaient sur la Terre. Aujourdøhui, nous sommes 6,2 milliards, une augmentation de près de 80% en à peine 33ans. Et si løon en croit les données démographiques, il y a de fortes chances pour que la Terre soit peuplée de 10 milliards døêtres humains avant le milieu du siècle (entre 2035 et 2045).

Quatre milliards de bouches supplémentaires à nourrir, dont la plupart se trouveront sans doute dans les mégalopoles du Tiers-Monde. Quatre milliards déhommes que l'audra loger, chauffer, éclairer alors que 800 millions de personnes souffrent à léheure actuelle toujours de la faim, que milliard et demi neont pas accès à léeau potable et deux milliards ne sont pas raccordés aux réseaux déflectricité! Or, « en 2050, si chaque habitant des pays en développement consomme autant définergie que Japonais en 1973, la consommation mondiale définergie sera multipliée par quatre! ».

Certes, en læspace de seulement un demi-siècle, le niveau de vie døune partie de løhumanité a plus évolué que pendant deux millénaires. Mais en contrepartie, les catastrophes industrielles nøont cessé de se multiplier : Tchernobyl, Seveso, Bhopal, Exxon Valdez pour ne citer que les plus graves. Sans oublier les dégâts écologiques inquiétants :



lisparitions des espèces animales et végétales, déforestation massive, desertineation, ionte des glaciers qui font encore aujourdénui les gros titres des

journaux et provoquent des émissions de débats télévisés interminables sur la question.

Des propositions corrélées et interdépendantes ont été mises sur pied : Un impôt sur l'épuisement du capital naturel assure que les entrées de ressource de l'environnement vers l'économie sont durables d'une façon générale et complète (Costanza & Daly 1992), tout en donnant des motivations fortes à développer de nouvelles techniques et processus minimisant les impacts. Le principe de précaution pollueur payeur assure que la totalité des coûts des sorties de l'économie vers l'environnement sont imputées au pollueur d'une manière qui prend en compte de façon adéquate l'incertitude énorme sur les impacts de la pollution et encourage l'innovation technique (Costanza & Cornwell 1992). Un système de tarifs douaniers écologiques est une façon (en dehors d'accords mondiaux qui sont difficiles à négocier et à mettre en application) de permettre aux pays de mettre en oeuvre les deux premières propositions sans entraîner des désavantages excessifs (au moins du côté des importations) face aux pays qui ne les ont pas encore mis en oeuvre.

Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés: lœconomie, lœcologie et le social. À long terme, il nøy aura pas de développement possible søil næst pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.



Ce chapitre a pour objectif de mettre en lumière le contenu des politiques environnementales de façon générale, et celles de løAlgérie en particulier.

Dans la première section, il est question de dresser un petit « état du monde » en décrivant les variables majeures qui jadis, constituaient la base døune vie sereine et équilibrée, dans un milieu environnemental « relativement sain ».

Plus loin, dans la deuxième section, nous passerons en revue par ordre chronologique løhistoire de løavènement de løécologie et de løenvironnement dans løéchiquier politico-économique du pays, les avancées enregistrées et les actions et politiques qui restent encore à construire pour certains, et à parfaire pour døautres.

Dans la dernière section, toujours concernant notre pays, nous nous sommes intéressés aux moyens mis au service du développement écologique en Algérie, et aux différents mécanismes et organismes qui ont permis ce développement.

Unlimited Pages and Expanded

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS

TE MOUDE

1. La pauvreté, une réalité face au développement de l'environnement :

La protection de l\(\phi\)environnement et la pr\(\text{servation}\) des ressources naturelles sont une composante essentielle du d\(\text{éveloppement}\) durable. Sans un capital « environnement ad\(\text{équat} \) », tout progr\(\text{ès}\) \(\text{économique}\), social et culturel est irr\(\text{ém\(\text{édiablement}\) compromis. Les pauvres de part le monde sont \(\text{à}\) la fois les victimes et les auteurs de la d\(\text{égradation}\) de l\(\text{genvironnement}\).

De ce fait, la lutte contre la pauvreté ne constitue pas seulement un impératif moral et politique, mais aussi une condition nécessaire pour la préservation doun environnement durable. La pauvreté nœst pas uniquement un état de lætre humain. Elle est la résultante døune spirale entraînant, génération après génération, nombre døindividus croissant. Toute tâche un sans cesse de développement durable requiert donc, au préalable, lélimination de la pauvreté.

La relation entre pauvreté et environnement qui a été mise en exergue dés 1972 puis développée en 1992 met løaccent sur le lien entre la pauvreté et la dégradation de løenvironnement dans les pays en voie de développement et la « non-viabilité » des modes de production et de consommation dans les pays riches.

Dans les pays du Sud, le nombre déhabitants vivant en dessous du seuil de pauvreté est appelé à croître sensiblement du fait de læxplosion démographique. Cette relation entre pauvreté et dégradation de lænvironnement est évidente dans les pays sous développés parce que leurs économies sont basées essentiellement sur læxploitation anarchique et irrationnelle du milieu. «Les pauvres ont des



uøils ont peu ou pas de contrôle sur leurs ressources

ou extérieur), dont ils ne retirent aucun profit »¹.

La pression démographique contraignant les pauvres à exploiter de manière de plus en plus intensive le milieu pour survivre à court terme, a pour conséquence løamenuisement des ressources et pour corollaire løaccroissement de la pauvreté, hypothéquant ainsi, irrémédiablement tout espoir de survie à long terme. De plus, le milieu dans lequel ils vivent est souvent écologiquement fragile. Les zones rurales sont plus vulnérables et pour la plupart, constituées de terres arides ou semi-arides, de collines érodées ou de forêts tropicales en plus des terres marginales des aires urbaines.

En Afrique, la corrélation entre pauvreté et dégradation de løenvironnement est particulièrement frappante où la carte des zones de pauvreté coïncide avec les aires de destruction du couvert végétal. Par ailleurs, les pays les moins avancés sont situés dans des régions du globe où løeau est une ressource rare et où la sécheresse est endémique. La déforestation et la destruction du couvert végétal sont censées augmenter les surfaces cultivables et la production de nourriture. Løeffet obtenu est exactement inverse.

A titre døexemple, Haïti ne possède plus que 2% de ses forêts døorigine alors que sa production agricole a chuté de 15% au cours de cette dernière décade. Au Brésil, vingt ans de destruction de la forêt amazonienne, véritable poumon de la planète, nøont pas amélioré les conditions de vie des populations mais ont abouti, au contraire, à :

¹ ZAGAME P, lœnvironnement : une nouvelle dimension de løanalyse économique, Edition Vuibert, 1998

91

L'Exaceroissement exponentiel de la malaria et des autres maladies tropicales,

ÉLøaugmentation du taux de mortalité infantile,

ÉEt la malnutrition.

2. Système économique et environnement dans le monde :

Tout système économique reflète loaction humaine sur loenvironnement et les valeurs de la société qui la sous-tendent. Il semble que léconomie de marché a aujourdøhui montré ses limites en matière døenvironnement puisquøelle nøa pas été en mesure de cerner la perversité døun système qui ne tient pas compte des développement. Il écologiques et sociaux au en contradictions flagrantes løintérêt individuel entre (la quête et løintérêt général (le progrès général). Donner la priorité à løintérêt individuel aux dépens de la communauté et de lœnvironnement ne peut quœngendrer une société fragilisée et une pauvreté humaine et environnementale.

Cette pauvreté humaine est matérialisée par une condition sociale découlant de løinsécurité chronique générée par les dysfonctionnements du système économique sur les plans démographique, écologique, social et culturel. Il en résulte la perte de toute capacité døadaptation et donc de survie par de larges couches de la société.

La pauvreté écologique issue de la dégradation de lœnvironnement pourrait être définie comme, la perte de toute capacité dœnuto-régénération des écosystèmes dont les êtres humains font partie intégrante.

La situation qui prévaut dans les pays à économie de transition issue de løexbloc de løEst nøest guère plus brillante. Ces nations continueront, sur le long



à outrance du capital naturel dans leurs plans de Unlimited Pages and Expanded Features toute approche intégrée du « développement ис усторрениени. Desormais,

durable » implique la prise en compte des apports écologiques et sociaux. Cette démarche va au-delà de léquilibre économique quelle considère comme un système dynamique de lécosystème dont il dépend. Elle met en relief les besoins humains, dans la mesure où ils sous tendent les interactions entre les hommes et leur environnement dont le respect est fondamental pour tout développement durable. Il søagit là, døune véritable économie écologique, qui met à contribution døautres disciplines liées aux questions de durabilité telles que la sociologie, løanthropologie, la gestion des ressources humaines et les sciences de la nature, ce qui permettra de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes.

Du point de vue de « løéconomie ó écologique » la pauvreté et la dégradation de lænvironnement sont les symptômes de løinadéquation de tout économique. La croissance économique ne peut donc générer de « développement viable » que dans le respect bien compris de lœnvironnement naturel. Les forces du marché, seules, ne peuvent pas engendrer de progrès réels. Toute stratégie de développement implique la mise en oeuvre døune politique claire dænvironnement basée essentiellement sur participation des collectivités locales et de la société civile (groupe sociaux, ONG, etc.).

3. La santé l'environnement, nécessaire et un rapport mais pas suffisant:

Aujourdøhui, lænvironnement devrait être géré comme une ressource pour protéger et promouvoir la santé de løhomme et son bien être dans une perspective de développement durable. La protection et la survie des Hommes doivent être dotées døune stratégie à savoir :

- Fromouvou les memodes préventives.
- Encourager les technologies les moins polluantes pour réduire les risques auxquels la santé se trouve exposée.
- Mettre en place des systèmes d\u00ednformation pour faciliter les contrôles de l\u00edefficacit\u00ed des mesures et la prise de d\u00edcision.
- Le secteur de la santé doit assumer la responsabilité de la surveillance épidémiologique en collectant et en analysant les données et en évaluant les risques pour la santé du fait des facteurs environnementaux.

De ce fait, il informera les autres secteurs et les citoyens des tendances et des besoins prioritaires. En matière déenvironnement une politique de santé doit exprimer, tout déabord, et clairement le principe que l'environnement affecte la santé de léHomme de manière négative ou positive. Dans la perspective de la santé publique, il est donc rentable de bien gérer léenvironnement.

« Aujourdéhui, le monde a compris que le problème de santé est un problème intersectoriel et que les problèmes issus de léensemble des secteurs concernés et portant atteinte à la santé des populations doivent être traités de façon concertée et non isolément »². Par conséquent, il est impossible déassurer au citoyen une «bonne santé, le bien être physique, mental et social » si les sources de contamination et de pollution détruisent tous les efforts de prévention. Il en résulte :

94

² LONDON C, løentreprise et løintégration de løenvironnement, Edition préventive, 1996

y a surcoûts,

• une memcacne des services de santé. Les problèmes quotidiens de løenvironnement, et notamment la mauvaise qualité de løair et de løeau, continuent døinfluencer løétat de santé de la population

Réaliser développement durable, améliorer utiliser la santé un et rationnellement ressources les du milieu tâches essentiellement sont trois inséparables. dégradation de lænvironnement La peut compromettre développement et met en péril la santé humaine. La mauvaise santé prive à son tour les travailleurs de toute énergie, ce qui ralentit le développement, aggrave les pertes subies par le milieu et conduit une extension de la maladie.

Pourtant ce cercle vicieux peut être rompu. Bien évidement, de graves erreurs ont été commises par le passé au nom du développement, mais aujourdénui nous nous apercevons que le développement néest possible que séil est pleinement tenu compte des considérations écologiques de façon à ce que le citoyen puisse vivre dans un environnement meilleur.

4. Exemple de politique environnementale : La politique Tunisienne

4.1. Evolution de l'intérêt porté à l'environnement depuis son indépendance :

Løapproche environnementale en Tunisie est passée par deux périodes profondément contrastées: La première, søétend de 1956 à 1987, date du changement. Durant cette période les questions de løenvironnement ne constituaient pas un axe de réflexion dans les politiques nationales ni se situaient parmi les priorités de la société civile. La deuxième, démarrant de 1987 à nos jours,, a vu les préoccupations døordre environnemental et la préservation des ressources naturelles søimposer comme des éléments fondamentaux de la



un palier majeur døun partenariat effectif entre les services

gouvernementaux et les composantes de la société civile.

Si donc, les questions environnementales dans leur acception actuelle, ne figuraient pas à løordre du jour des préoccupations tant gouvernementales que populaires, au cours des années soixante, comme cœtait le cas dans la plupart des pays, ces questions ont commencé à émerger progressivement, depuis les années soixante dix avec une prise de conscience de plus en plus nette de la nécessité de préserver les ressources naturelles, particulièrement les terres agricoles, les parcours et les forêts, contre la désertification et læpuisement des ressources en eau, de lutter contre la pollution et la raréfaction. Depuis, les projets de reboisement et de conservation des eaux et du sol se sont multipliés, à côté de la multiplication des services døassainissement des eaux usées dans les principales villes côtières, afin dœviter les atteintes à la santé provoquées par des eaux usées contaminées. Il søagissait là døune nécessité dictée notamment par lømplantation au cours de cette période de nombreuses unités hôtelières, et par længagement du pays dans une politique volontariste de développement touristique.

Cet intérêt encore parcellaire porté à lœnvironnement au niveau gouvernemental, qui a marqué la troisième décennie de løindépendance, jusquoù fin 1987, coïncide avec une attention de plus en plus soutenue accordée aux questions de lœnvironnement au niveau international depuis la conférence des Nations Unis sur la lutte contre la désertification, réunie à Nairobi en 1976. Cœst de cette époque que la réactivité encore toute relative manifestée par des franges døintellectuels face aux résultats de ce genre de conférences internationales sur lænvironnement, et qui sæst concrétisé par la création døassociations ò uvrant dans le domaine environnemental et de la préservation des ressources naturelles.

Cette attention portée en Tunisie au volet environnemental a régulièrement crû avant la fin des années quatre vingt pour søintensifier depuis, et constituer un des axes essentiels



nent, et un instrument pour la concrétisation du droit du

enoyen a une vie aigne dans un environnement sain, lui assurant la sécurité et la santé, ainsi que les conditions døune meilleure qualité de vie garantissant les fonctions socio-économiques des ressources naturelles.

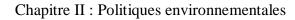
Le citoyen réagi de manière positive aux progrès palpables enregistrés par la politique environnementale depuis les années quatre vingt dix et son aspiration à vivre dans des villes propres et agréables contribuant à løamélioration de la qualité de la vie, nøa cessé dès lors, de se renforcer.

Les domaines déaction environnementale se sont étendus en conséquence, pour englober la lutte contre la pollution et toutes les formes de nuisance, léamélioration de léesthétique urbaine et la préservation des paysages naturels, la protection de léenvironnement et du patrimoine national en faune et flore tout en séemployant pour la préservation des équilibres écologiques, marins et terrestres.

Løapproche adoptée dans le traitement des questions environnementales et la mise en ò uvre des interventions sur le terrain est passé de la concomitance entre le curatif et le préventif au cours des années quatre vingt dix, à une action prioritaire de prévention puis à la consécration de løapproche intégrative qui consiste à remédier aux questions døordre environnemental par une gestion rationnelle des activités de développement. Une telle démarche a ainsi contribué à donner corps au concept de développement durable, dans de nombreux secteurs de développement.

4.2. Les aspects de la concrétisation du développement durable en Tunisie :

La concrétisation effective du développement durable requiert løintégration, en un plan cohérent, des considérations environnementales et des éléments économiques et sociaux, dès le stade de la conception et døélaboration des activités à entreprendre et des stratégies sectorielles y afférentes. Cette démarche a été mise en ò uvre en Tunisie de manière





pontique nationale de developpement aux divers domaines de protection de lœnvironnement et de préservation des ressources et des milieux naturels. Cœst dans cette optique que les programmes électoraux ont mis loaccent sur la nécessité dointégrer les dimensions environnementales et sociales dans toutes les politiques sectorielles partant du principe que la préservation de lænvironnement constitue la base du développement durable.

Cette concrétisation passe par un renforcement et une diversification des processus, par secteur et par zone territoriale. La participation de toutes les parties agissantes aux systèmes de développement, tant au niveau de la conception et de lélaboration des programmes et des projets de développement quøaux différentes étapes de prise de décisions, représente aujourdenui leune des nécessité qui conditionne la durabilité du développement et qui font partie de ce quøon søaccorde, désormais, appeler, la bonne gouvernance.

La concrétisation de cette approche participative søest renforcée depuis les années quatre vingt dix grâce à un partenariat effectif entre les différentes parties concernées par le développement et le citoyen aussi bien lors de lœ́laboration du programme døaction national de lænvironnement et du développement durable pour le XXIème siècle, lægenda 21 national, que la mise en place des différents mécanismes visant à concrétiser les aspects du développement durable, ce qui suppose, essentiellement, løintégration des résultats économiques, environnementaux et sociaux, dans toute activité ou projet de développement. Des résultats qui doivent être effectivement perceptibles, à løissue de la mise en ò uvre.

Cøest sur cette base quøil est possible de procéder à une évaluation des étapes franchies par les voies du développement durable, évaluation qui englobe, également, la



elatifs à la préparation des systèmes de développement aux

partenaires à ces systèmes et leur responsabilité au niveau de læxécution, lorsque les résultats enregistrés sont en deçà des objectifs escomptés.

4.3. Les processus du développement durable aux plans national et sectoriel :

4.3.1. L'Agenda 21 national:

Dans le but de renforcer les choix arrêtés par læ Etat et dont les contenus avaient été définis dans les programmes électoraux depuis le changement du 7 novembre, de conférer un poids accru à la participation de la Tunisie dans les instances internationales et régionales, notamment celles concernés par la conception et læ laboration des instruments de développement durable tel que læ Agenda 21. Læ Agenda méditerranéen issu de la réunion des ministres de lænvironnement des pays méditerranéens tenue à Tunis en novembre 1994 à læ occasion de la conférence ministérielle sur le développement durable en méditerranée MED21, est de mettre en à uvre les recommandations de la commission de nationale du développement durable. La Tunisie a mis en place un Agenda 21 national en 1996 sur la base dæ n processus participatif largement ouvert au niveau national et régional. Il donne une lecture tunisienne des exigences du développement durable annoncées dans læ Agenda 21 des Nations Unis et læ Agenda MED 21. Plusieurs mesures et projets prioritaires contenues dans læ Agenda 21 national ont été inscrits dans le IXème plan économique et social (1997-2001). Cæst ainsi quæ ont été tenues plus dæ ne soixantaine de réunions destinées à expliciter le concept de développement durable.



ons et choix fixés dans le programme døavenir du Chef de

døune stratégie nationale du développement durable »³.

Dans ce processus et sur a base døun partenariat entre toutes les parties prenantes au développement économique et social, il a été procédé à la définition døune vision unifiée du développement durable en Tunisie, pays confronté à des changements interrégionaux et mondiaux auxquels il est appelé à søadapter. «Le processus doit se poursuivre

conformément à cette vision, dans løbjectif døélaborer une stratégie nationale du développement durable, avec en corollaire une valorisation de la concertation qui søétait instaurée au niveau national et régional, à løoccasion de la consultation nationale « un environnement sain pour un développement durable » et différentes étapes de préparation du XIème plan où løaccent est mis sur la nécessite døy intégrer le développement durable en tant quøapproche systémique globale »⁴



Figure 7 : Affiche de campagne du Ministère tunisien de l'écologie et du développement durable

4.3.2. Les guides sectoriels du développement durable :

La concrétisation effective, au niveau sectoriel, des programmes du développement durable mis en évidence dans løAgenda 21 national, exige de se rapprocher de plus en plus des spécificités de chaque secteur et activité économique, afin de pouvoir y intégrer et de manière pratique et continue les dimensions environnementales dans les stratégies, et programmes y afférents. Cøest pourquoi la commission nationale du développement

³ Rapport national sur løétat de løenvironnement, MEDDT, 2006, P14.

⁴ Op. Cit. P17.



tion de guides du développement durable définissant de manière ciane et precise, le mode døintégration des dimensions environnementales

et sociales, selon la réalité de chaque secteur de développement, intégration devant søpérer aussi bien au niveau des politiques et stratégies sectorielles que des entreprises et des unités de production.

Il est possible jusqu'à présent, déélaborer, sur la base donne approche participative ayant impliqué toutes les parties et les experts, des guides du développement durable pour løagriculture, la pêche, les forêts, løindustrie et le tourisme, qui ont été validés par la commission nationale du développement durable et les secteurs concernés sæxercent à concrétiser le contenu de ces guides. Doautres guides sont en cours doélaboration pour les autres secteurs de développement.

4.3.3. programmes régionau x de l'environnement développement durable :

Le rôle joué par les régions en matière de développement ne cesse de croître døune période à lœutre. Cœst ainsi que la région est devenue, aujourdenui, grâce aux moyens administratifs et techniques dont elle dispose, un acteur majeur dans lømpulsion du développement économique et social. Pour toutes ces considération et en vue de renforcer les efforts consentis pour intégrer les dimensions environnementales dans les programmes et projets de développement, le ministère de tutelle a entrepris avec son homologue de løintérieur et du développement local et avec løappui des gouverneurs, un processus participatif régional dont løbjectif principal est de définir les spécificités environnementales de chaque région, en portant les préoccupations des citoyens et de tous les partenaires et secteurs concernés et ce, en se basant sur des techniques numériques utilisant des logiciels performants qui ont permis dødentifier les principaux problèmes environnementaux qui se posent dans chaque région, et détablir le lien avec les secteurs



éfinir les actions prioritaires en vue døy remédier, dans le

gouvernorat. « Ces programmes régionaux ont été adoptés par les conseils régionaux comme référence pour fixer les priorités régionales dans les domaines de la protection de lænvironnement, de læmélioration de la qualité de la vie, de la préservation des ressources naturelles, et pour la concrétisation du développement durable dans le XIème plan économique et social sæchelonnant de 2007 à 2011 »⁵.

4.4. La communication environnementale durable :

Løéducation environnementale revêt une importance majeure dans la consécration du concept du développement durable chez les jeunes générations.

Dans le but de concrétiser les objectifs tracés dans ce domaine, le ministère de tutelle a poursuivi la mise en ò uvre des programmes et des projets visant à intégrer les dimensions environnementales dans les programmes éducatifs et de loisirs, et à sensibiliser les différentes catégories de la société tunisienne, notamment les enfants, les éducateurs et les animateurs, aux divers aspects liés à lœnvironnement et au développement durable.

_

⁵ Op, Cit, P25.

JE ENVIRONNEMENTALE EN ALGERIE

1. Itinéraire du secteur environnemental dans le cadre de la politique algérienne :

Depuis løndépendance de notre pays, et durant les trente cinq années qui ont suivi le secteur environnemental a connu un développement assez confidentiel même si løAlgérie avait créé (bien avant beaucoup de pays) le conseil national de lønvironnement (CNE) en 1974, un organe consultatif qui a pour mission de proposer des éléments essentiels de la politique environnementale dans le cadre de lønéenagement du territoire et du développement économique et social. Cette commission avait été créée sous lønépulsion du gouvernement de lønépoque suite à la conférence mondiale de Stockholm de 1972.

La timidité de ce secteur sæxplique notamment par le fait que la conscience internationale sur la question nœvait pas encore commencé à faire son chemin, mais aussi, et de façon simpliste, løAlgérie se souciait à læpoque de son développement économique, avec la création de pôles industriels à Annaba, Alger et Oran, plutôt que des conséquences quængendre ce développement.

Cette période de perturbation caractérisée par le statut pas toujours clair du secteur de løenvironnement dans løéchiquier politiquo-social algérien a toutefois permis en son temps le vote de la première loi cadre sur løenvironnement : la loi N°83-03 du 05 février 1983 relative à la protection de løenvironnement, et la nécessité de la mise en ò uvre døune politique environnementale nationale en ce sens. Cette loi prévoit :

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features on et valorisation des ressources naturelles

- ntre toute forme de pollution ou de nuisance
- Amélioration du cadre et de la qualité de vie
- Rédaction de la loi fondamentale qui édicte les principes généraux couvrant les principaux aspects de la protection de lœnvironnement :
 - Faune et flore : réserves naturelles, parc nationaux.
 - Milieux récepteurs : atmosphère, mer, terre.
 - Nuisances générées par les installations classées : déchets, substances chimiques, radioactivitéí etc

Le secteur de løenvironnement était donc insuffisant et se caractérisait par une très forte instabilité, preuve en est le changement régulier de ministère de tutelle : Il a successivement été sous les ministères de løhydraulique, le secrétariat døEtat des forêts, le ministère de løintérieurí etc

rentes tutelles auxquelles été rattaché le secteur de

l'environnement

Année	Rattachement
1977	Ministère de løhydraulique
1981	Secrétariat døEtat aux forêts et à la mise en valeur des terres
1984	Ministère de løhydraulique
1988	Ministère de løintérieur et de løenvironnement et ministère de løngriculture
1990	Ministère délégué à la recherche, à la technologie et à løenvironnement
1992	Ministère de léducation nationale
1993	Ministère chargé des universités
1994	Ministère de løintérieur, des collectivités locales et de løenvironnement
2001	Création du portefeuille ministériel exclusivement dédié à lænvironnement et à lænménagement du territoire
2008	Le volet tourisme inclus dans le portefeuille ministériel de le

Source : Protection de lœnvironnement et réglementation en Algérie, DEMRI D, Laboratoire Sciences et techniques de lœnvironnement, Département Génie de lænvironnement, ENP.

2. Genèse de la politique environnementale :

Il a fallu attendre la fin de løannée 2000 pour se voir la naissance døune entité gouvernementale capable de rassembler en son sein toutes les dynamiques écologiques et de protection de løenvironnement : le Ministère de løaménagement



meiuani ie tourisme).

nement (MATE) est né (devenu MATET en 2008, en

La principale particularité de ce portefeuille ministériel est la corrélation de ses activités avec plusieurs ministères⁶. Une situation qui montre le degré de complexité de cette mission, sa fragilité et løurgence des missions y afférant.

Le Gouvernement algérien søest engagé, dans le cadre du premier Rapport National sur løÉtat et løAvenir de løEnvironnement (RNE 2000), à préparer une Stratégie Nationale de løEnvironnement et un Plan National døactions pour løenvironnement et le développement durable (PNAE-DD).

Une unité dœxécution du projet a été installée au sein du MATE. Un Comité National de Suivi de projet, constitué des représentants des départements ministériels, ayant à des degrés divers des responsabilités environnementales, a également été mis en place.

Durant le lancement du PNAE-DD, un atelier a été organisé avec la participation des départements ministériels, døagences et institutions environnementales, døentreprises et de bureaux døétudes, døuniversités et des centres de recherche ainsi que døassociations écologiques.

Une équipe de consultants algériens a préparé des documents de référence en matière de pollution industrielle et urbaine, de pollution atmosphérique, de ressources hydriques, de ressources naturelles, de gestion des zones côtières, de patrimoine archéologique et historique, de santé publique, et døaspects institutionnels et juridique.

Le Rapport National sur løÉtat et løAvenir de løEnvironnement expose les facteurs de vulnérabilité døordre physique et institutionnel et dresse løétat de

-

⁶ Voir la figure1, page 108.



les grandes lignes døune stratégie nationale de

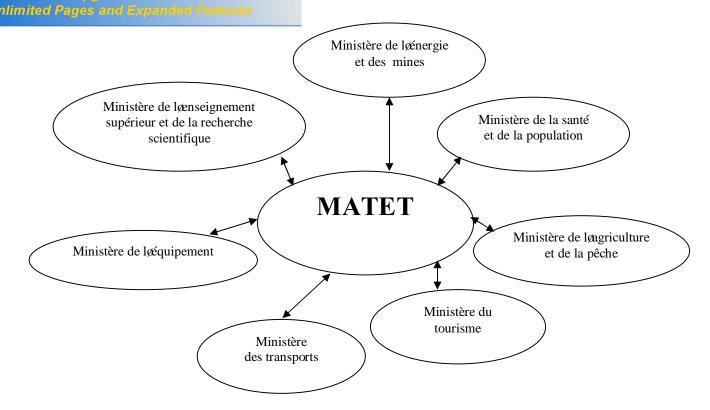
propose un programme døurgence. Le RNE 2000 a été adopté par le Conseil des Ministres du 12 août 2001.

Dømportants investissements environnementaux ont également été consentis par le gouvernement dans le cadre du Plan Triennal de Relance Economique (2001-2004). Le MATE a également préparé et diffusé un « RNE ó Grand public » permettant aux acteurs socio-économiques et aux citoyens de participer à un large débat organisé au niveau des communes, villes et wilayas.

Le débat, lancé officiellement le 12 mai 2001, a été destiné à accroître la participation de larges segments de la société pour une meilleure protection de lænvironnement développer lœco-citoyenneté. **Dømportants** internationaux ont également été organisés : « Gestion intégrée des déchets « Instruments économiques solides 2000), dans le domaine (mars de lænvironnement » (mai 2001), « Environnement et pollution industrielle » (mai 2001). Le processus de consultations ainsi conçu a été destiné à être continué et renforcé au cours de la mise en oeuvre des actions prioritaires et à la faveur de løaffinement de la stratégie décennale qui sous-tend le PNAE-DD.

La question de la préservation de løenvironnement dans le cadre de la stratégie du développement durable focalise, depuis le début de løan 2000, l'attention des instances de régulation de løÉtat. Cette préoccupation est attestée par la promulgation døun corpus de textes législatifs et døune fiscalité intégrant de plus en plus la problématique de la préservation de løenvironnement en Algérie.

action du MATET avec quelques ministères clés



3. L'environnement en Algérie, point de situation :

La situation de løenvironnement dans notre pays est alarmante. En effet, la dégradation des ressources naturelles se traduit par la régression du couvert végétal et la progression des paysages désertiques. La situation environnementale de løAlgérie se caractérise donc par :

- Une forêt fragile et en voie de disparition,
- Une désertification rampante,
- Des ressources en eaux (souterraines ou de surface) en voie dépuisement rapide car fortement surexploitées particulièrement ces dernières années suite à une longue sécheresse,
- Un espace côtier et un milieu marin dégradés,
- Une pollution industrielle préoccupante,



angereux et toxiques stockés à løair libre, auxquels

syajourem les meendies et légrosion hydrique.

Ce qui entraîne:

- Une réduction de la base naturelle de production, du facteur de production support de l\(\phi\)activit\(\epsilon\) économique qui se trouve être rare en Alg\(\epsilon\);
- La réduction sans cesse continue de la superficie agricole utile (SAU)
 par habitant,
- Des baisses de production et de productivité de la terre engendrant ainsi des problèmes de nutrition de la population qui, avec la récession des années quatre vingt dix se sont considérablement accentués.

Implantées à la hâte pour faire face aux manque signalés en matière de production nationale, les industries utilisent le plus souvent le processus de production le moins coûteux, à savoir le non- recyclage des eaux et le rejet des effluents liquides et gazeux directement dans le milieu où évoluent ses industries. Il søensuit une pollution chimique des eaux et de løatmosphère en plus du fait quøelles sont de grosses consommatrices døeau, élément le plus rare et le plus gaspillé suite à une gestion technique et économique désastreuse.

Par ailleurs, la pression démographique et les problèmes urbains aigus contribuent à une situation sanitaire catastrophique, aggravés par les rejets toxiques liquides, solides et gazeux de certains complexes industriels tels que : ASMIDAL et SIDER à Annaba, complexe pharmaceutique de Médéa, la zone industrielle døARZEW, ENOF Ghazaouet, qui ne sont que des cas døcoles parmi tant døautres. A ce jour, løAlgérie nøa pas encore réussi à concilier développement



Les problèmes døenvironnement auxquels est confronté

notre pays sont nes a son mycau de développement économique et social.

Løindustrialisation rapide qui a caractérisé les deux premières décennies de løindépendance est à løorigine de graves déséquilibres écologiques compromettant ainsi la qualité de la vie. En outre, løabsence de croissance économique réelle et durable est la cause de la dégradation accélérée des écosystèmes, fragilisés par une exploitation et une gestion irrationnelle. Ainsi le lien de cause à effet paraît évident. Depuis 1983, date de la publication de la loi relative à la protection de løenvironnement, le pays a cependant enregistré plusieurs déceptions. Les exemples suivants illustrent nos propos :

- Le premier exemple concerne løagriculture saharienne. La cause principale døabandon des projets entrant dans cette catégorie était une étude insuffisante de la nature des sols, dont la richesse en øønutrimentsøø est insuffisante pour assurer une récolte sur plusieurs années de suite.
- Le deuxième exemple concerne le barrage vert entamé en 1971 puis abandonné. Løbjectif était de boiser løensemble de løAtlas Saharien sur une superficie globale de 3 millions døhectares. Løambition était non seulement døarrêter la progression du dessert vers le Nord, mais aussi døinfluer sur la climatologie.

3.1. Urbanisation et Environnement :

LøAlgérie demeure un pays à urbanisation rapide. Accentué par une forte intensité des migrations internes notamment de læxode rural, résultat de løindustrialisation. Ce phénomène a atteint les proportions les plus élevées pendant les années 60 et 70 et a conduit à løétouffement des villes. Løhabitat précaire est né et sæst développé, ce qui a entraîné un besoin pressant de læxtension des centres urbains.

les

population accentue la pression



Unlimited Pages and Expanded Features

développement de la couverture des besoins des populations tend à se dégrader (alimentation en eau potable, réseaux døassainissement, évacuation des ordures ménagères, le taux døoccupation des logements excessif, etc.). La population suburbaine, provenant de læxode rural, ajoutée à la croissance naturelle des villes a engendré les problèmes suivants :

de la

ÉUn parc logement surchargé,

É Des terres agricoles fertiles cédées au profit de løurbanisation avec environ 7000 hectares dans la région Algéroise et 10.000 hectares sur la Mitidja et le Sahel,

É Les réseaux de voieries, dœau, døassainissement et døenergie sont saturés du fait døun dimensionnement prévu pour une population moins dense,

ÉDe nombreuses unités polluantes implantées dans le tissu urbain.

Tous ces phénomènes ont contribué à la dégradation de lœnvironnement affectant lœau, lœair et le sol par les rejets polluants. Des tentatives de gestion rationnelle urbaine noont pas eu loeffet escompté. Des instruments de planification économique et spatiale ont été mis en place (plans de modernisation urbaine, plans døurbanisme directeur (PUD), plans døurbanisme provisoire (PUP), plans de rénovation et de restructuration urbaine (PRRU), plans døaménagement de zones industrielle døhabitat. de zone et de zone døactivité. Aujourdøhui, les conséquences de cette urbanisation ne sont que trop évidentes. Cette attitude qui a engendré des problèmes complexes de gestion des eaux usées, des déchets solides et de lønsalubrité de nos villes est le meilleur indicateur døune telle situation.



rymousuransation a provoqué une détérioration continue de lœcosystème. Celle-ci

se manifeste par :

- Une altération des paysages à travers notamment une perte des sols par légrosion de lørdre de 40.000 ha par an.
- Une dégradation du plateau continental.
- Une diminution corrélative des réserves halieutiques.
- Une déperdition de 20.000 à 30.000 hectares par an de forêts par suite døincendies.
- La réduction très forte de la superficie agricole disponible par habitant, conséquence la plus néfaste pour les équilibres écologiques. En près de 40 ans, la superficie agricole utile a régressé de près de 70% passant de 0,82 ha par habitant à 0,25% ha par habitant actuellement.
- Une régression et une raréfaction du patrimoine faunistique et floristique. Dans le cas de la flore, par exemple, sur les 3 139 espèces floristiques répertoriés, dont 1611 sont considérées comme rarissimes, 640 espèces sont menacées dextinction.
- Enfin, des problèmes qui ont des effets sur la santé des populations. Il søagit bien évidemment de le la provisionnent des habitants en eau potable, le raccordement logements døassainissement, lώvacuation des des réseau déchets domestiques, les pollutions multiples liées au développement de løndustrie, à løentretien et à la gestion des réseaux publics.

Ainsi. facteurs ayant fortement concouru dégradation les à la de lœnvironnement en Algérie durant ces trois dernières décennies sont : la forte løurbanisation rapide de la population et enfin le

3.1.1. Les eaux usées :

processus aginaustriansation.

Malgré les sommes importantes dépensées par løEtat et consacrées à løassainissement qui est de løordre de 34 milliards DA de 1970 à 1993, lømpact social attendu nøest malheureusement pas à la hauteur en raison de la résurgence des épidémies de maladies à transmission hydrique. Løaccroissement de la population urbaine, le développement rapide de løactivité économique, une forte augmentation de la consommation døeau ont entraîné une importante pollution du milieu naturel døoù 600 millions de mètres cubes d'eaux usées non traitées sont évacuées annuellement dans les cours døeau. Ce qui correspond à 12 barrages de 50 millions de m³ de volume qui pourraient irriguer près de 80.000 ha.

Les eaux usées sont déversées à lætat brut soit directement à la mer, ce qui entraîne des problèmes de pollution biologique et chimique des côtes et des plages, soit évacuées vers les oueds. Ces derniers qui traversent ou passent à proximité des agglomérations urbaines et des zones industrielles (Oued El-Harrach à Alger, Oued Soummam à Béjaia) occasionnent de grands problèmes døincommodités et døinsalubrités aux riverains. Les oueds véhiculent des rejets très pollués, et leur capacité auto épuratrice ne suffit plus à résorber la charge de pollution. Ils se sont transformés en égouts à ciel ouvert.

Affecter la qualité des eaux superficielles, cœst aussi affecter les eaux souterraines. Durant les années 90, nous avons assisté à la recrudescence des maladies transmissibles, contrôlables løhygiène milieu. par du Les principales sont étroitement liées insuffisances constatées matière aux en døapprovisionnement en eau potable et de gestion des eaux usées.

olides :

dégradation de lænvironnement et de détérioration de lønygiène du milieu. Seuls 60% des déchets urbains sont collectés. La quantité des déchets solides urbains générés est de 5,3 millions de tonnes par an. La quantité døordures par habitant par jour est estimée à 0,5 kg. Il næxiste aucune usine de traitement des déchets dans le pays. Løncinération des déchets domestiques sur des sites proches des centres urbains constitue une source additionnelle de pollution et un foyer de maladies. La composition des déchets municipaux reflète principalement les modes de consommation des ménages fortement liés au niveau des revenus et à lœurbanisation. Elle influence fortement les stratégies nationales de gestion de déchets.

3.1.3. Les ressources hydriques :

Actuellement, løAlgérie accuse un déficit important dans la mobilisation du stockage de ces ressources hydriques. Près de deux milliards de mètres cubes uniquement peuvent être récupérés chaque année :

- 72,6% sont dans les forages,
- 21,4% sont stockés au niveau de 105 barrages,
- 6% stagnent en forme de sources naturelles. Ce qui est insuffisant.
- 650 millions de m3 parviennent aux abonnés et 440 millions de m3 se perdent lors de løacheminement (taux de fuite est de 40% vue la vétusté des réseaux døAEP). De plus, les ressources en eaux souterraines sont surexploitées en milieu rural.

Les analyses et perspectives montrent quœntre 2010 et 2025, løAlgérie connaîtra une situation difficile de pénuries dœau. Au cours des années 80,



Click Here to upgrade to

Unlimited Pages and Expanded Features

unactive de raccordement des ménages a permis

le taux de branchement des logements au réseau de

distribution dœau. Ce taux de raccordement est ainsi passé de 58% en 1987 à 70,78% en 1998. Cependant, des disparités importantes persistent entre les milieux urbain et rural. LøONS indique quœn 1998 (RGPH), les agglomérations chef-lieu sont raccordées à un taux de 85,07%, les agglomérations secondaires à 63,75% et les zones éparses seulement à 20,79%

Dés 2010, la demande nationale en eau atteindra le plafond du potentiel conventionnel mobilisable. Il y aura pénurie quelque soit, semble t-il, la perfection dans la mobilisation effective des ressources disponibles. Il sænsuit un problème écologique très préoccupant qui aura des répercussions dramatiques sur la santé de la population. Le développement économique et social exigera une gestion rationnelle de cette ressource. Actuellement, la dotation en eau est de 75 litres par personne et par jour, ce qui est inférieur à la norme internationale évaluée à 135 litres par personne et par jour. La dotation insuffisante dœau par habitant se répercute sur les conditions déhygiène des populations et donc sur la morbidité en générale. En plus de cela, søajoute la qualité de lœau distribuée qui ne répond pas également aux normes ce qui explique la résurgence des maladies à transmission hydrique ou la récurrence des intoxications alimentaires. Selon le MSP sur 72 stations de pompages contrôlées, 35% contenaient des quantités en nitrates supérieures aux normes de løOMS.

Løétendue de la pollution des eaux souterraines en Algérie nøest pas connue avec exactitude. Cependant, il existe des indices qui prouvent que de nombreux aquifères ont déjà atteint des niveaux de pollution avancés, døautres des niveaux de pollution qui les rendent inutilisables pendant plus døune année. Leur



Unlimited Pages and Expanded Features vant être menées telles que :

- La réhabilitation des canalisations défectueuses et des stations dépuration à løarrêt,
- traitement recyclage des eaux industrielles pour réaliser des économies dœau et protéger l'environnement,
- La révision de la tarification des eaux dørrigation.
- La promotion døune utilisation rationnelle de løeau,
- La préservation des terres et des bassins versants contre le phénomène dérosion pour protéger les barrages contre le nvasement.

4. Développement, Environnement et Santé en Algérie :

Le développement a été perçu pendant longtemps comme un processus døaccumulation des richesses. Cette conception qui ne prend pas en considération le caractère non renouvelable de certaines matières premières, dans cette volonté de produire des marchandises à nomporte quel «prix», constitue une cause majeure de la dégradation et la destruction de løenvironnement. Ce dernier étant soumis à løaction prédatrice de løindividu aussi bien par les prélèvements quøl opère que par les évacuations et les déchets quøil rejette dans le milieu.

Cette attitude est généralisée au niveau mondial puisque le Nord procède par pollution atmosphérique, marine et industrielle, le Sud par læxploitation exagérée des ressources non renouvelables. Cœst ainsi que certaines actions dites de ødéveloppementø se traduisent par des régressions sensibles du point de vue de la santé de la population car elles contribuent døabord à la dégradation du milieu puis du cadre de vie.

lænvironnement

dans

le



Unlimited Pages and Expanded Features

ucs récente. Løenvironnement a longtemps été considéré исторрениени développement donnée exogène au et ressources naturelles comme une les comme facteurs renouvelables. Cependant, les effets destructeurs du développement sur la nature ont contribué à løaccroissement des coûts et de ce fait, à la remise en cause de la pérennité du processus de développement. Aujourdonui, la préservation de loenvironnement est intégrée dans le processus même du développement, ce qui nous permet alors de parler døun développement durable. En effet, la détérioration de lænvironnement risque de compromettre le développement par les dégradations irréversibles quel engendre dans le milieu naturel døune part et mettre en danger la santé des populations døautre part.

løintégration

de

de

Des facteurs ayant fortement concouru à la dégradation de lænvironnement en Algérie durant ces trois dernières décennies sont étroitement imbriqués. Il søagit des épidémies qui sont la résultante de la contamination des eaux de boisson par les eaux usées et la première cause døapparition de la fièvre typhoïde. Ces pics épidémiques surviennent sur un fond døendémicité permanente de ces affections. 61 stations døépuration des eaux usées domestiques ont été réalisées en Algérie. Seulement, elles sont souvent en panne (parfois même abandonnées) ou fonctionnent de manière irrégulière avec un rendement épuratoire presque nul. Sur les 61 stations, 28 seront réhabilitées et 16 sont dans un état défectueux.

LøAlgérie connaît aujourdøhui de sérieux problèmes døenvironnement résultant en grande partie døactions qui se greffent sur des conditions écologiques løirrégularité climatiques difficiles particulièrement et la violence des précipitations (eaux solides ou liquides contenues dans løatmosphère) alternées dépisode de sécheresse intense favorisant le déséquilibre décosystèmes fragiles.



ent qui en résultent, ont tous un grand retentissement

sur la sante des populations, notamment des pays en développement en régions semi-arides avec pression sur les ressources naturelles spécialement lœau. Il sœnsuit des pathologies spécifiques à ce contexte. Et des pays développés avec la pollution des villes, des plages et des côtes et par conséquent des pathologies qui résultent de ces nouvelles formes de dégradation.

Notre pays est actuellement touché par les deux types de maladies et le facteur environnement semble être le premier déterminant de la santé des populations et a des répercussions manifestes sur les problèmes de santé : multiplication des maladies respiratoires, cardio-vasculaires, accident du travail et de la circulation qui se superposent aux problèmes anciens de santé non parfaitement maîtrisés. Par ailleurs, le problème de santé nœst pas un problème uniquement technique qui relèverait de façon neutre des professionnels de la santé. Le domaine de la santé comprend tous les aspects de la vie sociale, économique et politique qui déterminent le potentiel de vie des populations et influencent leur bien être. Ainsi, les déterminants de la santé sont les facteurs qui influencent létat de santé des populations. Schématiquement, ils peuvent être regroupés quatre catégories que nous classons dans ordre lænvironnement, le comportement, la biologie et les services de santé. La santé døun individu et/ou døune population est donc la résultante des effets combinés de ces quatre catégories.

Le problème de la santé est aussi de nature politique dans la mesure où il implique des décisions døaffectation de ressources collectives et de choix de priorités. Aussi, il nous semble que toute politique de promotion véritable de la santé passe par une politique de promotion de la prévention. En effet, une



une politique de promotion de la santé. Læxpérience

montre dans notre pays et ce malgré la gratuité des soins. Les Unités de soins lourds (Hôpitaux) ont été les détenteurs de læssentiel des crédits représentant 70% des crédits alloués à la santé et qui ont ignoré une vraie promotion de la santé. Le combat mené contre les maladies doit se faire à læxtérieur des services de soins si løn veut réduire les coûts à løntérieur de ces derniers. De ce fait, la promotion dønne politique préventive demeurera, semble- t- il, la meilleure piste dønne politique de promotion de la santé.

5. Les pollutions atmosphérique, terrestre et marine en Algérie :

Les problèmes environnementaux crées par løhomme se développent plus vite que les solutions apportées. Il est observé que løespace disponible pour chaque individu se rétrécit du fait de løaccroissement démographique, de løurbanisation accélérée, du changement du mode de consommation, de løaccroissement du parc automobile et de la production de déchets sans cesse croissant, ont causé une dégradation progressive de løenvironnement à cause des pollutions atmosphérique, marine et terrestre.

5.1. Pollution atmosphérique :

La pollution atmosphérique est due essentiellement aux émanations de gaz toxiques des véhicules et aux polluants industriels qui altèrent la qualité de léair et provoque des maladies respiratoires. De plus, la pollution industrielle devient de plus en plus préoccupante dans les gros centres urbains où la qualité de léair se dégrade quotidiennement et contribue, ainsi, à lémergence et au développement des maladies cardio-vasculaires et à la multiplication des maladies respiratoires. A Annaba par exemple, le taux de prévalence de léasthme en 2000 (environ 9000 asthmatiques) est supérieur au taux national. 55% des asthmatiques ont plus déune

été hospitalisés. Løaugmentation des polluants toxiques

Unlimited Pages and Expanded Features

uans garmosphere qui, ueja, dépassent les seuils de tolérance dans certaines zones industrielles et urbaines conduirait, à long terme, à la formation doun brouillard photochimique oxydant très dangereux pour la santé de la population des villes telles quøAlger et Annaba, ou les phénomènes døinversion de température sont fréquents. Lænquête nationale de santé publique (1990) révèle que les maladies respiratoires occupent la première place des causes de morbidité (35,7%) et des motifs de consultation (27,2%) et que parmi les maladies chroniques identifiées, elles occupent le deuxième Løasthme rang. étant løaffection de choix la plus fréquemment observée. Le nombre total de cas en est de 459.566, dont 5000 sont décédés. Aujourdøhui, døasthmatique en Algérie semble atteindre le nombre de 2 millions. La répartition des cas, selon les régions, se présente comme suit : 38% en Région centre, 31% en Région Est, 22% en Région Ouest et 9% en Région Sud. La prévalence de cette maladie est en augmentation en raison de løaccroissement de løurbanisation et de løndustrialisation.

5.1.1. Pollution due au trafic automobile :

A læxception de quelques cas où le secteur industriel est considéré comme contributeur majeur à la pollution urbaine tel que les villes døAnnaba, Arzew et Skikda, la pollution dans les principales villes du pays est due essentiellement au trafic automobile, provoqué par les émanations de gaz toxiques des véhicules qui altèrent la qualité de løair. La combustion de løessence est responsable de løémission de gaz nocifs comme le monoxyde de carbone, les oxydes døazote et surtout le plomb. Tous ces gaz sont très mal supportés par les citoyens et en particulier les malades chroniques (bronchites chroniques, asthmatiques, etc.).

- Au degre de vetuste du parc automobile Algérien,
- A la qualité du carburant (forte teneur en plomb),
- A l\u00e9utilisation presque exclusive du GPL Les \u00e9missions polluantes dues au trafic automobile sont mentionn\u00e9es dans le tableau 8.

5.1.2. Pollution due à la combustion des déchets :

Løactivité humaine est génératrice de déchets solides dont notamment les déchets ménagers. Ces derniers sont stockés sur des décharges incontrôlées et ensuite brûlés à løair libre. Ces combustions contribuent considérablement à la dégradation de la qualité de loair. Elles représentent des sources de pollution et de nuisances importantes pour lœnvironnement. Sachant que la quantité de déchets générée est en moyenne de 0,5kg/Habitant/Jour, les charges de pollution dues à la combustion de déchets estimées sont indiquées dans le tableau 8.

de polluants de l'air en Algérie pour l'année 2005, (exprimés en Tonnes)

Pollution due au	Dioxyde	Oxyde	Particules	Composants	Oxyde de
:	de soufre	døazote:	volatiles	organiques	carbonne
	: SO2	NOX	non		CO
			méthaniques		
Trafic					
automobile	4.160	123.629	8.710	249.600	996.600
Sources fixes	45.054	55.902	1.132.012	23.015	65.456
Dont :					
Activité					
industrielle	44.846	53.683	1.128.688	14.061	48.019
Combustion					
déchets	208	1.219	3.324	8.954	17.437
Total	49.214	179.531	1.140.722	272.615	1.062.056

Source : Rapport annuel, direction générale de løenvironnement

5.1.3. Pollution industrielle:

La création de la valorisation des ressources nationales étaient les priorités légitimes du passé et la protection de lœnvironnement ne constituait pas une préoccupation majeure. Jusquoà la publication de la loi relative à la protection de lænvironnement, les industriels nøavaient aucune obligation vis-à-vis lænvironnement bien que des systèmes dæpuration liquide et gazeux, dont étaient pourvue la moitié des unités industrielles, ngétaient pas, dans leur majorité fonctionnelle. De nombreuses unités industrielles nøont pas été dotées de système équipements de traitement antipollution. Pour celles qui le sont, leurs fonctionnent pas correctement et de manière régulière. Pour les installations antipollution qui fonctionnent, leur rendement épuratoire est souvent, en deçà des normes de protection de lænvironnement.



respiratoires dans les grandes villes.

Unlimited Pages and Expanded Features terres agricores, mais elles ont aussi drainé une masse paysanne cicnaucs ac importante de plus en plus attirée par les avantages quo ffre le secteur de løindustrie. implantation inappropriée effets Cette a eu des néfastes sur løagriculture en raison des émissions de poussières et de gaz toxiques (cf. tableau 1) qui affectent non seulement les productions et les rendements agricoles de manière directe mais également accentuant la prévalence des maladies

> Løabsence de traitement des effluents industriels conduit à une accumulation des déchets industriels dans le milieu naturel. Le sol et les eaux ont, pendant longtemps, supporté une charge de pollution en manifestant des signes de déséquilibre, dés que leur pouvoir auto épurateur sœst détérioré. Cœst le cas notamment des nappes dœaux situées dans la partie Nord du pays où sont concentrés des implantations des complexes et des ensembles industriels. Les barrages ne sont pas eux, non plus, à løabri de la pollution døorigine industrielle.

> Les déchets industriels dangereux représentent une autre source de nuisance. Un grand nombre de sites sont contaminés par les déchets industriels faute døune politique rigoureuse de stockage. On estime à 185.000 tonnes sur 5 millions de tonnes, la quantité de résidus déorigine industrielle considérés comme dangereux et toxiques. Les résidus industriels, éliminés par stockage sur des terrains vagues ou rejetés dans des cours dœau conduisent à des contaminations graves et parfois irréversibles de la chaîne alimentaire pour aboutir jusqu@à løhomme.

> Ainsi, le processus doindustrialisation Algérien qui soest effectué dans des conditions respecté préoccupations qui nøont pas les normes et les environnementales a posé des cas de graves pollutions atmosphériques dans les



des unités de production industrielle constituant des

sources de ponduon importantes telles que les cimenteries, les unités de plâtre et de chaux, les raffineries de pétroles, etc. Les rejets de gaz et de poussières dans løatmosphère par ces unités ont de graves conséquences sur la santé des populations de ces régions. Læstimation des charges de pollution des principales sources industrielles pour løannée 1995 est indiquée dans le tableau 1. Quant à lødentification des principales sources industrielles, elle est regroupée par les suivantes : cimenteries, unités de plâtre et de chaux, entreprises industrie døengrais, løindustrie sidérurgique, centrales de production døélectricité, raffineries de pétrole, industrie de gaz liquéfié, etc.

5.2. Pollution marine:

La bande côtière, longue de 1200 km, concentre près de 40% de la population et løssentiel des activités économiques et industrielles du pays. Le littoral algérien constitue également la source de loisir par excellence durant la période estivale. Ce cadre privilégié pour une bonne partie de la population peut, néanmoins, être dangereux pour le citoyen, lorsque les eaux de baignade sont polluées. En effet, cette source de loisirs, subit actuellement une pression de pollution importante essentiellement due aux rejets urbains et industriels (70% des plages algériennes sont interdites à la baignade).

La mer est utilisée comme exutoire de tous les effluents des différentes zones industrielles. Les métaux lourds générés par les unités industrielles sont assimilés par les organismes marins et transmis à løHomme par les poissons. La forte concentration de la population, sur la bande côtière explique le volume important des eaux usées rejetées directement à la mer, le plus souvent sans traitement,



entours des grandes concentrations urbaines

et maustrienes.

La nécessité de surveiller la qualité des eaux de baignade a amené lø Etat à promulguer un décret exécutif définissant la qualité requise des eaux de baignade. Ce qui permet au secteur de lø environnement, de la santé et aux autorités locales de réglementer, voire dø interdire lø accès aux zones présentant un risque de contamination important pour les estivants.

5.3. Les déchets hautement dangereux :

Ce sont les déchets qui sont situés au niveau le plus élevé des échelles de toxicité tels que : les produits pharmaceutiques périmés, les déchets issus du processus de fabrication de médicaments, les déchets døamiante, les pesticides, les boues de pétrole qui proviennent non seulement de løindustrie, mais aussi de certaines activités urbaines et agricoles.

Estimés à plus de 360.000 tonnes par an, les déchets dangereux constituent une menace sérieuse pour lœnvironnement et la santé publique en contaminant les eaux superficielles et souterraines particulièrement lorsque les déchets sont stockés dans des conditions précaires. Vu le nombre élevé de sites contaminés, il est tout à fait certain que loavenir révèlera une grave dégradation de la santé humaine par de nouvelles contaminations. Le rejet délibéré ou accidentel de ces déchets dans lænvironnement peut conduire à des contaminations graves et parfois irréversibles de la chaîne alimentaire pour aboutir jusque le le le le chaîne alimentaire pour aboutir jusque le le le chaîne alimentaire pour aboutir jusque alimentaire pour aboutir jusque alimentaire pour aboutir pour alimentaire pour aboutir jusque alimentaire pour alimenta

Avec læxpansion industrielle, cette fâcheuse tendance risque de se généraliser à toutes les villes algériennes si ce næst à toute la bande côtière polluant, ainsi, læatmosphère, læau potable et les eaux de rivières et marines. Nous irons donc



rsible de l\u00e3environnement o\u00fc la vie des humains, des

animaux et des plantes sont menacés.

En outre, les quantités de déchets produites par les différents secteurs déactivité économique couvre les secteurs suivants : agricultures et sylviculture, les mines et carrières, le manufacturières, la production définergie, lépuration et distribution de lépau, la construction et enfin les déchets municipaux. Les quantités de déchets produites par secteur sont indiquées dans le tableau 9.

Løabsence døune politique rigoureuse døelimination des déchets a favorisé la prolifération de décharges sauvages portant atteinte à lænvironnement par :

- Un dépôt anarchique des déchets,
- Une pollution des eaux de surfaces et souterraines,
- Une pollution des sols,
- Une prolifération døinsectes, de rongeurs et døanimaux errants,
- Une propagation des maladies et des épidémies.

ıtité de déchets produite par secteur en Algérie

Secteur a activite industrielle	Tonne / an		
Déchets agricoles et forestiers	-		
Déchets des mines et carrières	212.000		
Déchets industriels (ind. Manufacturières) of	lont :		
Industries alimentaires, tabac, allumettes	2.100		
Textiles, bonneterie, confection	4.400		
Cuirs et chaussures	12.300		
Bois, papier, imprimerie	2.700		
Chimie, caoutchouc, plastiques	3.200		
Ind. Sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques	955.700		
- Déchets résultants de la production dénergie (hydrocarbures)	49.700		
- Déchets municipaux (ménagers)	5.200.000		

Source : MATET - Direction Générale de lø Environnement.

6. Le droit algérien :

6.1. Le cadre juridique algérien et l'environnement :

Le droit algérien de løenvironnement ne cesse de se développer et son effectivité est en constante croissance. Aucune opération mettant en jeux les intérêts du commerce avec løAlgérie ne peut désormais être envisagée sans prise en compte du droit algérien de løenvironnement.

Le droit algérien de løenvironnement se caractérise par løexistence døun appareil normatif étendu, diversifié et complexe, notamment dans le domaine de



sous toutes ses formes, du maintien la biodiversité ou

de lampace des regres du commerce international sur lœnvironnement.

Les textes internes du droit algérien de lænvironnement auxquels on devra se référer pourront émaner autant des lois spécifiquement environnementales, que de textes relevant dænne branche du droit à priori étrangère au droit algérien de lænvironnement.

Par ailleurs, la pluralité des sources du droit algérien de lænvironnement accroît sa complexité. En effet, aux règles internes søajoutent des normes environnementales dérivées des nombreuses conventions internationales ratifiées par løAlgérie et ayant de ce fait une valeur juridique supérieure à celle du droit algérien interne de lænvironnement.

Cette diversité des sources du droit algérien de lænvironnement engendre déabord pour le législateur des problèmes de coexistence entre les normes environnementales internationales et le droit algérien interne de lænvironnement. Elle se traduit également pour le juge du contrat par la nécessité déappliquer en interprétant des textes internationaux dont les prévisions et les sanctions peuvent différer de celles qui sont prévues par les normes du droit algérien interne de lænvironnement.

Le fait est quœujourdœnui les entreprises se retrouvent difficilement dans ce droit algérien de lænvironnement en constante évolution et qui concerne aussi bien les affaires relevant essentiellement du droit privé algérien que celle soumises au droit public algérien.

Dans ce qui va suivre nous allons tenter de dissiper ces ambiguïtés et ses incompréhensions en énumérant par ordre chronologique et par types les lois, les décrets et les ordonnances les plus marquantes de løappareil législatif algérien,



létail les traités internationaux ratifiés par løAlgérie

regissant les questions de la pollution et du développement durable.

6.2. Les principales lois et décrets⁷ :

6.2.1. Les lois de deuxième génération :

Ce sont les lois qui ont été promulguées après løannée 2000, c'est-à-dire au moment où løactivité de løaménagement du territoire et de la protection de løenvironnement devenait autonome et allait occuper le devant de la scène. Ces textes de lois ont pour but le renforcement du dispositif juridique et réglementaire dans le domaine de l'Environnement avec une priorité accordé à la période 2000-2006.

1/ La loi 01-19 du12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets : Pour moins de déchets à la source !

2/ La loi n° 01- 20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire : ses objectifs :

É La diminution des pressions exercées sur la bande littorale, au détriment de ces ressources naturelles.

É Le développement des régions intérieures, des zones de montagne et des zones arides et sahariennes moins peuplées et dont les populations ont tendance à venir grossir les plus grands centres urbains de la bande littorale. ÉL'allègement des pressions littoral et les grandes métropoles sur le ÉLa promotion des zones de montagne des hauts plateaux et du sud.

3/ La loi 02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral : interdit les constructions et occupations liées aux activités économiques sur la bande littorale, les implantations industrielles nouvelles sont interdites sur le littoral

⁷ www.joradp.dz



t 2003 relative à la protection de l'environnement dans

re caure au acveroppement aurable;

5/ La loi n° 04-09 du 14 Août 2004 relative à la promotion des énergies renouvelables : une alternative pour lutter contre les changements climatiques et contribuer à l'amélioration du cadre de vie !

6/ La loi relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable : elle développe les instruments institutionnels nécessaires à la protection, la valorisation et la réhabilitation des zones de montagnes

7/ La loi relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement : La création d'une ville nouvelle est décidée par décret sur la base des instruments d'aménagements du territoire choisi et après avis des collectivités territoriales concernées.

8/ La loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la gestion des risques majeurs dans le cadre du développement durable : institue un système de prévention des risques majeurs se traduisant par :

a/ un plan général de prévention (PGP) pour chacun des dix (10) risques majeurs identifiés.

b/ un système de gestion des catastrophes: qui comporte une planification des secours et des interventions qui se traduit par l'instruction de plans ORSEC comportant (les plans particuliers d'intervention (PPI) élaborés par les services de l'Etat et les plans d'opérations internes, élaborés par les exploitants d'installations industrielles, définissent l'ensemble des mesures de prévention et les moyens à mobiliser en cas de sinistre. Il comporte également une étude de danger pour toute installation industrielle avant sa mise en exploitation.



ier 2006 portant loi d'orientation pour la promotion de

Unlimited Pages and Expanded Features
ia vinc o

a/ La loi relative à la qualité de l'air et à la protection de l'atmosphère

b/ La loi relative à la circulation des ressources biologiques, au contrôle des organismes génétiquement modifiés et à la prise en charge des risques liés à l'usage des biotechnologies modernes.

c/ La loi relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

d/ La loi relative à la préservation des espaces verts dans le cadre du développement durable.

6.2.2. Les décrets :

Ce ne sont pas moins de vingt huit décrets qui ont été publiés entre 2000 et 2006 qui viennent søajouter aux textes de lois pour mieux cadrer le management des déchets et régissant les statuts de nouvelles villes

É Le décret n°2000-73 du 1 er Avril 2000 complétant le décret exécutif n° 93-165 du 10 juillet 1993 réglementant les émissions atmosphériques de fumées, gaz, poussières, odeurs et particules solides des installations fixes; É Le décret exécutif n°02-372 du 11 novembre 2002 relatif aux déchets d'emballage;

É Le décret exécutif n°03-477 du 09 décembre 2003 fixant les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du plan national de gestion des déchets spéciaux.

É Le décret exécutif n°03-478 du 09 décembre 2003 définissant les modalités de gestion des déchets des activités de soins.

É **Le décret exécutif n°04-97** du 1^{er} avril 2004 portant création de la ville nouvelle de Boughzoul.



Unlimited Pages and Expand

4-96 du 1^{er} avril 2004 portant création de la ville

nouvene de Douman.

décret n°04-113 exécutif du 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement missions Commissariat et du National du Littoral: É Le décret exécutif n°04-275 du 05 septembre 2004 portant création de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.

É Le décret exécutif n°04-198 du 19 juillet 2004 modifiant et complétant décret exécutif n°02-371 du 11 novembre portant création, organisation fonctionnement du Centre de Développement des Ressources Biologiques. Le décret exécutif n°04-210 du 28 juillet 2004 définissant les modalités de détermination des caractéristiques des emballages destinés à contenir directement des produits alimentaires ou des objets destinés à être manipulés par les enfants ÉLe décret exécutif n°04-194 du 15 juillet 2004 portant création de l'Agence Nationale des sciences de la terre.

ÉLe décret exécutif n°04-199 du 19 juillet 2004 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement du système public de reprise et de valorisation des déchets d'emballage Eco-Jem.

ÉLe décret exécutif n°04-409 du 14 décembre 2004 fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux.

ÉLe décret exécutif n°04-410 du 14 décembre 2004 les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission de ces déchets niveau de au ces installations, **ÉLe décret exécutif n°04-273** du 02septembre 2004 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spécial n°302-113 « Fond National pour la protection Littoral Côtières » du les Zones et



uciegues pour renvironnement.

Click Here to upgrade to 1 26 juin 2005 fixant les modalités de désignation des Unlimited Pages and Expanded Features

É Le décret exécutif n°05-314 273 du 10 septembre 2005 fixant les modalités d'agrément des groupements de générateurs et/ou détenteurs de déchets spéciaux.

É Le décret exécutif n°05- 315 du 10 septembre 2005 fixant les modalités de déclaration des déchets spéciaux dangereux.

É Le décret exécutif n°05 -444 du 14 novembre 2005 institution du prix national de la protection de l'environnement.

É Le décret exécutif n° 06-138 du 15 avril 2006 réglementant l'émission dans l'atmosphère de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle.

É Le décret exécutif n° 06-141 du 19 avril 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels.

É Décret exécutif n°06-198 du 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement É Décret exécutif n°06-02 du 07 janvier 2006 définissant les valeurs limites, les seuils d'alerte et les objectifs de qualité de l'air en cas de pollution atmosphérique.

É **Décret exécutif n°06-104** du 28 février 2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux.

É **Décret exécutif n°06-161** du17 mai2006 déclarant la zone industrielle de Skikda zone à risques majeurs.

É **Décret exécutif n°06-162** du 17 mai 2006 déclarant la zone industrielle d'Arzew zone à risques majeurs.

É **Décret exécutif n°06-163** du 17 mai 2006 déclarant le pôle In Amenas zone à risques majeurs.

Chapitre II: Politiques environnementales

s and Expanded Features

du 04 juillet 2006 modifiant et complétant le décret

1998modifié et complété fixant les modalités de

fonctionnement du compte d'affectation spécial n°62-065 intitulé Fond national pour l'environnement et la dépollution.

Pages and Expanded Features

ENS MIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

ECOLOGIQUE EN ALGERÍE

Jusquoù une période récente, le secteur de loenvironnement était complètement marginalisé et ses structures étaient dans un état embryonnaire. Durant les dix dernières années, un travail de mise en cohérence institutionnelle a été entrepris dans le but de faire face à la grande diversité des problèmes écologiques, et à loimmensité de la tâche à accomplir dans ce domaine.

Cøest ainsi que plusieurs institutions spécialisées ont pu voir le jour, durant les trois dernières années, dans le but de concevoir et de mettre en ò uvre une politique publique de løenvironnement dans la perspective døun développement durable.

Pour la première fois, il a été institué dans lørganigramme du gouvernement, un Ministère avec des missions consacrées exclusivement à la protection de lænvironnement et løaménagement durable du territoire avec des services extérieurs renforcés et plusieurs agences dæxécution spécialisées.

1. Les institutions au service du développement durable :

création du Ministère de 1' Aménagement du Territoire de l'Environnement, doté d'attributions de prérogatives, mieux adaptées et aux structurelles, résolument objectifs des récentes réformes engagées le Gouvernement, est opportunément intervenue pour renforcer l'action gouvernementale et le rôle de l'Etat dans la préservation, la gestion et la environnemental national victime valorisation du patrimoine fortes pressions et dégradations, pour assurer un développement équilibré et durable.



ervices de l'Etat et le redéploiement de son action ont

mount une nouvene organisation structurelle et institutionnelle de l'administration centrale, avec notamment un ministère adapté aux enjeux, défis et perspectives stratégiques en matière døaménagement du territoire, døenvironnement et de développement durable.

Ce ministère est structuré en Directions centrales chargées de løélaboration et du suivi de la mise en ò uvre des politiques et stratégies nationales par grand domaineS et préoccupations environnementales, en l'occurrence l'environnement urbain, l'environnement industriel, le patrimoine naturel et la biodiversité. Un autre volet est venu søadjuger une Direction au sein de ce ministère depuis le début de løannée et non des moindres : le volet tourisme ; dorénavant cøest le Ministère de løAménagement du territoire de løEnvironnement et du Tourisme (MATET).

1.1. Les nouveaux services déconcentrés de L'Etat : les directions de wilaya et les inspections régionales de l'environnement :

Le prolongement opérationnel à l'échelon local et régional de ce département ministériel devenait une exigence avérée pour la prise en charge effective et efficiente des missions de protection de lænvironnement et dænménagement du territoire dévolues au secteur aux niveaux central et local, dænutant plus que le dispositif législatif et réglementaire a connu des réadaptations stratégiques.

Ce prolongement indispensable søinscrit dans le cadre de la mise en ò uvre de la politique nationale døaménagement du territoire et de protection de løenvironnement dans le cadre du développement durable, et privilégie une approche cohérente de gestion par zones et régions homogènes et par écosystèmes



ur l'indivisibilité des ressources naturelles dans des

territories contigus.

Ceci devait se traduire, nécessairement, par la redéfinition des missions et prérogatives des services extérieurs de l'environnement.

C'est donc en réponse à ces exigences fondamentales et à ces objectifs stratégiques qu'est intervenue en décembre 2003 la promulgation de deux (02) décrets exécutifs portant, respectivement, création des directions de l'environnement de wilayas (en remplacement des inspections de l'environnement de wilaya) et d'inspections régionales de l'environnement (relevant de l'autorité directe du ministre chargé de l'environnement).

Il s'agissait d'opérer, non seulement un distingo très net entre les missions de la gestion environnementale et celles relatives à l'inspection et au contrôle, mais également de s'adapter aux enjeux et défis actuels et futurs de la politique nationale de protection de l'environnement et de développement durable, selon une approche intégrative et participative, prenant en considération les spécificités environnementales, économiques et territoriales, au niveau local et régional.

1.1.1. Les directions de l'environnement de wilaya :

La mise en place des directions de l'environnement de wilaya permettra, sans aucun doute, une plus grande efficience et la proximité requise pour une mise en ò uvre réussie, au niveau local, des politiques et plans nationaux de protection de lænvironnement

Ces structures ont pour principales missions la mise en ò uvre et le suivi, au niveau local, de la politique nationale de l'environnement et du développement durable, le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement au niveau des wilayas, la promotion du cadre et de la qualité de vie des citoyens, la promotion des plans



maustrei, la protection des ressources naturelles, des écosystèmes et de la biodiversité locale, la promotion du partenariat et des programmes d'éducation et de sensibilisation environnementale et læpplication de la législation et de la réglementation en vigueur.

1.1.2. Les inspections régionales de l'environnement

Les inspections régionales de l'environnement constituent un organe chargé particulièrement de la mise en ò uvre, dans les wilayas relevant de d'inspection et de contrôle dévolues à compétence territoriale, des actions l'inspection générale de l'environnement à laquelle elles sont fonctionnellement rattachées ; leurs missions essentielles portent sur :

- Le suivi, le contrôle et l'évaluation, au niveau régional, de la mise en ò uvre de la politique nationale de l'environnement et du développement durable.
- Le suivi, le contrôle de mise en conformité et l'évaluation de l'application de la législation et de la réglementation en vigueur, des installations et activités.
- Le suivi et l'évaluation des systèmes de prévention (et d'intervention) des situations de pollution et de catastrophes naturelles et technologiques dans les zones et sites à risques et/ou vulnérables.
 - L'action auprès des juridictions locales compétentes, le cas échéantí

Les compétences territoriales de chaque inspection régionale de l'environnement présentées ci-dessous:

Avec parachèvement de l'édifice institutionnel spécifique secteur de l'environnement, la présence efficiente de l'Etat et l'exercice performant de la puissance publique, conférés par le nouveau dispositif législatif et réglementaire sont opportunément et durablement renforcés pour assurer leur pérennité.



Tableau n°10 : Liste des inspections régionales de l'environnement

Siège	Wilaya				
Oran	Tlemcen, Tiaret, Sidi Belabès, Mostaganem, Mascara,				
	Oran, Relizane, Aïn Temouchent				
Béchar	Adrar, Béchar, El Bayadh, Tindouf, Naama				
Alger	Chlef, Béjaia, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa,				
	Médéa, M'sila, Boumerdes, Tissemsilt, Tipaza, Aïn Defla				
Ouargla	Lagouat, Biskra, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued, Illizi, Ghadaïa				
Annaba	Oum El Bouaghi, Tebessa, Batna, Jijel, Setif, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine,				
	Constantine, Bordj Bou Arreridj, El Taref, Khenchela, Souk Ahras, Mila				

Source : MATET - Direction Générale de løEnvironnement.

1.2. Le renforcement des moyens : un effort louable

Au cours de la période 2000-2003, les capacités døintervention du secteur de løménagement du territoire et de lømvironnement se sont considérablement accrues à travers lømacquisition de nouveaux moyens de fonctionnement et le recrutement du personnel requis.

En ce qui concerne les effectifs du secteur de løaménagement du territoire et de løenvironnement, on remarquera une augmentation significative døannée en année, comme løindique løévolution des recrutements durant les quatre dernières années. Les 522 personnes recrutées durant cette période sont destinées essentiellement au renforcement des structures qui interviennent sur le terrain et principalement les inspections de løenvironnement. Les ressources financières du secteur ont également enregistré un accroissement dans la mesure où løEtat a



agement du territoire et de løenvironnement des fonds

consequents pour sur permettre déaccomplir les missions qui lui sont dévolues.

Cœst ainsi que le budget de fonctionnement a connu, en quatre années, une augmentation de 100% passant de 288 166 000 DA en 2000 à 572 377 000 DA en 2004. Lœvolution du budget de fonctionnement durant les quatre dernières années est indiquée dans le tableau ci-après.

Tableau n°11 : Personnel embauché par année dans le secteur de l'environnement

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Personnel							
d'encadrement	16	98	117	51	45	77	31
Personnel							
d'équipement	44	40	84	72	81	54	79
Total	60	138	201	123	126	131	110

Source: MATET - Direction Générale de lø Environnement.

Les crédits døéquipement de løEtat affectés pour des projets de protection de løenvironnement sont également assez significatifs dans la mesure où, durant les quatre dernières années, le secteur de løaménagement du territoire et de løenvironnement a bénéficié døenviron 7,2 milliards de dinars dans le cadre des opérations planifiées (environ 2 400 000 000 DA) ou à travers le programme de soutien à la relance économique (4 800 000 000 DA).

Lévolution des investissements publics du secteur de léenvironnement entre 2000 et 2003 dans le cadre du programme normal du budget déequipement est présentée dans le tableau ci-après.

Investissements public (en Millions de DA)

800,000
400,000
200,000
2000200120022003200420052006

Figure n°9: Evolution des investissements publics dédiés à l'environnement

Source: Rapport annuel, MATET, 2007

Dans le cadre du programme de soutien à la relance économique, les montants des autorisations de programme accordées par læ Etat au titre des années 2004 et 2005 étaient respectivement de 1,9 et 2,9 milliards de dinars, soit un cumul de 4,2 milliards de DA.

A læffort financier consenti directement par lætat sur son propre budget, il faut ajouter les fonds mobilisés au titre de la coopération internationale, soit comme prêts accordés par des institutions financières internationales soit sous forme de dons bilatéraux ou multilatéraux.

Tableau n°12: Evolution des autorisations de programme

	Autorisation de programme	Accroissement de l'AP	Taux	
	(MDA)	(MDA)	d'accroissement	
2000	774.855			
2002	1.448.533	807.000	55%	
2004	1.795.205	529.000	30%	
2006	2.387.767	1.087.000	45,50%	

Source: Rapport annuel, MATET, 2007

1.3. Des espaces intermédiaires pour optimiser la performance environnementale :

intermédiaires Les institutions constituent le prolongement scientifique technique løadministration. Elles de sont conçues comme des agences dœxécution au service de løaction publique de løenvironnement.

Neuf (09) institutions sont déjà opérationnelles:

- løObservatoire national de løenvironnement et du développement durable (ONEDD),
- le Conservatoire national des formations à lœnvironnement (CNFE),
- løAgence nationale des déchets (AND),
- le Centre de développement des ressources biologiques (CDRB),
- le Centre national des technologies de production plus propres (CNTPP),
- le Conseil national døaménagement et de développement durable du territoire
- la Conférence régionale døaménagement du territoire,

E),

Unlimited Pages and Expanded Features

- Longe national de l'assamissement (ONAS).

Plusieurs autres institutions sont en cours de création ; il søagit notamment du :

- Conservatoire national du littoral,
- Commissariat au littoral.
- le Conseil de coordination côtier.
- la Délégation aux risques majeurs.

1.3.1. L'observatoire national de l'environnement et du développement durable : surveiller, évaluer, anticiper

Il a pour missions de mettre en place et gérer des réseaux døbservations et de mesures de la pollution et de suivi des milieux naturels, de collecter auprès des institutions nationales organismes spécialisés les données liées à développement lænvironnement durable, de traiter les données et au et informations environnementales en vue délaborer des outils déinformation, de réaliser des études tendant à améliorer la connaissance des milieux et des pressions qui søexercent sur lænvironnement et de publier et diffuser lønformation environnementale.

LøONEDD dispose déjà de trois laboratoires régionaux døanalyse à Alger, Oran et Constantine, de sept stations de surveillance de løenvironnement à Annaba, Skikda, Bordj Bou Arréridj, Aïn Defla, Mostaganem, Ghardaïa et Saida, de quatre laboratoires portuaires à Alger, Béjaïa, Skikda et Arzew et enfin de deux réseaux de surveillance de la qualité de løair SAMASAFIA à Alger et Annaba. Ces réseaux qui fonctionnent en permanence sont composés de quatre



en différents sites représentatifs de læxposition à la

ponution urbanic.

Outre les paramètres météorologiques (vitesse et direction du vent, température de løair, humidité), les paramètres mesurés concernent les polluants suivants : oxydes døazote, oxydes de carbone, di-oxydes de soufre, ozone, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques et poussières.

Le transfert des données est opéré par réseau téléphonique vers un poste central où elles sont traitées et analysées.

Le résultat des analyses se traduit par un bulletin quotidien qui donne løindice de qualité de løair. Des rapports hebdomadaires et mensuels sont également diffusés sur le site Internet. Un troisième réseau de surveillance de la qualité de løair est également projeté pour la ville døOran.

Outre ces réseaux, løONEDD a une mission « études et prospectives » destinée à élaborer des indicateurs environnementaux (état, pressions) et des indicateurs économiques en de mettre relation les données vue environnementales économiques relatives à certains sensibles et secteurs (hydraulique, agriculture, énergie, transport...). La prise en charge mission par løONEDD permettra døétablir des corrélations, de mieux intégrer les aspects économiques et environnementaux et de mieux évaluer les politiques de développement durable.

1.3.2. Le conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) : formation, éducation et sensibilisation.

Le Conservatoire national des formations à løenvironnement (CNFE) a été créé le 17 août 2002 sous la forme døun établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).



puones et privés exerçant des activités en relation avec

lænvironnement ou agissant directement ou indirectement sur lænvironnement.

Ces missions se traduisent en trois grandes fonctions, à savoir la formation environnementale pour améliorer les compétences des administrations, institutions, collectivités locales et des opérateurs économiques, la promotion et le développement de léducation environnementale pour renforcer conscience dans le système éducatif et dans doautres secteurs et la promotion et le développement døactions de sensibilisation environnementale.

Le centre est organisé en quatre départements, à savoir le département du conseil et des relations extérieures, le département de la formation, le département de la documentation et de lainformation et le département de la doministration et des finances.

Løencadrement pédagogique des actions de formation est assuré par formateurs, enseignants et experts qui exercent dans doautres structures et ont déjà prouvé leurs compétences. Les activités logistiques sont confiées à des opérateurs spécialisés.

Lørganisation du CNFE répond aux critères de flexibilité et de souplesse pour offrir une meilleure qualité de formation et pour réagir rapidement aux demandes formulées. Løinstitution disposera à terme døune représentation dans plusieurs régions (Centre, Ouest, Est et Sud).

Dès 2003, le CNFE a été doté døun encadrement permanent (une dizaine de cadres); ses activités de formation sont assurées par un groupe de 30 formateurs.



dans son action par une assistance technique et

et par des institutions internationales, notamment le PNUD et løUNESCO.

inspections de lænvironnement, du ministère Les les services de løAménagement du territoire et de løEnvironnement, løAdministration des impôts (directions régionales), unités industrielles. instituts spécialisés des des certaines ONG peuvent bénéficier de formations sur des thèmes tels que le atmosphériques, contrôle des rejets læxploitation la maintenance des et installations de dépollution, la gestion des déchets solides industriels, les études dømpact sur løenvironnement, la gestion des déchets issus des activités de soins, la gestion environnementale profitable.

Le CNFE a également participé aux travaux portant sur løintroduction de løéducation à løenvironnement et au développement durable dans les programmes døenseignement des secteurs de løéducation nationale et de la formation et de løenseignement professionnels.

Concernant løintroduction de løéducation à løenvironnement à løécole, et aux termes døune convention signée en mars 2002 entre les ministres lænvironnement et de læducation nationale, des notions relatives à la protection lænvironnement été introduites de ont dans les cycles primaire, dès løannée scolaire 2002-2003. Le programme expérimental a secondaire concerné 153 établissements. Après évaluation, le programme sera généralisé à partir de løannée 2003-2004.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, trois nouvelles formations de techniciens sont déjà introduites et expérimentées dans sept (07) wilayas pilotes à

déchetistes,

TS

en

TS

filières



chynomicment, 15 ch conomie de læau.

Løintroduction de lώducation à lænvironnement également sera progressivement løensemble filières formation généralisée à des de la professionnelle.

des

I1

søagit

Dans le domaine de la sensibilisation, des sessions døinformation ont été organisées pour près de 550 participants sur divers thèmes environnementaux tels que la gestion des déchets solides(pour les élus locaux de wilaya), les aspects pratiques de la collecte, de løenlèvement et de løélimination des ordures ménagères (pour les chefs de service de nettoiement, hygiène et déchets solides et pour les responsables de régies), la réglementation concernant la gestion des déchets urbains (pour les chefs døunités de la police døurbanisme et de la production de løenvironnement) et la gestion des déchets hospitaliers (pour les gestionnaires des hôpitaux).

1.3.3. L'agence nationale des déchets (AND) : promouvoir les activités de tri, de collecte et de traitement des déchets

LøAgence nationale des déchets est l'instrument du MATE en matière de mise en à uvre de la politique nationale des déchets. Son statut d'EPIC lui confère un caractère commercial en matière d'études et de recherche dans ses rapports avec les tiers ainsi qu'un rôle de service public avec l'administration et qui est essentiellement l'assistance aux collectivités locales dans la gestion de déchets.

Les missions de cet organisme consistent à promouvoir les activités liées à la gestion intégrée des déchets. Dans ce cadre, elle est chargée de promouvoir les activités de tri, de collecte, de traitement, de valorisation et déclimination des déchets, en contribuant à la réalisation détudes, recherches et projets de



løinformation scientifique et technique, et en aidant à

également chargée de fournir une assistance technique aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets.

LøAND est en outre chargée de la mise en oeuvre du décret n°02-372 de novembre 2002 qui prévoit la mise en place døun système public de reprise, de recyclage et de valorisation des déchets dømballage dénommé ECO - JEM.

Des négociations sont déjà en cours avec quatre grosses entreprises utilisatrices de différents types døemballage (Coca-COLA, PEPSI, ROUIBA, IFRI) en vue de leur adhésion à ECO ó JEM.

LøAgence nationale des déchets est actuellement opérationnelle. Elle est løagence døexécution pour dix-sept projets de recherche portant sur les déchets et qui sont engagés par le MATE avec des universités et des centres de recherche.

Elle est, en outre, partenaire du groupement Khan-Beture chargé de réaliser une étude stratégique sur les déchets en Algérie pour le compte du ministère de løAménagement du territoire et de løEnvironnement.

1.3.4. Le centre de développement des ressources biologiques et de biosécurité (CDRB) : vers les banques de données et de gènes

La création du CDRB répond a une nécessité nationale de connaissance, de gestion, de protection et de valorisation du patrimoine biologique national.

Les principales missions de ce centre consistent à centraliser lænsemble des inventaires de la faune, de la flore, des habitats et des écosystèmes et à contribuer à lælaboration de plans de valorisation des ressources biologiques dans le cadre du développement durable.



uncers du centre a cie mis en place. Un programme døactivités prioritaires a été défini et porte sur lœlaboration de løinventaire systématique de la faune et de la flore, sauvages, spontanées et domestiques, la constitution de banques données, la mise en place du réseau indispensable à la circulation de løinformation et à sa protection, la démarche à suivre pour la connaissance, la préservation et la valorisation des savoirs locaux en matière døutilisation, de gestion et conservation des ressources biologiques et le développement des biotechnologies et du génie génétique pour la valorisation progressive du patrimoine biologique

A travers son programme doactivités et ses missions doimpulsion et de coordination, le Centre doit servir douppui au développement des différents réseaux sectoriels (recherche, inventaire, conservation in et ex situ, banques de données) et constituer à terme un centre de référence.

national et la constitution de banques de gènes.

1.3.5. Le centre national des technologies de production propres (CNTPP) : accompagner l'entreprise algérienne vers la production propre et les standards internationaux

Ce centre a pour missions de réaliser des audits environnementaux pour quantifier les pollutions, identifier les points chauds et proposer des dispositifs døamélioration des procédés de production; de contribuer à la mise à niveau environnementale des entreprises, promouvoir et vulgariser le concept technologies de production plus propres, accompagner les entreprises industrielles dans leurs démarches pour obtenir les certifications ISO 9000 et ISO 14 000, mettre en place des systèmes de management environnemental et soutenir les

cas

døadoption

des

en

FEDEP,



Unlimited Pages and Expanded Features

technologies de production plus propres.

Le centre assure aussi une mission de service public en matière dévaluation du passif environnemental du secteur industriel et en matière de réalisation détudes relatives aux actions de mise à niveau technologique des industries algériennes.

le

biais

du

Il prodiguera des conseils aux pouvoirs publics sur la politique à suivre pour le développement des technologies propres.

Le centre fera partie døun réseau de centres de production plus propre, établis à travers le monde, et dont les missions consistent à promouvoir l'échange døxpériences et døinformations sur le savoir-faire technologique, à organiser des formations, à initier des projets pilotes et à identifier des partenaires pour la réalisation de projets døco-efficacité.

Il est au service de tous les partenaires susceptibles doutiliser les technologies plus propres, notamment les PME/PMI, les entreprises industrielles, les décideurs, les chercheurs, les universitaires, les consultants et les bureaux doétudesí

Ce centre est actuellement opérationnel.

1.3.6. Le Conseil National D'aménagement Et De Développement Durable Du Territoire (CNADD)

Le Conseil national døaménagement et de développement durable du territoire est une instance de consultation, de coordination intersectorielle et de mise en cohérence des actions døaménagement du territoire. Il a pour mission de veiller à la mise en ò uvre des instruments døaménagement du territoire et de procéder à løévaluation de løétat du territoire.



puonques, representants des collectivités, élus, société civile et personnalités qualifiées.

1.3.7. Les conférences régionales d'aménagement du territoire

Regroupant les principaux acteurs régionaux de løaménagement du territoire (représentants de løEtat, walis, élus, représentants døassociations professionnelles et de citoyens, døuniversitaires et de chercheurs), les conférences régionales døaménagement du territoire sont des instances de consultation, de coordination et de cohérence des actions døaménagement du territoire à løéchelle de la région programme, définie par les projets régionaux élaborés par les schémas régionaux, et de leur suivi.

1.3.8. Le commissariat national du littoral

Le Commissariat national du littoral a pour missions døune part de veiller à la préservation et la valorisation du littoral, des zones côtières et des écosystèmes quøil abrite et døautre part, de mettre en ò uvre les mesures de protection du littoral et des zones côtières qui lui sont conférées par la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, il est notamment chargé de sensibiliser les acteurs sociaux (décideurs et utilisateurs) sur la préservation de la zone littorale et côtière en tant que ressource à valeur patrimoniale et écologique, dœffectuer des études au profit des wilayas et communes littorales, délaborer des critères et dédentifier des espaces terrestres et marins remarquables ou nécessaires au maintien des équilibres naturels et de mettre en ò uvre toute mesure en vue de leur restauration et/ou réhabilitation.

Commissariat national littoral intervient également du tant que régulateur des transactions foncières des espaces littoraux.

nationale des ressources biologiques et de la

DIOSCCUI ICC

LøAutorité nationale des ressources biologiques et de la biosécurité est instituée par la loi relative à la circulation des ressources biologiques, au contrôle des OGM et aux risques liés à løutilisation des biotechnologies modernes.

Elle est chargée dæxaminer scientifique, sur les plans technique, économique et environnemental toute demande de collecte de ressources biologiques, toute demande de détention et/ou døusage døun OGM et toute détermination, analyse ou évaluation des risques liés prélèvement au des ressources biologiques, à la détention et/ou à løutilisation des biotechnologies modernes.

Løautorité comprend une commission dæxperts scientifiques, un organe délibérant et un secrétariat.

Le secrétariat de løautorité est assuré parle Centre de développement des ressources biologiques.

La commission døexperts scientifique constituée trois est souscommissions spécialisées : la sous-commission environnement et biodiversité, la sous commission santé humaine et animale et la sous-commission agroalimentaire.

Les missions de la commission déexperts scientifiques consistent à :

examiner toute demande døaccès aux ressources biologiques et aux connaissances associées ainsi qui leurs sont que toute demande de production, de mise sur le marché, de dissémination volontaire, doutilisation dømportation, de transit de recherche et expérimentation et dørganismes génétiquement modifiés ou de leurs produits dérivés,



rapports sur la détermination, løanalyse et løevaluation

toutes les précautions et mesures de confinement dont devra faire løbjet løOGM concerné et la possibilité effective de leur mise en ò uvre,

- évaluer lømpact socioéconomique des demandes,
- élaborer des directives et des plans døintervention en cas de pollution ou døaccident biologique,
- élaborer, actualiser et mettre au point des procédures de sécurité qui constitueront les directives de sécurité en matière døutilisation des biotechnologies modernes, La sous-commission est composée de cinq (05) experts désignés par arrêté du ministre de løAménagement du territoire et de løEnvironnement sur proposition des parties concernées.

Présidé par le représentant du chef du gouvernement, løorgane délibérant est composé par les représentants des ministères de løAménagement du territoire et de løEnvironnement, de la Défense nationale, de la Santé, du Commerce, de la Justice, des Affaires étrangères, de løEnseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de løAgriculture et du Développement rural, des Affaires religieuses, de la Pêche et des Ressources halieutiques de løIntérieur et des Collectivités locales, des Ressources en eau,

Les membres de lørgane délibérant sont désignés pour une période de trois (03) ans renouvelable par arrêté du ministre de tutelle sur proposition de løautorité dont ils dépendent.



permis de concere des ressources biologiques, du payement du droit dœntrée pour demandeur du permis de collecte des ressources biologiques et fixer le montant, de løpportunité døassocier des scientifiques algériens à løppération, de suspendre ou de révoquer le permis de collecte en cas de non-respect des dispositions de la loi, et de révoguer ou de soumettre à des conditions supplémentaires autres que celles déjà imposées, toute autorisation de détention et / ou døusage døOGM si des éléments døinformations nouveaux démontrent quøl existe un risque pour la santé humaine, la diversité biologique et lœnvironnement,

1.3.10. L'agence nationale des changements climatiques

non envisagé lors de læxamen initial de la demande.

LøAgence nationale des changements climatiques løinstrument constitue conception et de mise en ò uvre de la politique nationale en matière changement climatique et de son impact sur le développement économique et social.

Son champ deaction, qui seinscrit dans un processus mondial de surveillance lœ́volution du climat, vise le renforcement des capacités des secteurs concernés en vue døassurer la sécurité des populations, døintégrer la problématique des changements climatiques dans les plans de développement et de contribuer à la protection de lænvironnement atmosphérique des ressources naturelles.

A ce titre, elle est chargée :

délaborer, de mettre en ò uvre et de suivre les programmes, activités, projets et recommandations définis dans le cadre de la stratégie et du plan døaction dans le domaine des changements climatiques,



nalyser la position algérienne lors des négociations

memationares sur les changements climatiques,

- de préparer, en relation avec les secteurs concernés, les dossiers relatifs la participation nationale aux travaux de la Conférence des parties, de ses organes scientifiques et techniques subsidiaires et du groupe intergouvernemental dexperts chargés de léétude de léévolution du climat,
- de contribuer au renforcement des capacités nationales dans le domaine des changements climatiques par des actions døinformation, de sensibilisation, de formation, døéducation et de communication, de renforcer le système national døinformation relatif aux activités døémission et døabsorption des gaz à effet de serre,
- de réaliser des études scientifiques relatives à la modélisation climatique et ses applications aux secteurs vitaux tels que løénergie, les ressources en eau, løagriculture, la forêt, les écosystèmes sahariens, le sol, le littoral et la santé,
- de coordonner les travaux relatifs à léclaboration de léinventaire national des émissions de gaz à effet de serre,
- de participer à la préparation des mesures dontéenuation et dondaptation face aux changements climatiques, doncourager loutilisation de nouvelles technologies et pratiques en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

blissements de gestion de l'eau: une vision

su augique ue la gestion un eycle de l'eau

En 2001, le gouvernement a engagé une vaste réorganisation du secteur axée sur une centralisation des activités de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement urbain. Cette nouvelle stratégie vise à relever le défi d'améliorer, face à la rareté de la ressource hydrique, l'accès a l'eau potable et les conditions de vie et de santé des populations ainsi que leur environnement.

Elle a abouti à la création de deux organismes nationaux ayant le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) : l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA)

A/ L'Algérienne des eaux (ADE)

Sa création s'inscrit dans le cadre d'une politique d'ensemble et de gestion intégrée, qui permet d'établir les priorités nécessaires et de faire prévaloir les considérations de méthodes, de normalisation, de coût et de rendement des infrastructures et des services, la clarification et la des par précision responsabilités des structures chargées de la mise en ò uvre des missions et des programmes. L'objectif de la réhabilitation du service public se fera à travers :

- une large déconcentration du système de décision,
- une réforme du système de tarification de l'eau,
- une plus grande concertation avec les collectivités locales,
- un désengagement de l'état de la maîtrise d'ouvrage,
- la promotion du partenariat en favorisant les contrats de management et de concessions.
- l'organisation du transfert du savoir faire et des connaissances avec l'aide des opérateurs internationaux mobilisés dans les projets en cours de réalisation.

nal de l'assainissement (ONA)

Sa creation traduit rintérêt des pouvoirs publics pour l'assainissement dans le cadre d'une politique nationale rénovée de l'eau.

L'objectif affiché par l'ONA vise à :

- exploiter et gérer les infrastructures liées à la collecte et à l'épuration des eaux usées.
- entretenir les réseaux des eaux usées et pluviales,
- maintenir les équipements,
- se redéployer au niveau national par la mise en place de structures décentralisées,
- asseoir une tradition de mise à niveau technologique de son personnel et de ses équipements, par des formes de coopération adaptées avec des partenaires nationaux et/ou étrangers, publics ou privés, à l'image de l'Algérienne des Eaux.

1.3.12. La délégation nationale aux risques majeurs : pour une politique nationale des risques naturels et technologiques.

La délégation nationale aux risques majeurs est chargée de la planification et de la coordination de toutes les activités nationales en matière de prévention des risques majeurs et de protection contre les effets des catastrophes naturelles et technologiques.

A ce titre, elle est chargée de proposer une politique nationale de prévention des risques majeurs et dœn suivre lœnpplication, dœvaluer ou de faire évaluer les aléas et les risques sur lœnsemble du territoire national, de recommander les mesures de prévention de ces risques, de veiller à leur mise en oeuvre et dœvaluer périodiquement leur efficience, de participer au programme de coopération régional concernant le réduction des effets de ces catastrophes et de promouvoir



et technique ainsi que la recherche dans le domaine

ues risques majeurs.

Toutes les administrations et organismes publics compétents sont tenus de prêter assistance à la délégation nationale des risques majeurs et de lui communiquer toutes informations sur leurs activités en matière dévaluation et de prévention des risques.

1.3.13. Le centre national de développement durable de sidi abdallah (CNDD)

Le Centre national de développement durable (CNDD) est conçu comme un complexe regroupant toute les institutions environnementales à savoir lænvironnement et du développement løObservatoire national de durable, Conservatoire national des formations à løenvironnement, løAgence nationale des déchets, le Centre de développement des ressources biologiques, le Centre national des technologies de production plus propres, maison de la lænvironnement DARDOUNYA, løinspection régionale de lænvironnement et la direction de lænvironnement de la wilaya døAlger. Il est localisé dans løagglomération de Sidi- Abdallah. Les études concernant périmètre de sa réalisation sont aujourd@hui largement avancées.

2. Les instruments économiques et financiers : une politique rénovée de financement au service du développement durable

2.1. La nouvelle fiscalité écologique : inciter à la production plus propre

Le développement de la fiscalité écologique répond aux objectifs de protection de løenvironnement et de développement durable. La législation fiscale en matière døenvironnement a vu son départ consacré par la loi des finances pour



uangercuses (TALD).

Cependant, ce nœst quœ partir de 2000 que des mesures significatives ont été introduites et pourront constituer les instruments de base pour la mise en ò uvre døune politique de gestion environnementale efficace. Cøest ainsi que diverses dispositions fiscales ont été introduites par les lois de finances pour les années 2000, 2002 et 2003. Ces dispositions sont relatives aux déchets solides, aux effluents liquides industriels, aux émissions atmosphériques activités et aux polluantes ou dangereuses pour lœnvironnement.

2.1.1. Les taxes spécifiques aux déchets solides :

A/ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

2002. Le nouveau barème est le suivant : 500 à 1000 DA/an/ménage [ancien barème : 375 à 500 DA], 1000 à 10 000DA/an pour les activités commerciales, 5 000 à 20 000 DA/an pour les campings et activités similaires, 10 000 à 100 000 DA/an pour les grandes unités commerciales et industrielles.

Malgré sa revalorisation, cette taxe ne permet toujours pas de couvrir les frais de gestion des déchets. De plus, le taux de recouvrement de cette taxe reste très faible (20 % à 30% en moyenne).

La loi de finances 2003 prévoit, quant à elle, une disposition incitative au tri sélectif.

Cœst ainsi que dans les communes qui pratiquent le tri sélectif, 15% de la TEOM seront reversés aux ménages qui remettront, au niveau des installations prévues, leurs déchets compostables et/ou recyclables.

communes

recevront

les



de finances pour les années 2002 et 2003 à savoir 10% de la taxe déncitation au déstockage des déchets industriels spéciaux, 10% de la taxe déncitation sur les déchets liés aux activités de soins, 10% de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique déporigine industrielle et 30% de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles.

døindiquer que

B/ La taxe d'incitation au déstockage des déchets liés aux activités de soins : réduire les déchets à la source

La loi de finances 2002 a également institué une taxe døincitation au déstockage de déchets liés aux activités de soins des hôpitaux et cliniques døun montant de 24 000 DA/tonne.

Cette taxe est destinée à inciter les hôpitaux, cliniques et autres centres de soins à réduire à la source la production des déchets infectieux et autres déchets contaminés chimiquement.

C/ La taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels spéciaux :

La loi de finances 2002 a institué une taxe déncitation au déstockage des déchets industriels spéciaux de un montant de 10 500 DA/tonne.

Il y a lieu déindiquer que ces montants sont proches des coûts de traitement et devraient avoir un effet dissuasif certain.

Un moratoire de trois (3) ans est également institué pour permettre la réalisation des installations délimination.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

s sacs en plastique

plastique importés ou produits localement.

Le produit de la taxe (10,50 DA par kilogramme) est affecté au Fonds national pour lœnvironnement et la pollution

2.1.2. La taxe relative aux activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement (TAPD)

La loi de finances pour løannée 2000 a permis la revalorisation des montants de cette taxe, les portant à 9 000 DA pour les installations classées dont une activité est soumise à déclaration, 20 000 DA pour les installations classées dont une activité est soumise à autorisation du président døAssemblée populaire communale et 120 000 DA pour les installations classées dont une activité est soumise à autorisation du ministre chargé de løEnvironnement.

Par ailleurs, dans la loi de finances 2002, un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 10 [auparavant compris entre 1 et 6] est indexé à chacune de ces activités en fonction de leur nature, de leur type et de leur importance mais aussi ó ce qui est nouveau ó sur la quantité des polluants générés [première application du principe pollueur payeur]

Le coefficient est calculé en fonction de la nature de løactivité, de son importance, du type et de la quantité des rejets générés. Løindexation aux nouveaux coefficients permet donc une taxation juste et non forfaitaire des activités industrielles et tient compte de leurs rejets et des efforts entrepris par chaque unité quant à løinstallation, løexploitation et la maintenance des systèmes anti-pollution.



reste nearmons nécessaire de réajuster certains taux, la TAPD pour inciter à løinternalisation des coûts de pollution et la TEOM pour permettre progressivement la couverture des coûts døune gestion saine et rationnelle des déchets municipaux. Løamélioration des taux de recouvrement des taxes doit également constituer un objectif prioritaire

2.1.3. spécifiques Les émissions atmosphériques taxes aux améliorer la qualité de l'air

A/ La taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle:

La loi de finances 2002 a également institué une taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique døorigine industrielle sur les quantités émises dépassant les valeurs limites. Cette taxe est calculée en référence au taux de base de la TAPD, un coefficient multiplicateur variant de 1 à 5 devant refléter le taux de dépassement des valeurs limites.

B/ La taxe sur les carburants : Généraliser le carburant propre

La loi de finances 2002 a également institué une taxe sur les carburants polluants, dont le tarif a été fixé à un (01) DA par litre dœssence, « normal » et « super » avec plomb.



pécifique aux effluents liquides industriels: réduire

industrielles

De manière similaire. loi de finances 2003 institué la une taxe industrielles complémentaire sur les eaux usées calculée selon les mêmes principes que la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique dørigine industrielle.

2.1.5. Des ressources écologiques nouvelles pour la commune :

Les taxes instituées au titre de la nouvelle fiscalité écologique constituent désormais une source de financement supplémentaire pour les communes dans la mesure où 10% de ces revenus sont affectés au profit des communes concernées ; ce qui permettra à ces communes de disposer de ressources supplémentaires pour la prise en charge des problèmes environnementaux.

2.2. Les mécanismes de financement et d'incitation en faveur du développement durable.

Plusieurs mécanismes de financement et døincitation ont été mis en place pour soutenir la politique nationale de protection de løenvironnement et de développement durable. Il søagit en particulier du Fonds pour løenvironnement et la dépollution (FEDEP), du Fonds spécial de développement des régions du sud (FSDRS), du Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières, de løAgence nationale de développement de løinvestissement et løAgence nationale de soutien à løemploi de jeunes.

r l'environnement et la dépollution (FEDEP)

mattue sous ronne usun compte déaffectation du Trésor, le Fonds national de léenvironnement (FNE) était principalement alimenté par les ressources provenant de la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses (TAPD) et le produit des amendes.

Ses domaines dointervention étaient limités et se réduisaient à des actions de financement døactions ponctuelles suivis de løetat de løenvironnement, éducation recherches, environnementale, subventions associations et aux écologiques, besoins sans commune mesure avec les énormes du passif environnemental industriel et urbain.

Le Fonds national de l\(\text{genvironnement} \) fut transform\(\text{par} \) la loi de finances compl\(\text{complementaire} \) pour l\(\text{gann\(\text{e}e} \) 2001 en Fonds national pour l\(\text{genvironnement} \) et la d\(\text{depollution} \) (FEDEP).

Dans sa nouvelle version, le FEDEP a pour missions de contribuer à financer, outre les prestations sus-indiquées, différentes catégories déintervention, notamment des actions de dépollution industrielle, des actions de dépollution urbaine (déchets solides) et des actions de transformation des technologies existantes en des technologies propres. Il participe en outre à la prise en charge de dépenses relatives aux interventions déurgence en cas de pollution accidentelle, sans omettre les actions dééducation.

Par décret exécutif n° 01-408 du 13 décembre 2001, le gouvernement a modifié et complété le décret exécutif n° 98- 147 du 13 mai 1998, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-065 intitulé "Fonds national pour l'environnement" et ce en application des dispositions de



01-12 du 19 juillet 2001 portant loi de finances

complementane pour 2001.

Les modalités du suivi et de lœvaluation du FEDEP sont précisées par arrêté conjoint du ministre des Finances et du ministre de løAménagement du territoire et de løEnvironnement. Un programme døaction sera établi par løordonnateur (Ministre de løAménagement du territoire et de løEnvironnement), et précisera les objectifs visés ainsi que les échéances de réalisation.

Le compte déaffectation spéciale du trésor est défini par des recettes (revenus des taxes, í , autres) et des dépenses (subventions pour des mesures de traitement de la pollution, dépenses déinformation, autres).

Appelé à promouvoir et à développer les activités en matière de gestion environnementale, le FEDEP présente louvantage doéviter certaines règles budgétaires contraignantes, de prendre en charge des programmes dointervention pluriannuels et doinclure doautres sources de financement (dotations du budget de louve de lou

Pour ce qui est de ses recettes, le FEDEP a connu une progression importante depuis løannée 2001 en raison de la revalorisation de la TAPD et surtout de lømportance décisive de la taxe sur les carburants polluants instituée en 2002.

Le tableau ci-après résume les taxes dont une part des revenus est affectée au FEDEP.

lation des taxes perçues selon le type de pollution

Type de déchets	Ventilation des taxes	Evolution des taxes
Déchets industriels dangereux	10% de profit aux communes	Cette taxe étant de nature incitative,
Taxe d'incitation au déstockage	15% de profit au Trésor Public	son produit devrait disparaitre
des déchets industriels dangereux	75% de profit au FEDEP	au fur et à mesure du traitement des
ART. 203		
Déchets des activités de soins	10% de profit aux communes	Cette taxe étant de nature incitative,
Taxe d'incitation au déstockage	15% de profit au Trésor Public	son produit devrait diminuer
des déchets liés aux activités de soins	75% de profit au FEDEP	au fur et à mesure de la disponibilité
des hôpitaux et cliniques		des d'équipements d'incinération
ART. 204		
Taxe sur les activités polluantes	Affectation du produit au FEDEP	son produit devrait dépendre que du taux effectif
et dangereuse pour l'environnement		de recouvrement. Elle est toutefois appelée à être
		remplacée par une taxe écologique à caractère proportionnel
ART. 202		
Taxe complémentaire sur la pollution	10% de profit aux communes	Cette taxe étant de nature incitative,
atmosphérique d'origine industrielle	15% de profit au Trésor Public	son produit devrait diminuer au fur et à mesure
	75% de profit au FEDEP	que les valeurs limites d'émission se verront respectées
ART. 205	•	T.
Taxe sur les carburants	50% au profit du fonds national	Cette taxe étant de nature incitative,
	routier et autoroutier	
	50% au profit du FEDEP	
ART. 38	•	

Les recettes enregistrées par le biais des taxes en 2002 sont nettement supérieures aux recettes cumulées par cette voie jusquou mois de décembre 2001.

Ceci est dû au niveau relativement rémunérateur de la taxe sur les carburants qui rapporte environ 85% du produit total des taxes. Cœst dire que malgré sa revalorisation, la TAPD reste insuffisante et nœxerce encore ni effet dissuasif pour une meilleure protection de lænvironnement, ni effet générateur de ressources. De plus, son taux de recouvrement reste faible (environ 30%). Sa revalorisation progressive sømpose pour atteindre un standard plus conforme aux normes internationales, à løinstar de la taxe de déstockage des déchets dangereux.



sera progressivement alimenté par døautres sources, à

dørigine industrielle et sur les eaux usées industrielles et 75% du produit des taxes døncitation (déstockage des déchets dangereux, déchets liés aux activités de soins) à løssue de la période de transition (moratoire de 3 ans qui a été institué).

Le FEDEP søapprête également à financer des opérations pilotes de gestion rationnelle des déchets urbains, en apportant un concours aux communes qui souscrivent un contrat de performance pour løamélioration qualitative de la gestion de ce type de service.

convient de renforcer les capacités du **FEDEP** sa transformation à terme en une institution financière à même døintervenir plus lænvironnement efficacement opérations de protection dans des de dépollution.

2.2.2. Le fonds spécial de développement des régions du sud (FSDRS) : pour une discrimination positive pour les régions du sud :

Le FSDRS a pour finalité la prise en charge des retards de développement accusés par les régions du Sud, en vue d'atténuer les disparités territoriales Nord-Sud et, d'une manière générale, d'améliorer les conditions et le cadre de vie des populations ksouriennes et oasiennes, dans la perspective d'un développement durable.

Les décrets exécutifs n° 2000-42, n°2000-304 et n°01-350 ont défini respectivement les objectifs du fonds, son cadre référentiel d'actions, les domaines éligibles au financement sur les ressources du fonds, ainsi que les territoires des 23 wilayas (la totalité des 13 wilayas du Sud et 90 communes relevant de wilayas

développement local pris en charge



Unlimited Pages and Expanded Features

par le rongs. Ammente a raison de 1% des ressources annuelles de la fiscalité pétrolière, puis à raison de 2% de ces mêmes ressources à partir de l'année 2002, le FSDRS, créé en 1998, n'a pu être mis en ò uvre qu'à partir de l'année 2001 par le ministère de løAménagement du territoire et de løEnvironnement après finalisation des modalités réglementaires relatives à son fonctionnement.

Les crédits mis en place au titre des deux exercices 2001 et 2002 søélèvent respectivement à 20,021 milliards DA et 14,723 milliards DA, soit une enveloppe globale de 34,7745 milliards DA touchant différents domaines des besoins socioéconomiques de la population.

Le programme alloué aux questions environnementales représente approximativement 10% l'enveloppe globale inscrite de concerne principalement la réalisation de réseaux assainissement et de drainage, l'épuration des eaux usées, la lutte contre la remontée des inondations eaux, les et l'ensablement, la réalisation de décharges contrôlées, ainsi que des opérations de reboisement et de protection de la diversité biologique.

D'autres programmes contribuent également à la protection de l'environnement, notamment celui relatif à l'amélioration du cadre de vie : il en est ainsi des projets de requalification urbaine et de réhabilitation de l'habitat ksourien et oasien.

onal pour la protection du littoral et des zones côtières :

Le ronds nationar pour la protection du littoral et des zones côtières a été créé par la loi de finances pour l'année 2003.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement seront définies par voie réglementaire.

Ce fonds aura pour principales missions le financement d'études et de recherche appliquées afférentes à la préservation du littoral et des zones côtières, le financement d'études et d'expertises préalables à la réhabilitation des sites, le financement des actions de dépollution, de protection et de mise en valeur du littoral et des zones côtières, la participation aux dépenses relatives aux interventions d'urgence en cas de pollution marine accidentelle.

Ses recettes seront constituées du produit des taxes spécifiques qui seront définies dans les lois de finances à venir, des amendes et indemnisations (déversement de substances chimiques en mer). Elles pourront inclure d'autres sources (dotations du budget de l'Etat, dons et legs nationaux et internationaux).

2.2.4. Le fonds national d'aménagement et de développement durable du territoire (FNAT) :

Ce fonds est destiné à octroyer des primes døaménagement du territoire et des aides à la localisation døactivités.

Les aides à la localisation des activités concernent la création døentreprises générant au moins dix (10) emplois permanents dans des zones à promouvoir dans les domaines liés aux activités productives, la création døentreprises générant au moins cinq (05) emplois permanents dans les même zones et dans les domaines des services de type supérieur (nouvelles techniques de communication,



délocalisation doactivités des régions du Nord vers les zones a promouvon et les indemnisations forfaitaires des personnels induites par

cette délocalisation.

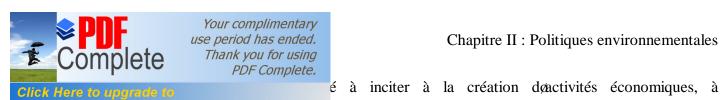
Les primes døaménagement du territoire concernent les études et recherche réalisées par des institutions, des structures de recherche ou des bureaux détudes activant dans le domaine de léaménagement du territoire, les projets ou opérations de restructuration de tissus urbains, notamment dans les zones littorales et les projets économiques mettant en à uvre des technologies nouvelles.

2.2.5. Le fonds spécial pour le développement économique des Hauts

Plateaux:

Alimenté par un pourcentage de la fiscalité pétrolière (3 %), le Fonds spécial pour le développement économique des Hauts Plateaux, institué par la loi de finances 2004, a pour objectif en complément des financements des équipements publics pris en charge sur le budget de løEtat, de renforcer et døaccélérer le développement des infrastructures et des équipements structurants dont doivent bénéficier les Hauts Plateaux, afin de les rendre plus attractifs pour investissements.

En complément des dispositifs financiers existants, le fonds devra contribuer à la réalisation de projets structurants dans les régions des Hauts Plateaux, notamment les ouvrages de mobilisation et de transfert de læau. les routières autoroutières. infrastructures infrastructures et les ferroviaires, les infrastructures aéroportuaires, les infrastructures de télécommunication. les projets de développement agricole, le renforcement de løarmature urbaine et la réalisation de villes nouvelles.



Unlimited Pages and Expanded Features promouvon les regions des Hauts Plateaux par des actions d'information et de sensibilisation et à réaliser des études prospectives ou de développement et des travaux de recherche spécifique visant une meilleure connaissance, la promotion ou la valorisation plus efficiente des milieux.

> Par ailleurs, la loi de finances 2004 (article 8) prévoit un abattement sur le montant de løBS de 15% au profit des petites et moyennes entreprises implantées Plateaux éligibles dans wilayas des Hauts et au fonds spécial celles qui sont développement économique des hauts plateaux, et 20% à implantées dans les wilayas du Sud et éligibles au fonds spécial pour le développement des wilayas du Grand Sud, au titre de leur activité de production de biens et de services.

2.2.6. Le fonds de lutte désertification contre la de développement du pastoralisme et de la steppe (FLDDPS) :

Ce fonds a été créé en 2002 par la loi de finances complémentaire pour 2002 compte d'affectation spéciale dont l'ordonnateur principal est le sous forme de ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Les actions qui seront subventionnées par ce fonds porteront sur la lutte contre la désertification, la préservation et le développement des parcours, le développement des productions animales en milieu steppique, la valorisation des produits de l'élevage, la protection des revenus des éleveurs et des agro-éleveurs et l'organisation du pastoralisme.

La dotation initiale du FLDDPS, dans le cadre de la loi de finances 2002 a été de 500 millions de DA; la vision du MADR serait de faire des projets de



par commune (ou par groupe de communes), l'intérêt

plusieurs administrations ou services. L'autre intérêt de l'intégration est que le projet communal ou intercommunal pourra bénéficier non seulement du FLDDPS mais aussi de toutes les autres sources de financement (FNRDA, FNMVTC, Fonds pour l'emploi,...).

Enfin, les projets fonctionneraient pour leur évaluation et pour leur suivi de la même procédure que le FNRDA et le FNMVTC mais seraient approuvés et coordonnés par le HCDS qui trouve enfin ainsi, en partie, sa vocation première qui est celle du développement intégré des zones steppiques.

2.2.7. Les nouveaux mécanismes d'incitation financière pour la création d'emplois verts :

Le dispositif døencouragement et de promotion des investissements prévu par la loi n° 01-03 du 2 août 2001 constitue un instrument précieux pour stimuler løinvestissement privé, notamment dans la protection de løenvironnement, à travers les avantages fiscaux et parafiscaux divers qui sont octroyés par løEtat par le biais de løAgence nationale de développement de løinvestissement (ANDI) créée à cet effet.

Les intentions døinvestissements enregistrés par løANDI dans le domaine de løenvironnement se concentrent essentiellement autour de la gestion des déchets solides urbains, notamment le ramassage des ordures ménagères (14 projets dont 50 % situés dans løagglomération algéroise) et la récupération et le recyclage des déchets (28 projets dont 25% situés dans løagglomération algéroise).



Click Here to upgrade to

Unlimited Pages and Expanded Features

Innue, notamment dans les activités afférentes à la collecte et au transport des

déchets.

Cette situation est due à plusieurs facteurs, notamment le marché de la collecte et du transport des déchets qui émerge difficilement du fait de la situation financière des communes et du nombre restreint deappels de ffres pour la gestion déléguée de ce service, le marché de la récupération et du recyclage qui est un peu plus dynamique et concerne principalement le papier, le plastique et les métaux (il nœxiste pas de projet de valorisation des déchets biodégradables en raison du peu de sensibilisation à løutilisation des produits compostés) et enfin et surtout løinvestissement tant pour la collecte et le transport que pour la valorisation qui reste particulièrement lourd, notamment pour les grandes agglomérations, où les promoteurs potentiels, soumis au régime général octroyé par løANDI, bénéficient pas des mesures encourageantes octroyées dans le cadre du régime dérogatoire (subventions, participations aux coûts, exonérations fiscales dans le cadre du régime dérogatoire dans la phase dœxploitation).

La gestion environnementale se prête également à la création de microentreprises, dans le cadre du décret présidentiel n°96-234 de juillet 1996, relatif au soutien à lœmploi des jeunes. Le dispositif prévoit des aides financières et avantages divers, grâce à des ressources provenant du budget de l'Etat versées au Fonds national de soutien à l'emploi des Jeunes. L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) gère l'ensemble du dispositif micro-crédit.

Là aussi, l'essentiel des projets financés par l'ANSEJ dans le domaine de l'environnement se concentre dans la gestion des déchets ménagers (enlèvement et traitement des ordures : 36 projets, récupération et recyclage : 63 projets).



financés par l'ANDI, ceux financés par l'ANSEJ se

neurem egalement a la unficile émergence du marché des déchets. De même, le caractère limité des ressources financières investies dans la micro-entreprise n'est pas toujours adapté pour les grandes agglomérations, où des investissements plus lourds sont souvent nécessaires.

Ainsi, avec le FEDEP, l'ANDI et l'ANSEJ, les pouvoirs publics disposent de trois structures à même d'intervenir dans le domaine de l'environnement, offrant des mesures incitatives à la participation du secteur privé. Si instruments de base d'une politique incitative existent pour atteindre des objectifs performance plus élevés, la coordination reste plus que jamais nécessaire des initiatives devront être prises pour coordonner les efforts qui seront consentis par le FEDEP, l'ANDI et l'ANSEJ pour réunir les meilleures conditions possibles de réussite d'actions conjointes dans différents aspects de la protection de l'environnement, améliorer les ressources du FEDEP par le développement døune fiscalité environnementale conforme au principe du pollueur-payeur en transformant ce fonds en une institution financière moderne et efficace, et enfin étendre les avantages du régime dérogatoire pour tous les investissements environnementaux soutenus par l'ANDI et augmenter substantiellement les ressources du Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSEJ).

impératifs écologiques :

pris progressivement conscience de ce que la préservation de lœnvironnement et, plus généralement, des actifs naturels sont un gage de durabilité et de stabilité du processus de développement économique et social.

Les externalités générées par les activités économiques se traduisent par une forte dégradation du cadre environnemental. Celle-ci retentit négativement sur la santé et la qualité de vie de la population, la diversité biologique, la productivité et la durabilité du capital naturel de même que loefficacité de loutilisation des ressources et la compétitivité de loeconomie⁸.

Les entreprises économiques, en tant quøacteurs influents, sont de plus en plus interpellées et intégrées dans les nouveaux dispositifs de gouvernance de la sphère économique et environnementale dans le sens de la responsabilité et de løengagement vis-à-vis des questions de løenvironnement. En effet, la pollution industrielle par les émissions gazeuses et les effluents, la dégradation du patrimoine naturel (eaux, terres, écosystèmes naturels et agricoles, ressources biologiquesí etc.) constituent autant de menaces sur løenvironnement que les institutions de løÉtat entendent contrôler.

Cet impératif de préservation de lænvironnement søimpose døautant plus que løAlgérie est confrontée, à løinstar des pays industrialisés, aux risques technologiques encourus liés à læxistence døinstallations à risques majeurs dont le nombre a été estimé, en 2005, par le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire à près døune soixantaine essentiellement localisées sur le littoral A noter qu'en l'espace de trois années (2003-2005), l'Algérie a

⁸ MATE - Plan national døActions pour løEnvironnement et le Développement Durable. MATE, Janvier 2002, P170.



huit incidents technologiques (explosions, fuites,

meenures) au myeau ues mstanations industrielles de Skikda et d'Arzew.

Cœst dans cette perspective que des dispositifs législatifs à læinstar des lois relatives à la gestion des déchets, à la protection de lænvironnement, et à la prévention des risques majeurs, ont été établis en Algérie en vue:

- Dévaluer l'incidence environnementale des projets de développement dans le cadre des études démpact,
- Døassujettir toute installation industrielle à la réalisation døune étude de danger,
- Døamener les entreprises à se doter de plans døintervention interne (PII) , de plans particuliers døintervention (PPI) et de plans généraux de prévention des risques industriels et énergétiques (PGPRI).

Ce sont là autant de contraintes que les entreprises algérienne devraient intégrer dans leurs stratégies (Principes de précaution, attente des partenaires à l'instar des consommateurs, de l'État, pressions sociales), leurs structures organisationnelles (management environnemental orienté vers les procédés et les produits) et leurs politiques financières (maîtrise des coûts liés aux impératifs de préservation de l'environnement et des ressources rares).

Mais ces impératifs représentent, aussi, autant d'opportunités que les entreprises devront saisir pour consolider à long terme leurs assises sur les marchés à travers, notamment, l'amélioration de l'efficacité (gains de productivité et réduction des coûts de production qu'induirait, par exemple, la rationalisation de la consommation énergétique) et la valorisation de l'image de marque de leurs produits.

Même si les politiques environnementales se déclinent différemment selon les pays ou les régions, elles noen demeurent pas moins identiques sur les bases, leurs sources doinspiration et les objectifs escomptés. La différence réside principalement dans la manière doissoir cette démarche écologique, et de loinsérer dans le paysage politico-économico-social. De plus elles se rejoignent toutes (les politiques) dans les problèmes auxquelles elles se heurtent et les difficultés à se faire entendre.

Pour certains pays, la question écologique est à elle seule une thématique de campagne électorale, un thème de débat aux plus hautes instances du pays. Pour doautres coest une thématique qui renvoie a un autre secteur « plus porteur », comme coest le cas de la Tunisie où nous avons vu que le problème de loenvironnement est un sujet sous-jacent doune question doune plus grande importance (puisquoen rapport avec lointérêt national) qui noest autre que le tourisme.

En Algérie, le volet écologique sæst relativement bien développé, avec un coup døaccélérateur voulu par nos politiques vers le début des années 2000 et la création døun portefeuille ministériel à part entière. Cette accélération a donné lieu à des débats et des réflexions qui ont aboutis à la création de fonds et døagences spécialisées dans løaccompagnement et dans la gestion dans le



textes de loi et des réglementations pour baliser les

activités économiques ou autres. Des avancées certaines mais qui restent à parfaire pour optimiser les effets écologiques aboutissant à de meilleurs résultats économiques.



Après avoir traité des différentes notions et principes théorique liés à la communication environnementale, nous allons nous intéressé à lætude que nous avons faite sur la même thématique, en détaillant lænsemble des démarches faites étape par étape.

Dans la première section, nous passerons en revue quelques études qui ont été mené sur le thème de la pollution tout en analysant leurs démarches respectives, nous aborderons ensuite la méthodologie et le champ de lænquête. Ensuite, nous présenterons les résultats de la pré-enquête. Nous conclurons cette section, en décrivant le contenu du questionnaire qui nous a servi pour mener une enquête auprès døun panel dæntreprises.

La seconde section abordera plus en détail le contenu du questionnaire, en faisant ressortir les variables que nous avons jugé pertinentes, et en analysant les résultats de cette enquête.

Dans la continuité de la section précédente, la troisième section contient la dernière partie du questionnaire, celle qui søintéresse au rapport quæntretient læntreprise, face à la réglementation environnementale nationale. Dans cette section nous nous intéresserons aux statistiques et aux résultats de lænquête ainsi quænux conclusions issues de cette recherche.

ON DE L'ENQUETE

1. Les études similaires :

1.1. La dimension environnementale des entreprises algériennes : essai d'analyse par la notion de « sensibilité environnementale», Thèse døEtat soutenue par Abdenour Kamar AMRANI.

La démarche du candidat søest articulée autour de deux approches :

- La première, strictement conceptuelle et théorique, elle traite uniquement des questions fondamentale liées à léconomie de léconomie de léconomiement, la démarche du développement, les théories de la croissance économique intégrant la dimension écologique et à la certification de management environnemental.
- La seconde, est empirique. Elle a nécessité plusieurs outils døinvestigation et de modèles mathématiques (méthode de la régression multiple). Plus loin, le candidat a utilisé sept interfaces. Ces interfaces ont été utilisé comme variable pour les appliquées sur un échantillon de dix EPE. Cette application avait pour but de faire apparaître la perception de la sensibilité environnementale.

Les objectifs attendus du candidat est la contribution à lænrichissement døun domaine de recherche des plus méconnus et de démontrer lømpossibilité de formuler des modèles mathématiques de gestion et de maîtrise des facteurs environnementaux ; lømpossibilité aussi de préparer des scénarii qui parent à døventuels changements intempestifs.

En conclusion, « même si le travail est loin dœre complet, il permet au moins de référencer le manque de sensibilité environnementale dans nos entreprises. Il est à ce titre

e base de données initiale sur la question »¹. En plus, un



Unlimited Pages and Expanded Features

certains nombre de pistes de recherches se dégagent pour de futurs travaux. La question environnementale en tant quøintersection de plusieurs domaines tels que locologie, loindustrie propre, signifie quøil est possible doctablir différents postulants sur la question, et doenrichir la réflexion sur la question environnementale en Algérie.

La multiplication des nuisances associées à la croissance économique en Algérie, nous interpelle plus que jamais pour intégrer la dimension environnementale que tant que facteur gérable et influent sur les performances économiques et commerciales des entreprises.

1.2. Le management de l'entreprise : cas de pollutions en Algérie, Thèse de Magister soutenue par Farida LAKAHAL.

La candidate a tenté dans ce travail de traiter døun point de vue managérial les effets négatifs (agressions) des différentes pollutions sur la santé publique, et, de facto, sur le budget de løEtat. « Après avoir brossé un état de løart du domaine environnemental appliqué au management, nous avons étudié les principaux enjeux pour instaurer une économie environnementale en analysant les différentes barrières et nuisances qui empêchent son épanouissement »².

² LAKAHAL Farida, Le management de l'environnement : cas de la pollution en Algérie, Mémoire de Magister ES Sciences commerciales, Université d'Oran 2002-2003

182

¹ SEDDIK KHODJA K, Environnement et santé de la population en Algérie, Mémoire de Magister ES Démographie, Univésité d'Oran, 2000-2001.

est étendue sur les réalités de lœnvironnement en Algérie, la

candidate sœst penchée sur les types de pollutions menaçant le milieu marin (les côtes), elle en a relevé quatre que sont : la pollution urbaine (domestique), industrielle (chimique et thermique), agricole (engrais), marine (rejets liquides, solides...) des navires.

En conclusion, la candidate a émis un certain nombre de recommandations que dit-elle « sont indispensables, et supposent que løn replace la problématique environnementale au cò ur du modèle de développement et ce notamment en opérant des modifications de fond aux divers échanges commerciaux existant :

- La refonte des instruments existants, et le recadrage de leurs buts.
- Løutilisation plus efficace des échanges internationaux au profit du développement durable (commerce équitable).
- Løadaptation aux changements des appareils législatifs.
- La redistribution des rôles et des attributions pour optimiser la gestion des situations conflictuelles à différents échelles ».

2. Méthodologie de l'enquête :

Le but de cette enquête est de savoir si oui ou non il y a un effort de communication suffisant pour lutter efficacement contre la pollution marine.

Pour se faire, nous avons essayé de collecter des informations que nous avons jugées utiles, pour faire ressortir les variables pertinentes nécessaires à une conclusion objective.

Les objectifs de cette démarche sont de nous :

- Permettre de décrypter la nature de la relation des entreprises avec les spécialités chargées de la protection de la nature.
- Prodiguer suffisamment døinformations sur løétat døimplication des entreprises dans la politique nationale de løenvironnement.

a décrivant le(s) canal(aux) nécessaire(s) à la pérennité de la

relation entreprise-client.

Løenquête søest adressée à plus døune centaine døentreprise activant dans des secteurs diverses et variés; ces dernières sont aussi différentes par leur taille, leur CA et leur masse salariale.

3. Le questionnaire :

Le corpus de ce questionnaire est composé de trois parties :

- Après une étape dødentification, la première partie détaille le positionnement de løentreprise par rapport à løensemble des entreprises du pays. Ce positionnement prend en compte la nature des déchets engendrés par leurs activités respectives et le quotient du CA alloué par løentreprise à la question de la dépollution
- La deuxième partie traite de løaspect communicationnel de la question de la protection de løenvironnement. Dans cette partie nous évoquons la nature des moyens de communication que le Gouvernement afin de lutter efficacement contre la pollution en général et la pollution marine en particulier.
- Dans la dernière partie, Nous évoquons la position de læntreprise face à la réglementation environnementale nationale, ses contributions, ses aspirations et les moyens quælle juge favorable à leur émergence dans le contexte concurrentiel que vit le monde de nos jours.

Tableau n°14: Types de question et leur proportion

type de questions	Nombre de questions
Questions ouvertes	4
Questions semi ouvertes	2
Questions fermées	22

aire

Lors de notre enquête, nous avons utilisé un questionnaire døadministration indirecte car nous avons jugé utile døêtre présent lorsque le questionné renseigne le questionnaire afin de préciser le contenu des questions. « í .Ce type de questionnaire nøest utilisé que si løéchantillon interrogé nøest pas élevé, et que løéchantillon relevé est préalablement identifiés »³

3.2. Résultat de la pré-enquête et de la population visés :

o La pré-enquête :

Léchantillon interrogé lors de la pré-enquête se répartit comme suit :

Multinationales	Moyenne entreprise	Petite entreprise	Micro-entreprise
1	5	7	2

Cette pré-enquête a duré trois semaines, elle a touché un quinzaine dœntreprises.

Le but de cette démarche était de proposer un questionnaire, et - le cas échéant - le recadrer par rapport aux besoins de lænquête qui allait démarrer juste après la fin de la préenquête.

Les entreprises qui constituent cette pré-enquête appartiennent aux secteurs industriels suivants :

Industrie-agro	Industrie	Industrie du	Sidérurgie
	chimique	cuir	ISMM
8	1	2	4

_

³ JAVEAU.C, l'enquête par questionnaire, édition d'organisation, 1990, P54.

ersonnes enquêtées

Tableau n°15: Les personnes interrogées

	Nombre	%
Dirigeant	41	70,7
Service environnement / qualité	2	3,4
DRH	8	13,8
Comptable / financier	7	12,1
Total	58	100 %

3.3. Collecte des données :

A/ La démarche adoptée :

Les données nécessaires à lœlaboration de notre enquête sœst faite sur la base dœun questionnaire destiné aux entreprises polluantes.

Le questionnaire a été distribué un à un à 124 entreprises. Certaines ont donné suite sur place, déautres dans la semaine qui a suivie le dépôt du questionnaire, plusieurs mois pour déautres, et des réponses infructueuses pour le reste. Résultat : 58 entreprises ont répondu sur les 124 initiales.

La collecte de ces données a été entamée il y a six mois. Les entreprises ciblées exercent dans la région ouest du pays sur la wilaya døOran et des wilayas limitrophes de cette dernière.

B/ L'échantillon interrogé :

Dans ce qui va suivre, et cela vaudra pour tout ce chapitre, nous classerons léchantillon interrogé selon la forme juridique, le secteur déactivité, nombre déeffectif et le chiffre déaffaire.

d Pages and Expanded Features sele

selon la forme juridique :

Tableau n°16: L'échantillon interrogé selon la forme juridique

Forme juridique	Effectif	0/0
SPA	2	3,45
SARL	47	81,03
EURL	3	5,17
SNC	1	1,72
Personne Physique	5	8,62
Total	58	100,00

Une très forte population de SARL caractérise notre échantillon, et pour cause cœst la forme la plus « classique » dæntreprise.

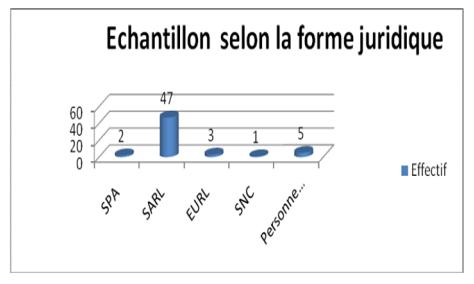


Figure n°10 : Représentation de l'échantillon d'entreprise selon la forme juridique

ssement selon le secteur d'activité :

Tableau n°17 : L'échantillon interrogé selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectif	%
Mines et carrières	2	3,45
Chimie, plastique	33	56,90
Industrie agro-alimentaire	20	34,49
Industrie du cuir	2	3,45
ISMME	1	1,72
Total	58	100,00

Notre échantillon est constitué à plus de la moitié (56,90%) døindustriels dans le domaine de la chimie (détergents, cosmétiques, lessives..etc.), et à plus døun tiers (34,49%) døindustriels dans le domaine de løagro alimentaire.

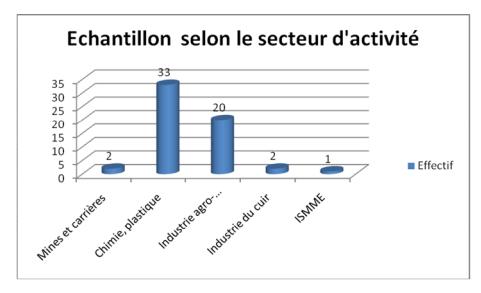


Figure n°11 : Représentation de l'échantillon d'entreprise selon le secteur d'activité

sement selon le nombre d'effectif:

Tableau n°18: L'échantillon interrogé selon le nombre d'effectif

Taille de l'entreprise	Effectif	%
Selon l'effectif		
Multinationales	2	3,45
Moyenne entreprise	29	50,00
Petite entreprise	23	39,65
Micro-entreprise	4	6,90
Total	58	100

La moitié des entreprises constituant notre échantillon dispose døun effectif compris entre 50 et 249 personnes : ce sont des moyennes entreprises. Les multinationales ne constituent que 3,45% elles comptent plus de 250 employés chacune.

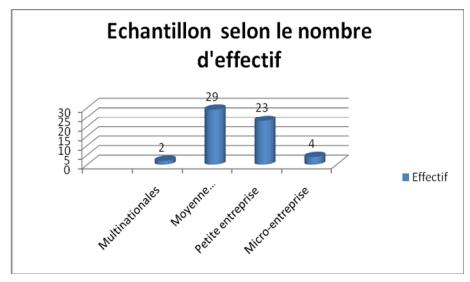


Figure n°12: Représentation de l'échantillon d'entreprise selon le nombre d'effectif

B4/ Classement selon le chiffre d'affaire :

Tableau n°19: L'échantillon interrogé selon le chiffre d'affaire

Taille de l'entreprise	Effectif	%
Selon le chiffre d'affaire		
Supérieur à 20 millions	2	3,45
de dinars		
De 2 à 20 millions de	13	22,41
dinars		
Inférieur à 2 millions de	43	74,14
dinars		
Total	58	100,00

Ce sont plus du trois quart de notre échantillon qui réalisent un chiffre déaffaire inférieur à 2 millions de dinars.

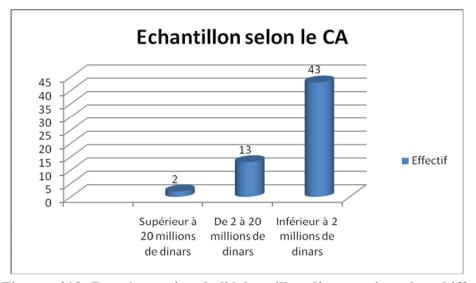


Figure n°13: Représentation de l'échantillon d'entreprise selon chiffre d'affaire

SECTION 2: L'ANALYSE DES DONNEES

rise:

Tableau n°20: La situation de l'entreprise

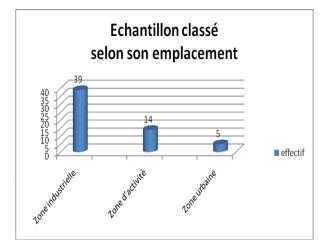
Zones	effectif	%
Zone industrielle	39	67,24
Zone d'activité	14	24,14
Zone urbaine	5	8,62
Total	58	100

Comme de coutume, la plupart des entreprises interrogées (67,24%) se trouvent dans des zones industrielles, exception faite de quelques entreprises (8,62%) qui activent toujours en zone urbaine mais qui sont en cours de changement døadresse. A mi chemin entre la zone urbaine et la zone industrielle, la zone døactivité constitue le milieu de développement de près du quart de notre échantillon (24,14%).

A signaler que les entreprises qui évoluent en milieu industriel (zone déactivité comprise) se caractérisent par une pollution cantonnée tandis que ceux qui travaillent en milieu urbain affectent plus leurs entourages. Céest déailleurs pour cela que ces entreprises

Figure n°14: représentation de l'échantillon d'entreprises selon leurs emplacements

sont sommées de quitter le tissu urbain.



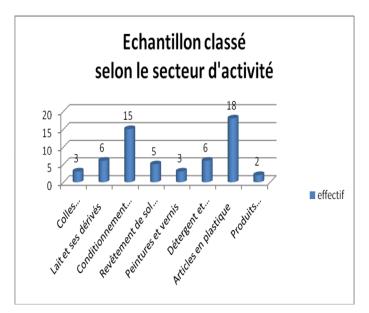
Unlimited Pages and Expanded Features

Les produits fabriqués par les entreprises

Les types de produits	effectif	%
Colles industrielles, caoutchouc	3	5,17
Lait et ses dérivés	6	10,34
Conditionnement alimentaire	15	25,86
Revêtement de sol et mur	5	8,62
Peintures et vernis	3	5,17
Détergent et cosmétiques	6	10,34
Articles en plastique	18	31,03
Produits pharmaceutiques	2	3,45
Total	58	100

Les produits fabriqués par les entreprises que constitue notre échantillon faire ressortir une prédominance des entreprises fabricant du plastique sous toute ses formes avec 31,03%. 25,86% activent dans le conditionnement alimentaire.10,34% cœst le taux des laiteries/ fromagerie, mais aussi celui des fabricants de détergent et de cosmétiques.

Figure n°15 : Représentation de l'échantillon par secteur d'activité



Inlimited Pages and Expanded Features

u n°22: Les inputs des entreprises

Les inputs	Effectif	%
Polymères, résines, solvants	3	5,17
Lait de vache, lait recombiné	6	10,35
Argile blanc, kaoliní .	12	20,69
Sulfate de sodium, carbonate de sodium, acide sulfurique	10	17,24
Polyéthylène, polypropylène	25	43,10
peaux	2	3,45
Total	58	100

Puisque la prédominance des entreprises interrogées est la fabrication des produits en plastiques, il est naturel que la plus forte proportion des inputs soit celle du Polyéthylène, et polypropylène les matières premières de ce genre døindustrie (43,10%) vient ensuite løargile pour la fabrication de carrelage et de briques (20,69%). Le sulfate de sodium ainsi

les carbonates sont nécessaire à la fabrication alimentaire est en troisième position avec 17,24%. Les autres inputs varient de 3,45% à 10,35% et son en rapports avec les laiteries, les fabricants de colles, de résine et de peintures.

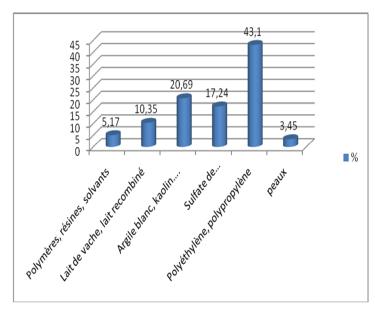


Figure n°16 : Représentation des Inputs

Silck Here to upgrade to Inlimited Pages and Expanded Features

1 n°23: Les outputs des entreprises

Les outputs	effectif	%
Film plastique, acide	12	20,69
citrique et soude caustique		
Mélange døargile, cartons	6	10,34
Solvants, futs		
Plastique, emballage de	27	46,56
matière première		
Eau chaude, soudes	11	18,96
Déchets animales, lainages	2	3,45
Total	58	100

Les outputs sont aussi à 46,56% constitué de plastique sous toutes ses formes (ustensiles, emballage..etc). La soude caustique et løacide citrique sont généralement les composants chimiques des détergents et produits de nettoyage. Cøest døailleurs des produits

qui reviennent à hauteur de près de 20%, des fois la soude est liés à lœau chaude (18,96%). Les entrepreneurs ne se voient protecteur de lœnvironnement que dœun point de vue sanitaire. La culture nœst pas encore là.

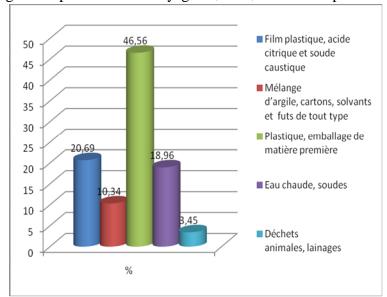


Figure n°17 : Représentation des outputs

eau n°24 : La nature des déchets

La nature des déchets	effectif	%
Déchets solides	14	24,14
Déchets liquide	23	39,65
Déchets gazeux	21	36,21
Total	58	100

Les proportions des types de déchets émis sœ́quilibrent dans leur globalité avec un léger avantage aux déchets liquides (39,65%) devançant les déchets gazeux (36,21%). Les déchets solides bien quœ́assez importants restent comme même en retrait par rapport aux deux autres avec 24,14%.

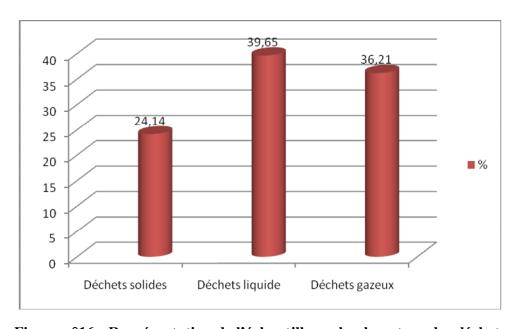


Figure n°16 : Représentation de l'échantillon selon la nature des déchets

n°25 : Lieu de déversent des déchets

Lieu de déversement	effectif	%
A la mer	1	1,72
Dans les airs	21	36,21
Dans la terre	5	8,62
Dans les décharges publiques	9	15,52
Dans les égouts	22	37,93
Total	58	100

Dans notre échantillon, les déchets sont à 36,21% gazeux, et pratiquement à la proportion liquide vers les égouts 36,21%, le reste des déchets sont déversés dans les décharges publiques (15,52%), enfouis dans la terre (8,62%) à la mer 1,72%.

A ce propos, la wilaya døOran vient døêtre doté de trois centres døenfouissement : à El Ançor (prêt à 95%), Boufatis (65%) et à Arzew (encore au stade de chantier)

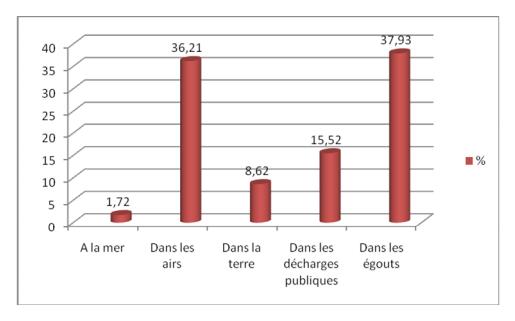


Figure n°17: Représentation de l'échantillon selon le lieu de déversement des déchets

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

stence des systèmes de protection anti-pollution

	effectif	%
Oui	6	10,34
Non	52	89,66
Total	58	100

Si oui, lequel?

	effectif	%
Filtres	4	6,90
Bassins de décantation	2	3,45
Autres	0	0
Total	58	100

NC = 52 = 89,65%

Dans lænsemble des entreprises constituant notre échantillon, à peine 10,34% disposent de système de protection. Ce qui nous amène à penser que les achats consentis par les industriels destinés à améliorer le respect et la protection de lænvironnement sont pratiquement omis par près de 90% des entreprises interrogées. Deux tiers de ces protections sont matérialisées par des filtres de différents types et de différents modèles. Le reste cæst des bassins de décantation ou assimilés.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

: Le budget dédié à la lutte antipollution

	effectif	%
Oui	8	13,79
Non	50	86,21
Total	58	100

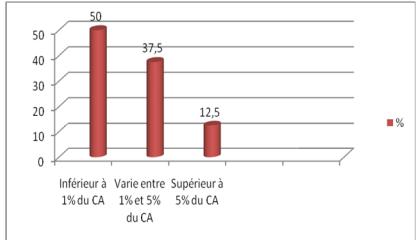
Ce budget, est:

Le budget	effectif	%
Inférieur à 1% du CA	4	50
Varie entre 1% et 5% du CA	3	37,50
Supérieur à 5% du CA	1	12,50
Total	8	100

Le quantitatif financier alloué à la lutte anti pollution reste infime au regard des CA engrangés par ces dernières. Seule une des huit entreprises engage plus de 5% de son CA pour lutter contre la pollution. La moitié des ses huit entreprises dispose døun budget inférieure à 1% du CA. Cøest dire la démobilisation des entreprises quant à la question

Figure n°18 : Représentation de l'échantillon selon le chiffre d'affaire

environnementale.



lédié à la lutte antipollution selon la taille de l'entreprise

Le budget	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Inférieur à 1% du CA	1	12,5	0	0	3	37,5	0	0	4
Entre 1%et5% du CA	0	0	3	37,5	0	0	0	0	3
Supérieur à 5% du CA	1	12,5	0	0	0	0	0	0	1
Total	2	25	3	37,5	3	37,5	0	0	8

Les proportions sont maintenues à savoir que les multinationales disposent de budgets plus conséquents concernant la protection de løenvironnement. Loin derrière certaines petites entreprises alloue quelques dizaines de milliers de dinars plus pour des tâches døordre sanitaire que pour la protection environnementale.

Tableau n°29 : Le budget dédié à la lutte antipollution selon le chiffre d'affaires

Le budget	Supérieur à 20 millions de DA	%	Entre 2 et 20 millions de DA	%	Moins de deux millions de DA	%	Total
Inférieur à 1% du CA	0	0	0	0	4	50	4
Entre 1%et5% du CA	1	12,5	2	25	0	0	3
Supérieur à 5% du CA	1	12,5	0	0	0	0	1
Total	2	25	2	25	4	50	8

La tendance est à lødentique seuls les entreprises døenvergure peuvent se permettre « løoption verte » dans leurs budgets, les autres plus restreintes ont des budgets plus serrés qui ne permettent pas ce genre de « luxe ».

Jnlimited Pages and Expanded Features

et dédié à la lutte antipollution selon la forme juridique

Budget	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Inf à 1% du CA	0	0	3	37,5	1	12,5	0	0	0	0	4
Entre 1 et 5 % du CA	0	0	1	12,5	2	25	0	0	0	0	3
Plus de 5% du CA	1	12,5	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	1	12,5	4	50	3	37,5	0	0	0	0	8

La moitié des entreprises constituant notre échantillon, disposant døun budget dédié à la lutte antipollution sont des SARL, preuve encore que cøest la forme juridique la plus prisée, suivie par les EURL avec 37,50%, puis les SPA avec 12,50%. Les SNC et les personnes physiques interrogées nøont pas de budget « vert ».

Nous remarquons løinexistence de ce genre de budget dans les entreprises de type personnes physiques.

nementale:

Tableau n°31 : Les informations liées à l'environnement et aux problèmes de pollution

Degré d'information	Effectif	%
Très informé	17	29,31
informé	26	44,83
Mauvaise	15	25,86
pas informé	0	0
Total	58	100

Ce sont près du trois quart (29,31%+44,83%=74,14%) de notre échantillon qui se considère tout au moins informé voire très informé des problèmes de pollution et de ces conséquences sur lœnvironnement, le reste de lœchantillon a une plus mauvaise perception des questions de la pollution. Enfin, aucune entreprise ne se considère comme pas informé du tout. Cœst la preuve que dans sa globalité, la communication environnementale a atteint des objectifs non homogènes et irréguliers, et ce pour de raisons liées aux conditions de travail, au milieu ù doit se développer cette culture..etc.

Tableau n°32 : Les informations liées à l'environnement et aux problèmes de pollution selon la taille de l'entreprise

Degré	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
d'information	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Très informé	2	3,45	6	10,34	7	12,07	2	3,45	17
informé	0	0	11	18,96	14	24,14	1	1,72	26
Mauvaise	0	0	12	20,69	2	3,45	1	1,72	15
pas informé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	3,45	29	49,99	23	31,04	4	6,90	58

Toutes les multinationales sont très au fait des questions environnementales ;

Plus soixante dix pour cent des entreprises interrogées se considèrent très informées.

Un peu plus du quart de notre échantillon admet avoir une mauvaise connaissance des problèmes environnementaux, ou tout au moins disposer døinformations altérées par le temps (pas assez récentes).

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

mations liées à l'environnement et aux problèmes de

pollution selon le chiffre d'affaires

Degré	Supérieur à 20	%	Entre 2 et 20	%	Moins de deux	%	Total	%
d'information	millions de DA		millions de DA		millions de DA			
Très informé	2	3,45	6	10,34	9	15,51	17	29,31
informé	0	0	4	6,90	22	37,93	26	44,82
Mauvaise	0	0	3	5,17	12	20,69	15	25,86
pas informé	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	3,45	13	21,34	43	74,13	58	100

Plus løentreprise est de faible CA, plus elle est au fait des problèmes de pollution.

Le manque de perception est aussi palpable dans cette même catégorie døentreprises avec 20,69% de løechantillon global.

Tableau n°34 : Les informations liées à l'environnement et aux problèmes de pollution selon la forme juridique

Degré	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total	%
d'information									physique			
Très informé	2	3,45	13	22,41	0	0	0	0	2	3,45	17	29,31
informé	0	0	19	32,76	2	3,45	1	1,72	2	3,45	26	44,82
Mauvaise	0	0	6	10,34	1	1,72	0	0	1	1,72	15	25,86
pas informé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	3,45	47	65,51	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58	100

Puisque la part du lion de léchantillon est constituée de SARL, il est naturel døy remarquer les résultats parce que plus parlantes : plus de 55% des SARL se considèrent informées ou très informées sur les sujets liés à lænvironnement.

Tableau n°35: L'importance de la question environnement

	Effectif	%
Oui	37	63,79
Non	20	34,48
Pas døavis	1	1,72
Total	58	100

La question de lænvironnement et de sa protection suscite løintérêt de plus døun. Notre échantillon traduit cet intérêt planétaire pour la question : Nous remarquons que 63,79% de notre échantillon déclare importante la question de lænvironnement et se dit prêt à faire partie døune cellule de réflexion de solutions viable pour la société sans perturber son CA.

Silck here to upgrade to Inlimited Pages and Expanded Features

tance de la question environnement selon la taille de

l'entreprise

	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprise		entreprise		entreprise		
			s		s		s		
Oui	2	3,45	19	32,76	14	24,13	2	3,45	37
Non	0	0	10	17,24	8	13,79	2	3,45	20
Pas døavis	0	0	0	0	1	1,72	0	0	1
Total	2	3,45	29	50,00	23	39,64	4	6,90	58

Après avoir sorti les résultats de ce tableau, il est clair que les multinationales sont plus attentifs à la question de lœnvironnement (puisquœu fait des problèmes quœngendre la pollution).

En général toute les entreprises soucieuse du bien être environnemental étaient déjà dans les tableaux précédents très informés sur les questions liées à la pollution.

Ceux qui nont pas donvis ne se sentent finalement pas concerné directement au vu de la taille de leurs entreprises. Dans notre échantillon cette frange de population ne représente que 1,72%.

e de la question environnement selon le chiffre d'affaires

	Supérieur à	%	Entre 2 et 20	%	Moins de deux	%	Total
	20 millions		millions de		millions de DA		
	de DA		DA				
Oui	2	3,45	6	10,34	29	50,00	37
Non	0	0	7	12,07	13	22,41	20
Pas d'avis	0	0	0	0	1	1,72	1
Total	2	3,45	13	22,41	43	64,13	58

Ce sont au final plus de la moitié des entreprises questionnés (ayant un CA moins que 2 millions de DA) qui considèrent comme important la question de lænvironnement. Ceux qui, à løpposé relèguent au second plan la question environnementale sont en majorité des entreprises qui disposent døn CA à moins de 2 millions de DA.

Tableau n°38: L'importance de la question environnement selon la forme juridique

	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Oui	2	3,45	30	51,72	2	3,45	1	1,72	2	3,45	37
Non	0	0	17	29,31	1	1,72	0	0	2	3,45	20
Pas døavis	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1,72	1
Totaux	2	3,45	47	81,03	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58

Plus de la moitié des SARL (51,72%) considèrent comme important la question de lenvironnement.

Le résultat des entreprises à personnes physiques est plus mitigé.

jugement des instruments de communication

Le jugement	Effectif	%
Très importants	16	27,59
Importants	28	48,28
Pas importants	14	24,13
Total	58	100

Les instruments de communication sont jugés importants et très important à plus de soixante dix pour cent, preuve en est le développement croissant de ces outils qui sont devenus dans un laps de temps aussi nécessaire quœutile.

Tableau n°40 : Le jugement des instruments de communication selon la taille de l'entreprise

Le jugement	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Très importants	1	1,72	10	17,24	6	10,34	0	0	16
Importants	1	1,72	16	27,59	10	17,24	2	3,45	28
Pas importants	0	0	3	5,17	9	15,51	2	3,45	14
Total	2	3,45	29	50,00	23	43,09	4	6,90	58

Plus en détail, cœst les petites entreprises qui se tarent la part du lion, cœst eux qui considèrent à 27,58% que les instruments de communication sont importants voire très importants. Même tendance dans les moyennes entreprises à hauteur de 44,83%. Les

tié pas du tout doavis de loimportance des outils de la

communication dans la lutte antipollution.

Tableau n°41 : Le jugement des instruments de communication selon le chiffre d'affaires

Le jugement	Supérieur à	%	Entre 2 et 20	%	Moins de deux	%	Total
	20 millions		millions de		millions de DA		
	de DA		DA				
Très importants	2	3,45	11	18,96	3	5,17	16
Importants	0	0	1	1,72	27	46,55	28
Pas importants	0	0	1	1,72	13	22,41	14
Total	2	3,45	13	22,40	43	74,13	58

Cœst dans la population des plus faibles CA que lon trouve la plus forte tendance de non intérêt par rapport aux outils de communication, cœst la cherté doutilisation qui en est la première raison de désintéressement : le budget doune quelconque campagne de promotion reste très élitiste.

Par opposition, les multinationales nont un problème double de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable préalablement (généralement au début de location de budget puisque prévisible et quantifiable prévisible et quantification de location de location

Tableau n°42 : Le jugement des instruments de communication selon la forme juridique

Le jugement	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Très importants	1	1,72	12	20,69	2	3,45	0	0	1	1,72	16
Importants	1	1,72	25	43,10	1	1,72	1	1,72	1	1,72	28
Pas importants	0	0	11	18,96	0	0	0	1,72	3	5,17	14
Totaux	2	3,45	47	81,02	3	5,17	1	3,45	5	8,61	58

Les problèmes døallocation du volume financier dédié à la communication apparaissent clairement lors de løanalyse de ce tableau.

Løntérêt døune entreprise pour les outils de communication ne signifie en aucun cas que celle-ci alloue dans son budget une part pour le développement de ces dernières au sein de sa firme.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

43: Les instruments de communication

	Effectif	%
Les journaux	13	22,41
Internet	8	13,79
La TV	15	25,86
La radio	9	15,52
Séminaires et colloques	5	8,62
Les revues scientifiques	2	3,45
Les dépliants	2	3,45
Le bouche à oreille	4	6,90
Total	58	100

Cette question est particulière, cœst la seule question où il sœngit de classement.

Le résultat est sans appel : 25,86% considère la TV comme outil de communication de référence, viennent ensuite les journaux avec 22,41% puis les séminaires et colloques avec 8,62% preuve que les journées de réflexion arrivent tant bien que mal à faire bouger un petit peu les choses. Internet semble progresser avec 13,79%, le bouche à oreille perd un peu de terrain (6,90%) sœn suit les dépliants et les revues scientifiques avec 3,45% pour chacune dœlles.

10yens de sensibiliser objectivement les individus

Les moyens de sensibilisation	Effectif	%
En martelant des campagnes publicitaires dans des supports médias	12	20,69
En intégrant le volet environnemental dans le cursus scolaires	39	67,24
Autres	7	12,07
Total	58	100

Løintégration du volet environnemental dans les cursus scolaires constituent la préoccupation majeure de près de 67,24% de løéchantillon interrogé; en effet, ils considèrent que la sensibilisation des plus petits dès le plus jeune âge nøaura que des effets positifs quant à leur éducation environnementale, plus, ils auront plus løascendant sur leurs aînés (adultes) quøils pourront guidés dans la démarche de sensibilisation.

En revanche, 20,69%, pensent que la répétition sur les différents supports médias (martelage) a plus déeffets puisquéils sont très répandus et touchent toutes les couches de la population.

Les autres, et avec une proportion de 12,07% pensent que cœst un chantier beaucoup plus complexe que cela, ils considèrent quœvant dœrriver à faire de la « promo » ou de « lœducation » environnementale, il faut changer les mentalités et bâtir des garde-fou qui permettent de faire germer lødée dœun environnement sein, viennent ensuite ces deux mécanismes dans un milieu « réceptif » et au fait et en faveur de la préservation de nos acquis environnementaux pour les générations actuelles et futures.

ages and Expanded Features

uelle mesure la communication contribue efficacement

Les moyens de sensibilisation	Effectif	%
Dans la mesure où cest un outil	44	75,86
pédagogique	10	17,24
Dans la mesure où cœst un outil pression politique		
autre	4	6,90
	50	100
Total	58	100

Plus des trois quart de notre échantillon (75,86%) considère la communication comme « løoutil » pédagogique de prédilection, døautres, représentant 17,24% pensent que cœst plutôt un outil de pression politique, le reste de løcchantillon pense autre chose : certains pensent que cœst tour à tour que cœst les deux à la fois, selon les situations. Une infime partie considère que notre société nœst pas assez mûre pour adhérer à ce genre døinstruments même søils ne nient pas que des avancés dans le domaine ont été enregistrées. Toutefois, un long chemin reste à faire.

EPRISE FACE A LA REGLEMENTATION

ENVIRONNEMENTALE NATIONALE

Dans cette partie, nous nous intéresserons à tous les résultats qui sont en rapport avec les aides gouvernementales, et la position des entreprises par rapport à cela.

Tableau n°46 : L'entreprise est elle soumise au régime de la politique nationale anti-pollution ?

	effectif	%
Oui	4	6,90
Non	54	93,70
Total	58	100

Si oui, comment?

	effectif	%
Conventions	3	75
Aides	1	25
Autres	0	0
Total	4	100

Nous remarquons que par rapport à toutes les manifestations que les instances gouvernementales pour vulgariser les mécanismes doude à un meilleur rendu écologique des entreprises algériennes, seules quelques unes sont concernées et même pas directement. En effet, coest parce que ces entreprises sont en phase de certification.

est elle soumise au régime de la politique nationale anti-

pollution selon la taille de l'entreprise?

	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Oui	1	1,72	2	3,45	1	1,72	0	0	4
non	1	1,72	27	46,55	22	37,93	4	6,90	54
Total	2	3,45	29	50,00	23	39,65	4	6,90	58

Même les multinationales ne sont pas toutes concernées par la politique nationale anti pollution preuve que du chemin reste à faire pour faire adhérer un plus grand nombre dœntreprise à cette politique.

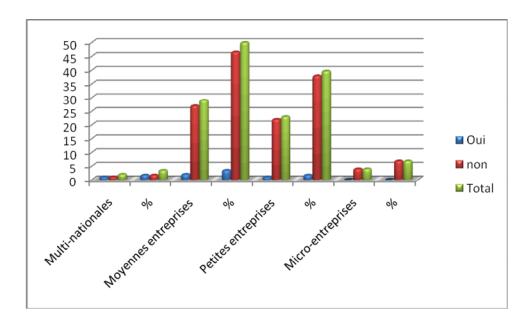


Figure 19 : Représentation de la soumission des entreprises à la politique antipollution selon la taille de l'entreprise

eprise est elle soumise au régime de la politique nationale

anti-pollution selon le chiffre d'affaires

	Supérieur à 20	% de	Entre 2 et 20	% de	Moins de deux	% de	Total
	millions de DA	l'échantillon	millions de DA	l'échantillon	millions de DA	l'échantillon	
Oui	1	1,72	0	0	3	5,17	4
Non	7	12,08	33	56,90	14	24,13	54
Total	8	13,80	33	56,90	17	29,30	58

Classées selon le chiffre døaffaires, les entreprises sont plutôt sans rapport direct avec les programmes gouvernementaux du type SME. Les quelques entreprises qui ont bénéficié du SME sont soit, des entreprises internationales qui évoluent dans le cadre døun protocole døchange et de coopération, ou encore des entreprises pilotes prises comme modèle pour permettre de vulgariser la démarche par la suite.

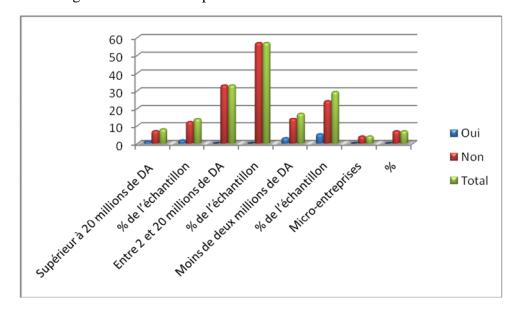


Figure 20 : Représentation de la soumission des entreprises à la politique antipollution selon le chiffre d'affaire

est elle soumise au régime de la politique nationale anti-

pollution selon la forme juridique

	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Oui	1	1,72	3	5,17	0	0	0	0	0	0	4
Non	1	1,72	44	75,86	3	5,17	1	1,72	5	8,62	54
Total	2	3,45	47	81,03	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58

Concernant le bilan énergétique, notre échantillon non jamais été sollicité par aucun des organismes cités dans notre questionnaire pour une quelconque demande doétablissement doun bilan. Seuls quelques entreprises doenvergure internationale dispose de ce genre de bilan quoelle réalise pour des raisons de gestion interne, et pour répondre à des normes de fonctionnement corporatif.

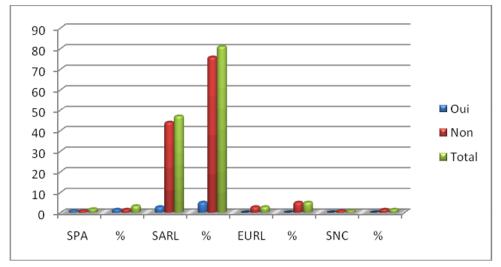


Figure n°21: Représentation de la soumission des entreprises à la politique antipollution selon la forme juridique

e d'inspections faites par les autorités réglementaires

Nombre de fois par année	Effectif	%
Une fois	21	36,21
Deux fois	3	5,17
Plus de deux fois	2	3,45
Jamais	32	55,17
Total	58	100

Globalement, plus de la moitié des entreprises dans notre échantillon nøont jamais reçu la visite døune inspection quel quøen soit le type. Preuve que dans le domaine du suivi, beaucoup reste à faire. Les inspections recensées sont celles de la brigade anti fraude et les brigades de contrôle døhygiène.

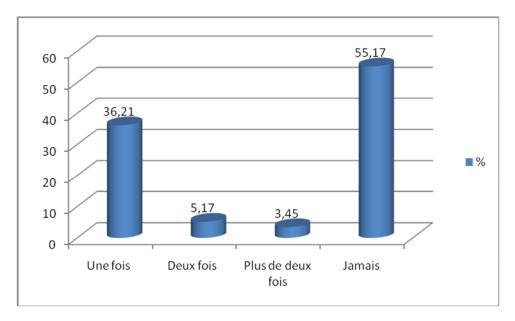


Figure n°22 : Représentation de la périodicité des contrôles antipollution

nspections faites par les autorités réglementaires selon la taille de l'entreprise

Nombre de fois	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
par année	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Une fois	2	3,45	14	24,14	5	8,62	0	0	21
Deux fois	0	0	3	5,17	0	0	0	0	3
Plus de deux fois	0	0	2	3,45	0	0	0	0	2
Jamais	0	0	10	17,24	18	31,03	4	6,90	32
Total	2	3,45	29	50,00	23	39,65	4	6,90	58

Les entreprises dœnvergure internationale sont soumises à des visites systématiques par les services dœnygiène, les moins importantes, et surtout les moins visibles, ne sont jamais inquiétées. Plus de trente pour cent de lænsemble des petites entreprises ne sont jamais visitées.

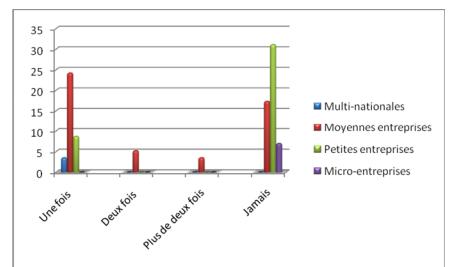


Figure 23 : Représentation de la périodicité des contrôles antipollution selon la taille de l'entreprise

nspections faites par les autorités réglementaires selon le

chiffre d'affaires

Nombre de fois par année	Supérieur	% de	Entre 2 et	% de	Moins de deux	% de	Total
	à 20	l'échantillon	20 millions	l'échantillon	millions de DA	l'échantillon	
	millions de		de DA				
	DA						
Une fois	2	3,45	14	24,14	5	8,62	21
Deux fois	0	0	2	3,45	1	1,72	3
Plus de deux fois	0	0	0	0	2	3,45	2
Jamais	6	10,34	17	29,31	9	15,51	32
Total	8	13,79	33	56,97	17	29,31	58

Ce sont les entreprises qui génèrent le plus de chiffre døaffaire qui se voient inspecter plus régulièrement. Les autres un peu moins, et cela søamenuise jusquøà être quasiment nul pour (29,31%) des entreprises dont le CA varie entre 2 et 20 millions de dinars, et jusquøà 15,51% des entreprises dont le CA est en dessous de 2 millions de dinars.

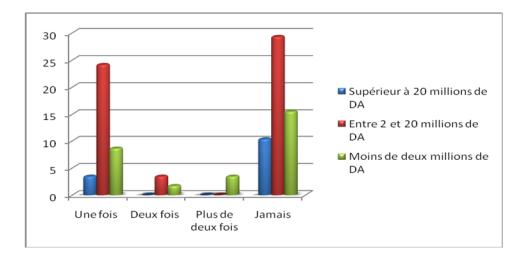


Figure 24 : Représentation de la périodicité des contrôles antipollution selon le chiffre d'affaire

'inspections faites par les autorités réglementaires selon

la forme juridique

Nombre de fois par	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
année									physique		
Une fois	1	1,72	18	31,03	2	3,45	0	0	0	0	21
Deux fois	0	0	2	3,45	1	1,72	0	0	0	0	3
Plus de deux fois	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3,45	2
Jamais	1	1,72	27	46,55	0	0	1	1,72	3	5,17	32
Total	2	3,45	47	81,03	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58

Presque la moitié des SARL (46,55%) ne sont jamais inspectées, tandis que plus de trente pour cent dœntre elles sont inspectées une fois au moins. Une SPA sur deux nœst jamais inspectée.

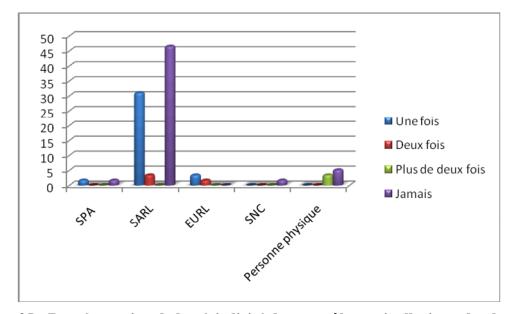


Figure 25 : Représentation de la périodicité des contrôles antipollution selon la forme juridique

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

e-t-il des personnes chargées de l'environnement

	Effectif	%
Oui	3	5,17
Non	55	94,83
Total	58	100

Seul 5,17% de lænsemble de notre panel dispose de structure prenant en charge le volet environnement, même que dans ces cas là, cæst plutôt une fonction de gestion de la qualité plus que de lænvironnemental pur.

Si oui, les quels :

Tableau n°55 : Les personnes chargées de l'environnement dans l'entreprise

Les personnes	Le	La	La	DFC	Un	Pas du	autres	
chargées de	directeur	production	RH		service	tout		Total
l'environnement					spécialisé			
Le directeur	1	-	-	-	-	-	-	1
La production	-	1	1	-	-	-	-	1
La RH	-	-	1	-	-	-	-	0
DFC	-	-	ı	-	-	-	-	0
Un service spécialisé	-	-	-	-	1	-	-	1
Pas du tout	-	-	-	-	-	-	-	0
Autres	-	-	-	-	-	-	-	0
Total	1	1	0	0	1	0	0	3

ui disposent døun service spécialisé. Cette tâche est confiée

au premier responsable quand ce nœst pas au responsable de la production ou au financier.

Tableau n°56: L'état a-t-il fait des investissements pour lutter contre la pollution causée par votre entreprise

	Effectif	%
Oui	2	3,45
Non	56	96,55
Total	58	100

Les entreprises qui investissent pour lutter contre la pollution causée par leurs productions, sont très peu nombreuses, et pour cause, le coût excessif de cette maintenance. Les entreprises qui appliquent des méthodes de lutte antipollution le font dans le cadre de la gestion de la qualité, et de maintenance hygiène et sécurité.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

s certificats en matière de protection de l'environnement

	Effectif	%
Oui	6	10,34
Non	52	89,64
Total	58	100

Si oui, les quelles ?

Les certificats obtenus	EMAS	ISO 14001	autres	Total
EMAS	-	-	-	0
ISO 14001	-	6	-	6
Autres	-	-	-	0
Total	-	6	-	6

Les entreprises qui sont actuellement certifié ISO 14000, sont toutes certifié ISO 9000. Cette dernière étant plus répandue, elle constitue un gage de sérieux, et une publicité « professionnelle » dans un milieu généralement très concurrentiel. La certification ISO 14000 cependant assez confidentiel car seul 10,64% de notre échantillon est certifié. Les raisons souvent évoquées de ce manque est du au faite quøils ne voient pas la nécessité immédiate, ou encore à cause du coût qui ne justifie pas selon eux løacquisition de cette certification.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

ns pour l'entreprise à être certifié anti-pollueur

	Faciliter le	Améliorer	Réduire	Améliorer les	Incite les	Etre	
Les motivations pour	respect de la	l'image de	les coûts	relations avec	autres	compétitive	Total
les entreprises	réglementation	l'entreprise	des	les autorités	entreprises	sur le marché	
			déchets	règlementaires	à adopter à	international	
					leur tour		
					des		
					certificats		
Faciliter le respect de			-				
la réglementation	1	6		29	-	1	37
Améliorer l'image de	12	5	8	7		2	26
l'entreprise	12	3	0	1	-	2	20
Réduire les coûts des			3	8		1	12
déchets	-	_	3	o	-	1	12
Améliorer les							
relations avec les	28	13		22		6	69
autorités	20	13	-	22	-	0	09
règlementaires							
Incite les autres							
entreprises à adopter	4	11		4	1	2	22
à leur tour des	•	11	-	4	1	2	22
certificats							
Etre compétitive sur							
le marché	3	36	15	39	-	2	95
international							
Total	48	71	26	109	1	14	

ir être certifié, est døaméliorer løimage de løentreprise puis

dans un second plan, améliorer les relations avec les autorités réglementaires. Cœst aussi, mais à moindre importance le moyen dœtre compétitive sur le marché internationale. Les multinationales de notre échantillon, étaient déjà certifiées dans leurs pays dørigine, elles nøont fait que suivre une démarche faisant partie de la philosophie de læntreprise.

Tableau 59: le moyen le plus efficace pour réduire le problème de la pollution

Le type d'avis	Effectif	%
Alourdir les amendes dans le cadre døune réglementation plus rigide	18	31,03
Travailler døavantage sur la prise de conscience générale sur løenvironnement	37	63,79
Sans avis	3	5,17
Total	58	100

Ce sont presque les deux tiers de notre échantillon (63,79%) qui pensent travailler plus sur la prise de conscience pour réduire efficacement les émissions polluantes. Ceux qui pensent que pour lutter il faut alourdir les amendes, sont à løabri des contraventions puisquøils sont déjà aux normes ou en train de suivre un processus de certification.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Feature

plus efficace pour réduire le problème de la pollution

selon la taille de l'entreprise

Le type d'avis	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprises		entreprise		entreprises		
					s				
Alourdir les amendes dans le cadre døune réglementation plus rigide	1	1,72	5	8,62	9	15,51	3	5,17	18
Travailler døavantage sur la prise de conscience générale sur løenvironnement	1	1,72	24	41,38	12	20,69	0	0	37
Sans avis	0	0	0	0	2	3,45	1	1,72	3
Total	2	3,45	29	50,00	23	39,65	4	6,90	58

Cœst plutôt les moyennes entreprises qui sont dœvis à travailler dœvantage sur la prise de conscience collective avec 41,38%. Même constat pour es petites entreprises à hauteur de 20,69%.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

plus efficace pour réduire le problème de la pollution

selon le chiffre d'affaires

Le type døavis	Supérieur	% de	Entre 2	% de	Moins	% de	Total
	à 20	l'échantillon	et 20	l'échantillon	de deux	l'échantillon	
	millions		millions		millions		
	de DA		de DA		de DA		
Alourdir les amendes dans le cadre døune réglementation plus rigide	2	3,45	4	6,90	12	20,68	18
Travailler døavantage sur la prise de conscience générale sur lænvironnement	0	0	7	12,06	30	51,72	37
Sans avis	0	0	2	3,45	1	1,72	3
Total	2	3,45	13	22,41	43	74,14	58

Ce sont plus de la moitié des entreprises qui ont un CA inférieure à 2 millions de dinars qui pensent plutôt travailler sur la prise de conscience. Un cinquième de cette même frange de notre échantillon pensent au contraire à la solution de « dissuasion » pour lutter efficacement contre la pollution.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Feature

e plus efficace pour réduire le problème de la pollution

selon la forme juridique

Le type d'avis	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Alourdir les amendes dans le cadre døune réglementation plus rigide	1	1,72	13	22,41	2	3,45	0	0	2	3,45	18
Travailler døavantage sur la prise de conscience générale sur løenvironnement	1	1,72	34	58,62	1	1,72	0	0	1	1,72	37
Sans avis	0	0	0	0	0	0	1	1,72	2	3,45	3
Total	2	3,45	47	81,03	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58

Les propriétaires de « SARL » pensent à 58,62% que cœst en travaillant dœavantage sur la prise de conscience que les émissions polluantes seront réduites efficacement, tandis que les « SPAs » sont mitigés sur la façon la plus efficace.

Unlimited Pages and Expanded Features

avis sur la taxation anti pollution en vigueur

Le type d'avis	Effectif	%
Une bonne initiative, en attendant døautres textes plus contraignants pour les pollueurs	45	77,59
Inadéquate, parce que trop peu dissuasive	13	22,41
Total	58	100

Notre échantillon juge à 77,59 % que les taxations anti pollution sont une bonne initiative, en attendant de légiférer plus fermement contre les pollueurs récidivistes.

Les autres réponses viennent dœntités qui croient løinverse. Ils pensent que même si la démarche est salutaire, elle reste inapplicable et loin dœre disuasive.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

· la taxation anti pollution en vigueur selon la taille de

l'entreprise

Le type d'avis	Multi-	%	Moyennes	%	Petites	%	Micro-	%	Total
	nationales		entreprises		entreprises		entreprises		
Une bonne initiative, en attendant døautres textes plus contraignants pour les pollueurs	2	3,45	18	31,03	22	37,93	3	5,17	45
Inadéquate, parce que trop peu dissuasive	0	0	11	18,96	1	1,72	1	1,72	13
Total	2	3,45	29	50,00	23	39,65	4	6,90	58

En plus des multinationales qui sont favorables à 100% (2/2) à une taxation, cœst les petites entreprises qui le sont le plus avec un peu moins de trente huit pour cent.

Les moyennes entreprises sont plus récalcitrantes car elles se situent dans une grille de de multination plus pénalisante que les multinationales.

Unlimited Pages and Expanded Features

r la taxation anti pollution en vigueur selon le chiffre

d'affaires

Le type d'avis	Supérieur à 20	% de	Entre 2 et 20	% de	Moins de deux	% de	Total
	millions de	l'échantillon	millions de	l'échantillon	millions de	l'échantillon	
	DA		DA		DA		
Une bonne initiative, en attendant døautres textes plus contraignants pour les pollueurs	2	3,45	8	13,79	35	60,34	45
Inadéquate, parce que trop peu dissuasive	0	0	5	8,62	10	17,24	13
Total	2	3,45	13	22,41	43	74,13	58

Les entreprises qui disposent doun chiffre donffaires de moins de deux millions de dinars sont globalement favorables à une taxe anti pollution avec un peu plus de soixante pour cent. Les entreprises dont le chiffre donffaires est contenu entre deux et vingt millions de dinars sont donvis plus mitigés (loccart est moins significatif).

Unlimited Pages and Expanded Features

sur la taxation anti pollution en vigueur selon la forme

juridique

Le type d'avis	SPA	%	SARL	%	EURL	%	SNC	%	Personne	%	Total
									physique		
Une bonne initiative, en attendant døautres textes plus contraignants pour les pollueurs	2	3,45	39	67,24	2	3,45	1	1,72	1	1,72	45
Inadéquate, parce que trop peu dissuasive	0	0	8	13,79	1	1,72	0	0	4	6,90	13
Total	2	3,45	47	81,03	3	5,17	1	1,72	5	8,62	58

Vu que notre échantillon est composé majoritairement par des SARL, cœst donc tout naturellement que ça soit ce type de société qui soit le représentatif au niveau des résultats. Notons au passage que toutes les SPA pensent que cœst une bonne initiative, et pour cause, ces « SPAs » paient déjà des redevances pour leurs émissions polluantes.



Après avoir introduit les données de notre enquête dans le logiciel SPSS dønnombrables informations en sont sorties. Certaines avec plus de valeur que døautres. Une étape de décantation et de sélection de lønformation nous a permis de dégager les résultats suivants :

- Certaines entreprises très polluantes ne se rendent même pas compte des catastrophes générées par leur production actuelle, et les conséquences sur lœuvenir (aucune prise de conscience sur la dangerosité des déchets de production). Exemple : lœusine de fabrication de papier de Mostaganem.
- La taille de læntreprise ne renseigne pas clairement sur son degré døinvestissement dans les programmes de lutte contre la pollution. Exemple : SONATRACH et UNILEVER sont deux entreprises de renommée mondiale, avec des chiffres døaffaire conséquents. Seule UNILEVER mène une campagne sérieuse de lutte anti pollution, alors que les deux entités ont le potentiel de mener à bien ce genre døinitiative.

 - Les outils de communication n\(\phi\)influent que partiellement, et sous conditions sur les entreprises polluantes.
 - Les poursuites judiciaires à l\u00e3encontre des entreprises polluantes sont quasi inexistantes, et trop peu dissuasives.
 - Les entreprises faisant partie de notre panel sont globalement très peu ou pas enclin
 à des modifications de leur système de production pour améliorer leur bilan
 écologique.
 - Les moyens de lutte contre la pollution marine sont rudimentaires, chers à løutilisation et à la maintenance puisque récents (leurs coûts nøest pas encore métrisé puisquøils sont encore en phase de test).

La pratique du développement durable, et donc de la lutte anti pollution, exige une véritable Communication, de partage de løinformation et du savoir, døéchange des expériences et de débats publics.

Les démarches de séduction sans conviction, døaffirmation sans preuve sont révolues. Seul une communication privilégiant løappropriation des données døun problème, la quête de toutes les informations sur les attentes, les enjeux, les souhaits et les dangers, à la fois sur le progrès de notre société que sur la préservation de ses richesses et de notre patrimoine, pour espérer un résultat tangible sur le terrain.

Les résultats de lænquête que nous avons menée, nous ont permis de mieux discerner les réalités du terrain. Cela nous a, par exemple, permis de savoir que la protection de lænvironnement næst pas commune au lexique des gérants de micro entreprises, de même pour la pollution. Pour cette frange de notre échantillon, la protection de lænvironnement concerne essentiellement avec hygiène et propreté.

Le test des hypothèses nous a permis de déduire les résultats suivants :

Première hypothèse: Nous avons remarqué à la suite de notre enquête que le chiffre donffaires influe fortement sur lointérêt quoune entreprise a pour la communication environnementale. Loengouement de ce type doentreprise vient du fait que de par leurs envergures, ces entreprises se voient dans lobbligation de communiquer « vert ». Pour ces entreprises coest plus une opération marketing quoune option pour la prévention et loéducation environnementale. Dans le paysage médiatique algérien, ce genre de démarche est souvent « orphelin » dans le sens où très peu doentreprises sur la place ont la possibilité doutiliser ce genre de communication. Ajoutons enfin, que certaines entreprises qui

onomiques extra domestiques ont løbligation døêtre « aux

normes » du point de vue de la communication environnementale dans sa globalité. Déautres, et en dépit du fait quœlles soient de poids économique non négligeable, elles ne manifestent pas de matient particuliers à lægard de la lutte antipollution. Dans « sa politique écologique et citoyenne », elle se contente de sponsoriser des colloques, de faire du mécénat en organisant des campagnes pour planter des arbres ou nettoyer le littoral. Des actions trop ponctuelles, qui ne trouvent pas de relais tout au long de læannée. La dangerosité de leurs activités neinterpelle pas assez les responsables de ces unités économiques

Deuxième hypothèse: Concernant la pollution marine, et les mécanismes de lutte contre ses méfaits, lœtude de notre échantillon dœntreprises a démontré que ces moyens sont rudimentaires, et pour certains nouveaux et dœun coût exorbitant à lœutilisation et à la maintenance. De plus, les aides gouvernementales dédiées à cet effet, sont quasi inexistantes. Aucune entreprise sujette à notre enquête nœu bénéficié dœune aide en ce sens. Les aides gouvernementales se bornent à fournir des supports optiques et des documents papier. Dans certains cas, lœuide se matérialise par des journées dœtudes et de réflexion sur un sujet déterminé à lœuvance.

Troisième hypothèse: Même si løappareil législatif a été particulièrement prolifique ces dernières années, en légiférant massivement dans le domaine de la lutte antipollution, pour combler un vide qui a duré fort longtemps, il se heurte néanmoins à des blocages et des lenteurs quant à løapplication des lois et autres décrets. Et pour cause, ces lenteurs sont le résultat soit døncompréhension rendant løapplication difficile, soit à løexistence du texte de loi avant la création de løorganisme qui aura pour mission de veiller à son application.

amorçant des programmes déaudit environnementale dans différents sites industriels. Ce type déaudit renseigne sur la situation écologique de léunité en référence des normes de management environnementale, ISO 14000, Dont la première phase séest achevé en rendant aux normes trois des dix unités sélectionnés parmi lesquelles la cimenterie de Hamma Bouziane (Constantine).

inscrire dans une logique de développement durable, en

Il serait donc judicieux que léconomie algérienne tienne compte de la réglementation internationale déautant plus quelle est en discussion à propos de son éventuelle adhésion à léOrganisation Mondiale du Commerce, sans oublier les accords passés avec nos partenaires européens, dans divers domaines parmi lesquels le domaine de la protection de léenvironnement.

Dans ce contexte toujours, løAlgérie via ses instances réglementaires, devra intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays, en vue døinduire une croissance durable. De là, nous serions tenter de nous demander quelle serait la démarche optimale à adopter pour donner enfin aux outils de communication leurs rôles et leur ouvrir enfin les horizons de l'information et de l'orientation pour améliorer les carences constatées ?

LøAlgérie devra aussi mettre en place des politiques publiques efficaces visant à réguler les « externalités environnementales » døune croissance liées à des activités économiques pour espérer, dans les vingt prochaines années, se mesurer aux nations qui récoltent déjà les fruits de løintégration de la variable environnementale dans le processus décisionnel à tous les niveaux à løimage des pays scandinaves ; Précurseurs dans le domaine, et qui par leurs sérieux et leurs témérité sont arrivés à réduire leurs émissions polluantes de différents types pour se placer à des niveaux très encourageants.

économique et le développement sont des éléments complémentaires et interdépendants

døune stratégie globale vers un développement durable »¹

Même si les carences et les insuffisances sont indéniables, nous restons comme même sur une note déoptimisme concernant le développement de la démarche environnementale en Algérie. Car même si cette démarche noa été entamée que depuis 2001, le ministère de tutelle avec løaide døautres ministères et instances nationales et régionales a réalisé des programmes très riches et assez ambitieux, de plus il a mis sur pied bon nombre de plans et de programme à suivre sur le court, le moyen et le long terme. Le village écologique de Sidi Abdallah dans la banlieue ouest døAlger en est la fière illustration. Outre un parc de loisirs, ce nouvel espace a léambition des contenir un écosystème complet, couvrant des espèces animales et végétales des cinq continents. Autre illustration, avec les programmes « SAMA SAFIA » et « TEL BAHR » qui sont, respectivement des programmes de dépollution de løair, et des milieux marins et aquatiques. Pour aboutir, ces programmes devront søappuyer sur les secteurs économiques connexes comme le tourisme.

¹ ANDERSON K, BLACKHURST R, Commerce mondial et environnement, Edition Économica, 1992, P14.

² Programme gouvernementaal initié par le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire en 2001 apès l'approbation du conseil du gouvernement.

³ Programme gouvernementaal initié par le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire en 2001 apès l'approbation du conseil du gouvernement.

Unlimited Pages and Expanded Features

BLIOGRAPHIE

Revues:

- ANDERSON K, BLACKHURST R, Commerce mondial et environnement, Edition Économica, 1992.
- AUTRET F, « Où en est le marché du CO2 », Alternatives économiques, 2006.
- BOUYACOUB A, « Les stratégies industrielles en Algérie en matière dœnvironnement », in les cahiers du CREAD, N°45,1998.
- DE BECKER P, « certificat environnementale et concurrence internationale », in revue droit de lænvironnement, N°41,1996.
- FORAY D, MOWERY D, «løintégration de la recherche et développement industrielle : nouvelles perspectives døanalyse», in revue Economique , N°03,1990.
- LOVINS A, « Vivre sans pétrole, ça rapporte! », Courrier international, N°844, Janvier 2007.
- OCDE, Politiques de l\u00e1agriculture et de l\u00e3environnement :possibilit\u00e1s d\u00e1nt\u00e1gration, Paris, 2005.
- PERRINGS C, Reserved rationality and the precautionary principle: technological change, time and uncertainty in environmental decision making. In Ecological Economics: the Science and Management of Sustainability, édition. R. Costanza -New York: Columbia University Press, 1991.
- PESKIN H M, Alternative environmental and resource accounting approaches. In Ecological Economics: the Science and Management of Sustainability, ed. R. Costanza. New York, 1991.
- SALEM Abdelaziz, « Conflits de løusage de løeau et la gestion integrée de løenvironnement côtier en Algérie », Santé publique et sciences sociales N°5, 1^{er} Semestre 2000.
- SERIR T, Exploitation illicite du sable, un énorme préjudice pour lœnvironnement, Algérie magazine, n°41, du 23 au 29 mars 2000.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features ment et le développement durable, MATET, 2003.

nvironnement, MEDDT, 2006.

Ouvrages:

- ADAMCZEWSKI G, Les valeurs communicatives, Edition l\(\text{pharmattan}, 2005. \)
- BOTEMS P, ROTILLON G, Léconomie de légnvironnement, Edition La découverte, 2003.
- BEAUMAIS O, CHIROLEAU-ASSOULINE M, Economie de løenvironnement, Edition Bréal, 2001.
- BEAUX F J, løenvironnement : repères et pratique, Edition nathan, 1997.
- CHAUVEAU A, døHUMIERE P, Les pionniers de løentreprise résponsable, Edition døorganisation, 2001.
- COHEN-BACRIE B, communiquer efficacement sur le développement durable, Les éditions demos, 2006.
- DE BECKER P, Le management vert, Edition dunod, paris, 1992.
- DECAUDIN J-M, La communication maketing, Edition économica, 1999.
- FAUCHEUX S, NOËL J-F, Economie des ressouces naturelles et de l\u00e3environnement, Edition Armand Colin, 1995.
- JAKOBSON R, Essais de linguistiques générale, Editions de Minuit, 1963.
- KHELOUFI B, BENMANSOUR S,, Protection de løenvironnement, Institut des Sciences de la nature, Univérsité Djilali LIABES ó SBA, 1998.
- LASSWELL H C, The structure and function of communication in society, Harper & Brother, 1948.
- LONDON C, læntreprise et løintegration de lænvironnement, Edition preventive, 1996
- HEUDER R, Guide de la communication pour læntreprise, Edition Maxima, 2000.
- MALAVAL P, DECAUDIN J-M, Pentacom, communication : théorie et pratique, Pearson Education, 2005.
- MUCCHIELLI A, Psychologie de la communication, PUF, 1995

Unlimited Pages and Expanded Features

Arabe, Edition ellipsses, 2000.

on, nouvelle foncction stratégique, Edition Belfond, 2ème

édition, 1993.

- WEINER N, Cybernetics or control and communication in the animal and the machine, Edition Herman, 1948.
- ZAGAME P, lœnvironnement : une nouvelle dimension de lænalyse économique, Edition Vuibert, 1998.

Thèses & mémoires:

- LAKAHAL Farida, Le management de løenvironnement : cas de la pollution en Algérie, Mémoire de Magister ES Sciences commerciales, Université døOran 2002-2003.
- SEDDIK KHODJA K, Environnement et santé de la population en Algérie, Mémoire de Magister ES Démographie, Univésité døOran, 2000-2001.

Sites ineternet:

- www.mate-dz.com
- www.amisdelaterre.org
- www.environnement.gouv.fr
- www.effie.fr
- <u>www.wwf.com</u>
- <u>www.mon-environnement.com</u>
- <u>www.ec.gc.ca</u>
- www.cyberpresse.ca/environnement
- membres.lycos.fr/go2bed/maree/cata.htm
- www.sircome.fr/
- <u>www.planetecologie.org/</u>
- www.biotope.fr
- wikipedia.com
- <u>www.rfg.fr</u>
- www.Joradp.dz

ABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Communication, environnement et développement durable	5
Introduction	6
Section 1 : La communication	7
1. Définitions et courants de pensée	7
2. Communication et transmission døinformations	9
3. Les types de communication3.1. Classement selon leur diffusion	10 11
3.1.1. La communication interpersonnelle	11
3.1.2. La communication de masse	12
3.1.3. La communication de groupe	13
3.2. Classement selon les activités	13
3.2.1. La communication interne	14
3.2.2. La communication institutionnelle (corporate) ou externe	14
3.2.3. La communication commerciale	14
3.2.4. La communication financière	14
3.2.5. Autres types de communication	14
3.3. La communication environnementale	15
3.3.1. Définition	16
3.3.2. Contraintes et libertés	16
3.3.3. Caractéristiques et particularités	17
A/ Multiplicité des acteurs	17
B/ Objet de communication spécifique	19
C/ Løincertitude scientifique	21
D/ Lømportance des enjeux financiers	22



Cli	ck Here	e to upg	rade to		
Un	limited	Pages	and Ex	panded	

isuels de communication	23
le Shannon et Weaver	23
4.2. Schéma de Laswell	26
4.3. Modèle de Jakobson	28
4.4. Modèle de Riley & Riley	29
4.5. Modèles issus des réseaux informatiques	29
5. La sphère de la communication	32
Section 2 : Løenvironnement	33
1. Définitions	33
2. Les pollutions : Etat de løart	33
2.1. Les principales sources de pollution industrielle	35
2.1.1. La production d'énergie, source essentielle de pollution	35
2.1.2. Les nuisances associées à l'énergie	38
2.2. L'industrie chimique moderne source de polluants variés	39
2.2.1. L'évolution de la production chimique	39
2.2.2. Les agents polluants	40
2.2.3. Dispersion planétaire de certains toxiques	41
2.3. L'agriculture moderne	42
2.3.1. Les engrais	42
2.3.2. Les pesticides	42
3. Les pollutions marines	43
3.1. Les sources de pollution	45
3.1.1. Pollution localisée	45
3.1.2. Pollution diffuse	45
3.2. Les types de la pollution marine	46
3.2.1. Les transports maritimes	47
3.2.2. Les ports et les installations pétrolières et gazières maritimes	48
3.2.3. Les Hydrocarbures	48
3.2.4. Les déchets transitoires inertes	51
3.2.5. Les agents anti-fouling	54
3.2.6. Les substances dangereuses	54
3.2.7. Les substances nutritives	56



lick Here to upgrade to Inlimited Pages and Expanded Features

spèces invasives	57
ement durable	59

1.	Naissance døun nouveau concept	59
2.	Les courants de pensées économiques sur le développement durable	62
	2.1. La souten(dur)abilité faible	63
	2.2. La souten(dur)abilité forte	63
3.	Le développement durable : un indicateur économique synthétique	64
	3.1. Løindicateur de développement humain (IDH)	64
	3.2. Les indicateurs de bien-être	65
	3.3. Løempreinte écologique	65
	3.4. Le PIB vert	67
4.	Le développement durable, un instrument de consensus	69
5.	Les caractéristiques du développement durable	71
	5.1. Løirréversibilité	71
	5.2. Le manque déequité inter et intragénérationnelle	72
	5.3. Løincertitude	73
	5.4. La multidimensionnalité	73
6.	Les instruments et les politiques dédiés à la « durabilité » économique	73
	6.1. Impôt sur l'épuisement du capital naturel (ECN)	75
	6.1.1. Application du principe, entre optimisme et scepticisme	75
	6.1.2. La faisabilité du principe	77
	6.2. Le principe de précaution - pollueur payeur (4P)	77
	6.2.1. Les instruments incitatifs	79
	6.2.2. Les instruments incitatifs sont ils sélectifs ?	81
	6.3. Tarifs douaniers écologiques : rendre le commerce durable	83
	6.3.1. Principe døapplication	84
Conclus	sion	86

nementales

88

Introduction	89
Section 1 : Les politiques environnementales dans le monde	90
1. La pauvreté, une réalité face au développement de lœnvironnement	90
2. Système économique et environnement dans le monde	92
3. La santé et lœnvironnement, un rapport nécessaire mais pas suffisant	93
4. Exemple de politique environnementale : La politique Tunisienne	95
4.1. Evolution de løintérêt porté à løenvironnement depuis son indépendance	95
4.2. Les aspects de la concrétisation du développement durable en	
Tunisie	97
4.3. Les processus de développement durable aux plans national	
et sectoriel	99
4.3.1. LøAgenda 21 national	99
4.3.2. Les guides sectoriels du développement durable	100
4.3.3. Les programmes régionaux de lœnvironnement pour le	
développement durable	101
4.4. La communication environnementale durable	102
Section 2 : La politique environnementale en Algérie	103
1. Itinéraire du secteur environnemental dans le cadre de la politique	
algérienne	103
2. Genèse de la politique environnementale	105
3. Løenvironnement en Algérie, point de situation	108
3.1. Urbanisation et environnement	110



onen men	e to appliant to	
Unlimited	l Pages and Exp	panded Features

aux usées	113
oanded Features 5.1.2. 200 déchets solides	114
3.1.3. Les ressources hydriques	114
4. Développement, Environnement et Santé en Algérie	116
5. Les pollutions atmosphérique, terrestre et marine en Algérie	119
5.1. Pollution atmosphérique	119
5.1.1. Pollution du au trafic automobile	120
5.1.2. Pollution due à la combustion des déchets	121
5.1.3. Pollution industrielle	122
5.2. Pollution marine	124
5.3. Les déchets hautement dangereux	125
6. Le droit algérien	127
6.1. Le cadre juridique algérien et lœnvironnement	127
6.2. Les principales lois et décrets	129
6.2.1. Les lois de deuxième génération	129
6.2.2. Les décrets	131
Section 3 : Les moyens mis au service du développement écologique en Algérie	135
1. Les institutions au service du développement durable	135
1.1. Les nouveaux services déconcentrés de løEtat	136
1.1.1. Les directions de lœnvironnement de Wilaya	137
1.1.2. Les inspections régionales de lœnvironnement	138
1.2. Le renforcement des moyens : un effort louable	139
1.3. Des espaces intermédiaires pour optimiser la performance	
environnementale	142

143

ыск неге to upgrade to Inlimited Pages and Expanded Features

ervatoire nationa	l de	lænvironnement	et du	déve	loppement
-------------------	------	----------------	-------	------	-----------

1.3.2. Le conservatoire national des formations à lœnvironnement	
(CNFE)	144
1.3.3. Løagence nationale des déchets (AND)	147
1.3.4. Le centre de développement des ressources biologiques et de biosécurité (CDRB)	148
1.3.5. Le centre national des technologies de production plus propro (CNTPP)	es 149
1.3.6. Le Conseil National Døaménagement	
Et de Développement Durable Du Territoire (CNADD)	150
1.3.7. Les conférences régionales d@aménagement du territoire	151
1.3.8. Le commissariat national du littoral	151
1.3.9. Løautorité nationale des ressources biologiques	
et de la biosécurité	152
1.3.10. Løagence nationale des changements climatiques	154
1.3.11. Les établissements de gestion de l'eau	156
A/ L'Algérienne des eaux (ADE)	156
B/ L'Office national de l'assainissement (ONA)	157
1.3.12. La délégation nationale aux risques majeures	157
1.3.13. Le centre national de développement durable de sidi	
Abdallah (CNDD)	158
2. Les instruments économiques et financiers	158
2.1. La nouvelle fiscalité écologique	158
2.1.1. Les taxes spécifiques aux déchets solides	159
A/ La taxe døenlèvement des ordures ménagères (TEOM)	159
B/ La taxe døincitation au déstockage des déchets liés aux activit	tés
de soins : réduire les déchets à la source	160

160

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

te døincitation au déstockage de	es déchets industriels
ux	

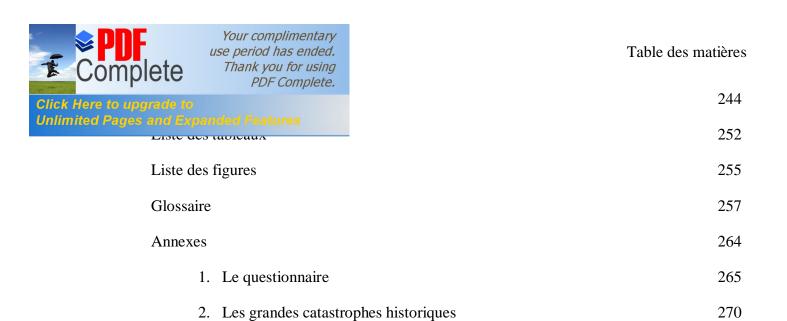
D/ La taxe sur les sacs en plastique	161
2.1.2. La taxe relative aux activités polluantes ou dangereuses pour lœnvironnement (TAPD)	161
2.1.3. Les taxes spécifiques aux émissions atmosphériques	162
A/ La taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique déprigine industrielle	162
B/ La taxe sur les carburants	162
2.1.4. La taxe spécifique aux effluents liquides industriels: réduire le rejets liquides de løindustrie	es 163
2.1.5. Des ressources écologiques nouvelles pour la commune	163
2.2. Les mécanismes de financement et døincitation en faveur du développement durable	163
2.2.1. Le fonds pour lœnvironnement et la dépollution (FEDEP)	164
2.2.2. Le fonds spécial de développement des régions du sud	
(FSDRS)	167
2.2.3. Le fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières	169
2.2.4. Le fonds national døaménagement et de développement durable du territoire (FNAT)	169
2.2.5. Le fonds spécial pour le développement économique des hauts plateaux	s 170
2.2.6. Le fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et de la steppe (FLDDPS)	t 171
2.2.7. Les nouveaux mécanismes døincitation financière pour la création døemplois verts	172
3. LøAlgérie à løheure des impératifs écologiques	175
Conclusion	177



n environnementale dans læntreprise Algérienne

179180

Introduction	180
Section 1 : Présentation de løenquête	181
1. Les études similaires	181
1.1. La dimension environnementale des entreprises algériennes :	
Essai døanalyse par la notion de « sensibilité environnementale»,	
Thèse døEtat soutenue par Abdenour Kamar AMRANI	181
1.2. Le management de lœntreprise : cas de pollutions en Algérie,	
Thèse de Magister soutenue par Farida LAKAHAL	182
2. Méthodologie de løenquête	183
3. Le questionnaire	184
3.1. Type de questionnaire	185
3.2. Résultat de la pré-enquête et de la population visés	185
3.3. Collecte des données	186
A/ La démarche adoptée	186
B/ Løéchantillon interrogé	186
Section 2 : Løanalyse des données	191
1. Positionnement de løentreprise	191
2. La communication environnementale	201
Section 3 : Løentreprise face à la réglementation nationale	214
Conclusion	234
Conclusion générale	235
Bibliographie	240



GLOSSAIRE

➤ Agenda 21

LøAgenda 21 est le plan d'action qui a été adopté en 1992 pendant la Conférence des Nations Unies pour løEnvironnement et le Développement, à Rio de Janeiro. Dans løagenda 21 se trouvent des modes døemploie et des propositions qui expliquent comment un développement durable peut être réalisé par des organisations de Nations Unis, des gouvernements et par la société civile.

(http://www.un.org/esa/sustdev/agenda21.htm)

Cleaner Production/ production plus propre

En 1989, le programme des Nations Unis pour lœnvironnement (PNUE) a introduit le concept de la « production plus propre », c.-à-d. la production propre est l'application continue d'une stratégie pour l'environnement, intégrée et préventive et est appliquée à des processus, des produits et des services pour augmenter l'efficacité économique et écologique et pour réduire des risques pour læHomme et lænvironnement.

La « Production Plus Propre » est appliqué sur :

É*Processus de production*: Économie des matières premières et de l'énergie, élimination de matériaux toxiques, réduction de la quantité et de la toxicité de toutes les émissions et déchets,

É*Produits*: réduire des effets négatifs pendant toute la durée døune vie d'un produit à partir de l'exploitation des matières premières jusqu'à la gestion définitive des déchets,

ÉServices: Fusion des intérêts écologiques dans la conception et d'autres services.

La « Production Propre » nécessite : des exigences modifiées, un management de l'environnement responsable, la création de conditions générales politiques nationales



l'évaluation des options de technologie

(http://www.iisd.ca/linkages/consume/unep.html).

➤ Global Compact

Le « Global Compact » a été créé par lœx Secrétaire Général des Nations Unis, Kofi Annan, et officiellement mis en route en 2000.

Dans le monde entier, des entreprises peuvent adhérer au Compact Globale, s'ils s'engagent à respecter neuf principes. Les principes sont divisés en droits de l'homme, normes de travail fondamentales et l'environnement. Entre-temps, dans le monde entier, 1240 entreprises sont membres (état: septembre 2003). Le Compact Global entretient entre outre un Learning Forum pour ses membres.

www.unglobalcompact.org

Systèmes de Management Intégré (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement QHSE)

Aux systèmes de management intégré appartiennent les systèmes formels plutôt appropriés pour les grandes entreprises, tels qu'ils sont décrits dans løEMAS et dans løISO 9001 (qualité) et løISO 14001 (environnement).

Pour des petites et moyennes entreprises conviennent plutôt des systèmes ou outils de gestion adaptés qui sont développés relativement aux branches. Des méthodes ou des systèmes de gestion peuvent être développés, comme la Gestion Environnementale Profitable (GEP) et ses éléments « Good Housekeeping » et la « gestion des ressources » respectant l'environnement ce qui a été spécialement développé par la Coopération Technique Allemande (GTZ) et a fait souvent ses preuves. Døautre part, « Ecoprofit », les concepts japonais « 5S » et autres ont fait de même.

pects de la qualité et de l'environnement. La GTZ peut en

outre offrir de multiples expériences dans le secteur de læfficacité énergétique/utilisation rationnelle de l'énergie avec une gestion proprement dite de lænergie.

> Le principe de la coopération

Le principe de la coopération fait partie, à côté du principe pollueur payeur et du principe de prévention, des trois principes porteurs du droit allemand de l'environnement. Selon le principe de coopération, l'État doit coopérer au maximum, sur le secteur de la protection de l'environnement, avec tous les acteurs publiques concernés et intéressés (entreprises, fédérations de løindustrie et les ONGs søengageant en protection de l'environnement etc.). Des aspects du principe de la coopération, réglés à titre normatif, sont la délégation des obligations publiques aux entreprises / bureaux døétudes agréés, visant la réduction de løengagement de løétat même, l'organisation de comités mixtes (public, privé) avec la tâche de développer des réglementations techniques (normes), conseils des experts indépendants pour informer l'administration publique, concertation avec les ONG agréés, l'engagement des responsables de protection de l'environnement à l'autocontrôle en usine.

Le principe de la coopération est un principe de processus politique qui est porté sur une réalisation aussi concertée que possible sur des objectifs écopolitiques. Des exemples sont des contrats de droit public comme des accords commerciaux, promesses commerciales dans le secteur de l'industrie et du commerce, qui ont généralement pour objet la réduction des pollutions existantes ou la réalisation de certaines mesures écologiques, mais ne sont pas juridiquement obligatoires, et c'est pourquoi quøils ne sont pas toujours respectés de la part de l'économie. Un exemple déjà cité est le concept døune

promotion de la gestion de løEnvironnement dans les entreprises plus loin que seulement mieux respecter la réglementation en vigueur. Løbjectif du principe de la coopération est aussi la participation du public dans certaines procédures d'autorisation et de planification,

la participation des fédérations concernant des lois sur la protection de la nature ou l'offre

nationale d'une procédure døAudit de l'environnement.

Ecobilan

L'écobilan est une comparaison aussi vaste que possible des incidences sur l'environnement de deux ou plusieurs produits, gammes de produits, systèmes, processus ou procédures. Il sert à la révélation des points faibles, de l'amélioration des qualités environnementales de produits, à prendre des décisions concernant leacquisition et leachat, à la promotion de produits et processus écologiques, à la comparaison de structurations de comportement alternatives et de la justification des instructions. La forme interrogative à la base de cette comparaison est complétée par d'autres aspects, p. ex. une évaluation de l'efficacité de la protection de l'environnement des moyens financiers.

➤ La zone industrielle écologique/Eco-Industrial Estate

Une zone industrielle écologique (Eco-Industrial Estate) est un ensemble d'entreprises industrielles et de services implantés sur un terrain, où les entreprises visent un développement amélioré en ce qui concerne une protection de l'environnement, une performance économique et des conditions sociales.

Cela se réalise en particulier par une coopération améliorée et la création des synergies. Des composantes døune création døune zone industrielle écologique sont par exemple un astructure, la réalisation d'une protection de l'environnement

en amont, des concepts d'efficacité énergétiques, des **Bourses de Déchets** et un **Processus commun logistique de stockage et de manipulation de produits chimiques**. La zone industrielle écologique essaie en outre de faire bénéficier les municipalités voisines de l'utilisation de ses ressources, afin que ses activités contribuent à un développement durable. La GTZ soutient une initiative visant la promotion des parcs industriels écologiques en Asie ensemble avec le PNUD et løPNUE: www.eieasia.org.

> Principe du pollueur payeur

Le principe du pollueur payeur fait partie, à côté d'un principe de la coopération et de précaution, des trois principes porteurs du droit allemand de l'environnement. Selon ce principe, le causeur (le pollueur) doit prévenir principalement une dégradation de l'environnement partant de son comportement ou au moins éliminer ses conséquences (résidus). Par conséquent, le principe du pollueur payeur ne se limite pas à la question de l'imputation des frais pour la prévention, l'élimination et la compensation des dégradations de l'environnement, mais couvre en outre aussi les moyens de direction directe de comportement (règles, interdictions, obligations), des taxes déencouragement ainsi que des actions en matière de responsabilité civiles et d'omission.

> Principe de précaution

Le principe de précaution fait partie, au-delà du principe du pollueur payeur et de la coopération, des trois principes porteurs du droit allemand de l'environnement. Le principe de précaution, aussi reconnu dans le droit européen comme **principe écologique particulier**, ne comprend pas seulement le réactif, mais aussi la prévoyance, comme

qualité de vie, pareillement aussi la protection des biens de l'environnement de l'Homme. Il exige une utilisation aussi soigneuse que possible des ressources naturelles et de læspace vital par l'Homme. Tout cela est une précaution future au-delà du secteur de la prévention

omme contre des risques environnementaux et les pertes de

➤ Le World Business Council for Sustainable Développement (WBCSD)

des dangers. La précaution exige donc aussi de garder ouvert des options.

« World Business Council for Sustainable Développement » a été fondé en 1992. Il søagit døune coalition de 165 entreprises qui soutient l'écoefficacité dans le monde entier et réalise ce principe dans ses entreprises de façon exemplaire (www.wbcsd.ch)

Selon WBCSD, lécoefficacité se base sur les sept principes suivants:

ÉRéduction de la consommation de matières premières pour produire et fournir du service.

ÉRéduction de la consommation énergétique pour produire et fournir du service.

ÉMinimisation de substances toxiques.

ÉAugmentation des capacités de recyclage.

ÉAugmentation de l'utilisation durable de ressources renouvelables.

ÉProlongation de la durée de vie de produit.

ÉAmélioration des services périphériques pour produire et fournir de la prestation.



1: Le questionnaire

Unlimited Pages and Expanded Features

2 annee magister en sciences commerciales



LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Objet : demande de participation à une étude

Madame, Monsieur,

Nous menons actuellement une étude sur « lømpact de la communication environnementale sur la pollution marine » dans le cadre døune recherche scientifique dønvergure nationale pour le compte de laboratoires de recherches en sciences économiques appliquées à løcologie et au développement durable (Université døOran)

Notre étude a pour but de :

- Apprécier létat des lieux de la pollution marine en Algérie.
- Exposer løapport de la communication dans la culture environnementale nationale.
- Montrer les limites des réglementations en vigueur.
- Exposer les doléances des entreprises polluantes.

A cet effet, løapproche méthodologique nous impose de søappuyer sur une étude de terrain matérialisée par un questionnaire ciblant les entreprises « polluantes » et plus particulièrement celles qui polluent les milieux marins (aquatiques).

Notre questionnaire comprend trois types de réponses :

- Des réponses fermes : en cochant la case choisie,
- Des réponses à choix multiples : en cochant la(es) case(s) choisie(s),
- Des réponses par ordre de priorité.

Afin døaboutir à des résultats intéressants à løissue de cette étude nous vous serions gré, Madame, Monsieur, de renseigner le questionnaire qui vois est joint.

Nous vous garantissons la confidentialité des données recueillies, les résultats fruits de cette enquête seront traités dans leur globalité. Aucun détail particulier døune quelconque entreprise ne sera divulguer.

nent de l'entreprise

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

	Statut juridique :	
	Capital social:	
	Chiffre døaffaires (déclaré):	
	Nombre de salariés (déclaré) :	
1/ Dans que	elle secteur activez vous ?	
íííííí		
2/ Où se sit	tue votre site industriel? zone industrielle,	
	zone døactivité, zone urbaine.	
3/ Quels so	ont les produits que vous fabriquez ?	
	ont vos inputs (matières premières principales) ?	
íííííí		
5/ Quels so	ont vos outputs (déchets) ?	
íííííí		
6/ Søagit il	de déchets : solides, liquides, gazeux, autres	
7/ Où déve	ersez vous vos déchets ?	
A la mer	Dans les airs Dans la terre (enfouissement) autres	
íííííí		
8/ Disposez	z vous de système de protection anti-pollution ? Oui Nor	1
Si oui, lequ	uel ? Filtres Bassins de décantation Aut	res
íííííí		
9/ disposez	z vous døun budget dédié à la lutte antipollution ? Oui Non	l
10/ Ce bud	lget, søil existe, est il: $< 1\%$ CA $= 1\% < CA < 5\%$ $> 5\%$	% CA



nementale

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

11/ En tant que	professionnel, Dans quelle	e mesure vous sentez	vous informé sur les questions
liées à lænviro	nnement en général et aux j	problèmes de pollution	on en particulier?
	Très informé	Informé	Pas informé
12/ Pensez vo	ous que la question de	løenvironnement do	oit davantage être en tête la
préoccupation o	des entreprises ou des hom	mes?	
	Oui	Non	Pas døavis
13/ Comment	jugez vous les instrumen	ts de communicatio	n utilisés pour sensibiliser les
entreprises indu	ustrielles sur la question de	løenvironnement?	
	Très importants	Importants	Pas importants
14/ Quels sont,	selon vous, ces instrument	s ? (classement)	
	Les journaux	La TV	La radio
	Internet Sémin	aires et colloques	Les revues scientifiques
	Les flyers (dépliants)	Le bouche à c	oreille Autres moyens
íííííííí		íííííííííí	ííííííííí
15/ Comment	pensez vous sensibilise	r objectivement le	s individus à la question de
løenvironnemer	nt?		
	En martelant des campag	gnes publicitaires dan	s des supports médias
	En intégrant le volet env	ironnemental dans le	s cursus scolaires
	Autre		
íííííííí		ííííííííííí	
16/ Dans quell	e mesure pensez vous que	e la communication	contribue efficacement à lutter
contre la pollut	ion ?		
	Dans la mesure où cest	un outil pédagogique	
	Dans la mesure où cøest	un outil pression pol	itique
	Autre		
íííííííí			í í í í í í í í í í



nentation environnementale nationale

ted Pages and Expanded Features

ise au régime de la politique nationale anti-pollution?

i uy		mu i											_			•		•						•
		Ou	1						Noi	n														
	Si	i oui	i, cc	mn	nen	t ?																		
í	í í	í	í	ίí	í	í	í	í í	í	íí	ίί	í í	í	í	í í	í	í	í í	í	íí	í	í	í	í
18/ A	vez	-VOI	us (léjà	. fa	it u	ın	bila	an d	es	dég	rada	ation	is c	lue	s à	la	pol	lutio	n e	ng	geno	dré	e p
produ	ictio	n?				(Dui						No	n										
19/ C	e bi	lan (étai	t-il	ord	oni	né	par	:		Le r	mini	istèr	e d	e tu	itel	le							
											La	dire	ctio	n de	es r	nin	es e	t de	løin	dus	stri	ie		
											La	char	nbre	e de	co	mn	nero	ce e	t de	løin	ıdu	ıstr	ie (CC
											Aut	res												
í	í í	í	í	ίí	í	í	í	í í	í	í í	ίí	í í	í	í	í í	í	í	íí	í	íí	í	í	í	í
20/ C	'oml	hien	de	foi	ic 1	vot	re	ent	renr	ise	a-t-	elle	été	ine	sne	ctée	n n	ar d	es a	uto	rit	és 1	réo	len
duran									-	-50					P		. Р.						6	
										c					DI	1			с .					
		Un	e 10	1S				ē	Deu	X I(D1S				PIU	is a	e a	eux	fois					ja
21/ E	Exist	e t-	il c	les	per	rso1	nne	es c	char	gée	s de	es c	lues	tioı	n d	e l	œην	viro	nneı	ner	nt	au	se	in
entrep	orise	?				О	ui				non													
	Si	i oui	i, le	(s)s	quε	el(s)																	
				ecte	-	ν~.	,						La l	RH							I	DFO	\overline{C}	
		La				a							Un			e sp	écia	alise	5			Pas		to
			tres													1								
	í	í í	íí	í	í í	í	í	í	íí	í	í í	í	í í	í	í	í	í í	í	íí	í	í	í	í i	ίí
22/ L	øEta	ıt a-	t-il	fait	de	s ir	ıv€	estis	ssem	nen	ts de	estii	nés	à lu	itte	r co	ontr	e la	pol	luti	on	ca	use	ée p
entrep							ui				non								-					
•			i, le	squ	elsí	íí	í	í	íí	í	íí	íí	íi	í	í	í	í í	í	íí	í	í	í	í	í í

des certifications en matière de protection de Non

ISO	14001	Autres

24/ Quelles sont, selon vous, les motivations pour votre entreprise à être certifié « antipollueur » ?

Faciliter le respect de la réglementation

Améliorer løimage de løentreprise

Réduire les coûts des déchets

Améliorer les relations avec les autorités réglementaires

Incite les autres entreprises à adopter à leur tour des certificats

Etre compétitive sur le marché international (élément de stratégie commercial)

25/ Existe-t-il des moyens mis en place par læ Etat pour encourager votre entreprise à éradiquer les problèmes de pollution ? Oui Non

Si oui, les quels

Aides financières

Assistance technique

Programmes spéciaux de reconnaissance et dœncouragement

Accélération de la délivrance des permis environnementaux

Autres

26/ Quel serait le moyen le plus efficace pour réduire le problème de la pollution ?

Alourdir les amendes dans le cadre døune réglementation plus rigide

Travailler døavantage sur la prise de conscience générale sur løenvironnement

Autres

27/ Que pensez vous de la taxation anti pollution en vigueur ?

Une bonne initiative, en attendant døautres textes plus contraignants pour les pollueurs

Inadéquate, parce que trop peu dissuasive

Autres



indes catastrophes historiques¹

❖ 18 mars 1967



Le pétrolier libérien Torrey Canyon, armé par une filiale américaine de løUnion Oil Company of California, chargé de 119 000 tonnes de brut, séchoue entre les îles Sorlingues côte britannique. Malgré une mobilisation de tous les moyens de lutte disponibles, plusieurs nappes de pétrole

dérivent en Manche, venant toucher les côtes britanniques et françaises. Il se révélera plus tard que certains des dispersants utilisés pour la lutte étaient plus toxiques que le pétrole. Cet accident fait découvrir à læurope un risque qui avait été négligé. Il donne naissance aux premiers éléments des politiques française, britannique et européenne de prévention et de lutte contre les grandes marées noires.

***** 15 décembre 1976

Le ARGO MERCHANT s'est éventré dans une zone de



¹ membres.lycos.fr/go2bed/maree cata.htm



21 décembre

LøARGO MERCHANT s'est coupé en deux morceaux et a perdu en mer l'entièreté de sa cargaison (29.14 millions de litres de pétrole).



❖ 16 mars 1978



En avarie de barre au large du Finistère, le pétrolier libérien Amoco Cadiz, transportant vers Rotterdam 220 000 tonnes de pétrole brut du Golfe Persique, dérive vers la côte bretonne dans une forte

tempête. Les négociations avec un remorqueur allemand venu à son secours sont difficiles. Une première remorque est passée à 13h30. Elle casse 3 heures plus tard. Malgré les efforts des deux équipages, le navire søchoue à 22 heures sur des brisants, devant le petit port de Portsall. Plusieurs citernes se déchirent. Très vite les premières nappes touchent la côte. La plus grande marée noire jamais due à un échouement de pétrolier a commencé. En løespace de deux semaines, la totalité de la cargaison se déverse en mer. Entraînée par les vents et les courants, elle vient souiller plus de 300 km døun littoral parmi les plus beaux et les plus



riverains se lancent dans une lutte désespérée contre

une catastrophe cent fois prédite. Sur leurs écrans de télévision, les français découvrent avec stupéfaction les images apocalyptiques døune grande marée noire.

❖ 3 juin 1979

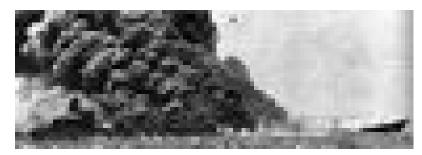


Dans le golfe du Mexique, en baie de Campêche, à 80km au large de la ville de Carmen, une éruption de pétrole souffle la plate-forme de forage offshore *Ixtoc 1*, mise en ò uvre par la société *Perforaciones Marinas del*

Golfo pour le compte de la société nationale Petroleos Mexicanos (Pemex). Un incendie se déclare. C'est un accident rare, mais pas exceptionnel. De telles éruptions ont affecté en particulier la plate-forme Ekofiske bravo en mer de Norvège en 1977, le puits de l'île Laban (Iran) en 1971, le puits 21 de Santa Barbara (Californie) en 1969. Dans tous ces cas, l'éruption a pu être stoppée en une dizaine de jours. Cette éruption va durer beaucoup plus longtemps : elle ne sera stoppée que le 23 mars 1980, après 295 jours d'efforts, au cours desquels le jaillissement aura d'abord été réduit des 4200-4300 tonnes/jour initiaux à 1400-1500 tonnes/jour, par le creusement de conduits de dégagement abaissant la pression dans le puits en cause. La quantité totale de pétrole déversée ainsi ne sera jamais exactement connue : 470 000 tonnes selon les estimations les plus prudentes, peut-être jusqu'à 1 500 000 tonnes. Entre le tiers et la moitié de ce pétrole a brûlé, provoquant une vaste pollution atmosphérique. Le reste s'est répandu à travers le golfe du Mexique sous forme de nappes dérivantes.



19 juillet 1979



Deux super-pétroliers en charge, løAtlantic Empress (276 000 tonnes de brut à bord) et løAegean Captain

(200 000 tonnes de brut à bord) entrent en collision en mer des Caraïbes, au large de løîle de Tobago. LøAtlantic Empress en feu est pris en remorque et entraîné vers le large, encadré de navires qui arrosent løincendie et suivi døune nappe de pétrole qui brûle en partie. Une opération lourde de lutte contre løincendie et de traitement de la pollution par dispersants est mise en place. Mais des explosions secouent le navire les 23 et 24 juillet, contrariant les efforts de sauveteurs. Après une explosion plus violente, le 29 juillet, le feu se renforce. Le 2 août, løépave prend de la gîte, le déversement de pétrole søaccroît et la remorque est larguée. Ce qui reste de løAtlantic Empress brûle furieusement au milieu døune nappe de pétrole en feu et disparaît sous un gigantesque nuage de fumée noire. Le 3 août à løaube, il ne reste plus quøune nappe de pétrole à la surface de løeau : le plus grand navire jamais coulé a disparu au terme de 15 jours døagonie. Suivi par des remorqueurs de surveillance, le pétrole encore visible en surface aura totalement disparu le 9 août, sans avoir touché la terre.



环 1 novembre 19/9



Le BURMAH AGATE est entré en collision avec le cargo MIMOSA au sud de Galveston (Golfe du Mexique). Environ 9.84 millions de litres ont été déversés dans l'environnement et 29.5 millions de litres ont été brulés à bord.

❖ 7 mars 1980

Le pétrolier malgache Tanio, chargé de 26 000 t de fuel n° 2, se casse en deux par le milieu, au nord de l'île de Batz (Finistère) par une forte tempête et des creux de 7 mètres.

Malgré l'intervention très rapide des

secours, cet accident fait huit victimes et au moins 6 000 tonnes de fuel sont répandues à la mer.

La partie avant contenant 6 000 t coule rapidement par 90 m de fond. La partie arrière, après avoir dérivé, est prise en remorque in extremis par le remorqueur de haute mer Abeille Languedoc, (basé à Brest, depuis le naufrage de l'Amoco Cadiz) évitant un échouement certain sur des hauts fonds. Le convoi se dirige ensuite jusqu'au Havre où cette partie d'épave

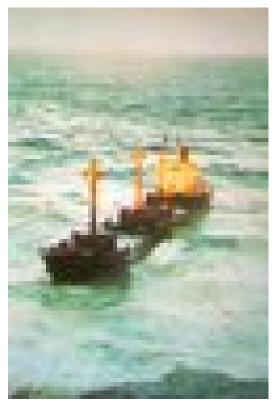


lumière le problème des ports refuges; il est souvent

difficile de convaincre les autorités portuaires d'accueillir un navire qui présente une menace certaine de pollution.

Tandis que les opérations de lutte à terre se poursuivent sur plus de 150 Km, un colmatage des fuites de la partie avant de l'épave est entrepris en vue de procéder au pompage de la cargaison selon une technique sensiblement identique à celle utilisée pour le Bohlen, coulé devant l'île de sein dans le Finistère, avec 14 000 tonnes d'hydrocarbures épais (Carbon Black) à bord.

❖ 5 décembre 1987



Le cargo "Cason", transportant 1 100 tonnes de produits chimiques, s'échoue sur les côtes espagnoles près du Cap Finisterre. La cargaison est composée de près de 5 000 fûts, bidons, conteneurs ou sacs de produits inflammables (xylène, butanol, de butyle, cyclohexanone, sodium), toxiques (huile d'aniline, diphényllméthane, ocresol, dibutyl phtalate) et corrosifs (acide phosphorique, anhydride phtalique). Le navire prend feu suite à un contact entre l'eau de mer et du sodium chargé en pontée dans des

conteneurs. Dans l'incendie, 23 des 31 membres d'équipage périssent. Une partie de la cargaison chargée en pontée est déchargée. Mais, dans la nuit du 10 au 11



couent le navire. Une panique s'ensuit parmi les

populations avoisinantes et 15 000 personnes doivent être évacuées dans un rayon de 5 km.

* 24 mars 1989



Le pétrolier Exxon Valdez søéchoue en baie du prince William (Alaska) avec 180 000 tonnes de brut à bord. Quarante mille tonnes partent à la mer, venant toucher plus de 1700 km de côtes. Cøest un choc psychologique considérable pour les Etats-Unis et le groupe Exxon, qui nøimaginaient pas

une telle catastrophe possible. Des dizaines de milliers de volontaires et des moyens sans précédent sont mobilisés pour sauver oiseaux et mammifères marins et pour nettoyer le littoral plage à plage. Un procès est engagé par løadministration américaine, des associations et des particuliers contre Exxon, qui se retourne contre ses assureurs. Avec près de 10 milliards de



francs payés à ce jour et une facture finale qui pourrait dépasser 25 milliards de francs, cœst de loin la pollution pétrolière la plus chère de løhistoire.



Le CIBRO SAVANNAH a explosé et a pris feu en quittant la jetée de Linden (New Jersey). Environ 481 000 litres de pétrole ont été perdus, personne ne connait la proportion brûlée et déversée.

❖ 8 juin 1990



Le MEGA BORG a déversé

19.3 millions de litres de

pétroleà la suite d'une

explosion et d'un incendie.

L'incident s'est produit à

proximité des cotes texanes

(Galveston).

16 septembre 1990



Le JUPITER déchargeait du mazout dans la baie City (Michigan) quand un feu a débuté à bord du bateau.



La barge pétrolière *Vistabella*, immatriculée à Trinidad et Tobago, sans assurance en matière de pollution, coule par 600 m de fond à 15 milles au sud-est de løle de Nevis, une des deux îles majeures du petit Etat caraïbe de Saint-Kitts et Nevis. Elle est chargée de 2 000 tonnes de fuel lourd.

On ne sait ni quelle quantité se trouve déversée dans le naufrage, ni ce qui est resté dans la barge. Les courants entraînent vers le nord ce qui remonte en surface. Malgré des épandages de dispersants par la marine nationale française, la multiplicité des îles dans la zone fait en quelques jours de cette modeste pollution le record du monde des pays touchés par un même déversement déhydrocarbures. Cinq juridictions sont affectées : Saint-Kitts et Nevis déabord, puis les îles de Saba et Saint-Martin (Antilles néerlandaises), Saint Barthélémy (Antilles françaises), et des portions de littoral des îles Vierges britanniques, des îles Vierges américaines et de Porto Rico (USA).

Il næxiste pas de bilan global de cette pollution : chaque pays a géré sa réponse et ses dommages dans son cadre propre. Saint-Kitts et Nevis nœavaient aucune organisation. Les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni, membres du Fonds International døIndemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures, ont fait appel à des remboursements de cet organisme, obtenant au total un peu plus de 8 millions de F pour løintervention de la marine nationale française, les frais de lutte des autorités des îles Vierges britanniques et le nettoyage de navires et embarcations de pêche de plaisance souillés. Les dépendances des USA ont géré leurs dommages dans le cadre national de løOil Pollution Act, mis en place après la catastrophe de læxxon Valdez en Alaska.





Le pétrolier Agip Abruzzo, ancré devant Livourne, est heurté dans le brouillard par le ferry Moby Prince; un gigantesque incendie se déclare. Il durera 7 jours et fera 143 morts, 130 km de côtes sont polluées. Le

lendemain, le 11 avril, le pétrolier chypriote Haven, mouillé au large de Gènes, chargé de 144 000 tonnes de brut, prend feu, explose et se brise en trois parties. Løune coule sur place, les autres après dérive vers le large en cours de remorquage. Malgré dømportantes opérations de lutte en mer, des nappes polluantes dérivent vers løuest, venant toucher de nombreux sites de la côte Ligure, puis atteignant la côte døAzur française jusquøà Hyères. Un gigantesque procès søensuit, lancé par les autorités et les victimes italiennes. Un premier jugement est aujourdøhui en appel.

❖ 3 décembre 1992



En voulant entrer dans le port de La Corogne avant léaube, par très mauvais temps, le pétrolier-minéralier grec Aegean Sea, chargé de 80 000 tonnes de brut, séchoue, se



nappes viennent polluer les rias de La Corogne et du

Ferrol, affectant løactivité de plus de 4 000 pêcheurs, ramasseurs de coquillages et aquaculteurs. Dømportantes opérations de nettoyage doivent être entreprises. La colère est vive : les pêcheurs et les ramasseurs de coquillages n'ont pas encore touché la totalité des indemnisations promises après la marée noire de l'Urquiola, qui avait déversé 100 000 tonnes de pétrole sur les mêmes zones en 1976. La négociation amiable des indemnisations se montre difficile et les victimes engagent un procès. Un premier jugement (1996) a été suivi d'une décision en appel (1997) dont la mise en oeuvre reste à effectuer.

❖ 5 janvier 1993



Le pétrolier libérien Braer, en route de la Norvège vers le Canada, séchoue à la pointe sud des îles Shetland suite à une avarie de machine dans une forte tempête et se disloque, libérant toute sa

cargaison de brut dans la Mer du Nord. Les conditions météorologiques limitent les opérations de lutte contre la pollution et une vaste zone dønterdiction de pêche doit être mise en place. Plus de 2 000 victimes, pour la moitié des habitants aux maisons souillées par des aérosols dønydrocarbures, sont indemnisées à løamiable. Une centaine de demandeurs insatisfaits engagent en 1995 une procédure judiciaire, qui søouvre en 1997.



Une collison entre 3 bateaux s'est produitedans la baie de Tampa (Floride): la barge BOUCHARD B155, le cargo BALSA 37, et la barge OCEAN 255. Le BOUCHARD B155 a perdu

environ 1.3 million de litres de pétrole dans la baie. Ci dessus la photo de l'OCEAN 255 après la collison.

15 février 1996



Le pétrolier libérien Sea Empress, chargé de 130 000 tonnes de brut, søéchoue sur des récifs aux approches du port de Milford Haven (pays de Galles). Il ne peut être libéré que 5 jours plus tard,

après avoir perdu un peu plus de la moitié de sa cargaison. Malgré des épandages de dispersant et la mobilisation de 6 navires de lutte en mer, la pollution affecte plus døune centaine de kilomètres de côte. Une vaste zone est interdite à la pêche pendant plusieurs mois. Un premier bilan de l'impact a fait l'objet d'un colloque en février 1998. Les indemnisations à l'amiable sont en cours.





En route de Changaï vers le Kamchatka avec 19 000 tonnes de fuel intermédiaire à bord, le pétrolier russe Nakhodka chavire dans une tempête à l'ouest de l'île japonaise de Honshu et se brise en deux. Les 31

membres de l'équipage peuvent être sauvés, mais pas le capitaine. Les premières nappes touchent la côte japonaise le 7 janvier. Peu à peu, sur quelque 300 km de côtes, d'importantes activités de pêche côtière, d'aquaculture et de tourisme littoral ainsi que plusieurs sites naturels remarquables sont affectés. Les prises d'eau d'un aquarium public et d'une centrale nucléaire peuvent être protégées par des barrages. La proue du navire vient s'échouer sur le littoral, tandis que la poupe coule à 200 Km de la côte par des fonds de 1800 m avec une partie de la cargaison. Plus de 200 000 personnes prennent part aux opérations de nettoyage, récupérant en un peu plus d'un mois, l'essentiel du pétrole arrivé sur le littoral. Environ 36 000 m3 de déchets stockés en fûts, en sacs ou en fosses vont devoir être éliminés. C'est la plus grande marée noire jamais vécue par le Japon.

Le pétrolier libérien Torrey Canyon, armé par une filiale américaine de løUnion Oil Company of California, chargé de 119 000 tonnes de brut, søchoue entre les îles Sorlingues et la côte britannique. Malgré une mobilisation de tous les moyens de lutte disponibles, plusieurs nappes de pétrole dérivent en Manche, venant toucher les côtes britanniques et françaises. Il se révélera plus tard que certains des dispersants utilisés pour la lutte étaient plus toxiques que



à lø Europe un risque qui avait été négligé. Il donne

naissance aux premiers éléments des politiques française, britannique et européenne de prévention et de lutte contre les grandes marées noires.

***** 15 décembre 1976



Le ARGO MERCHANT s'est éventré dans une zone de pêche (Buzzards Bay, Massachusetts)

21 décembre Le ARGO MERCHANT s'est coupé en

deux morceaux et a perdu en mer l'entièreté de sa cargaison (29.14 millions de litres de pétrole)

***** 16 mars 1978



En avarie de barre au large du Finistère, le pétrolier libérien Amoco Cadiz, transportant vers Rotterdam 220 000 tonnes de pétrole brut du Golfe Persique, dérive vers la côte bretonne dans une forte tempête. Les négociations avec un

remorqueur allemand venu à son secours sont difficiles. Une première remorque est passée à 13h30. Elle casse 3 heures plus tard. Malgré les efforts des deux équipages, le navire søchoue à 22 heures sur des brisants, devant le petit port de Portsall. Plusieurs citernes se déchirent. Très vite les premières



marée noire jamais due à un échouement de pétrolier a

commencé.En løspace de deux semaines, la totalité de la cargaison se déverse en mer. Entraînée par les vents et les courants, elle vient souiller plus de 300 km døun littoral parmi les plus beaux et les plus naturels døEurope. La rage au cò ur, les riverains se lancent dans une lutte désespérée contre une catastrophe cent fois prédite. Sur leurs écrans de télévision, les français découvrent avec stupéfaction les images apocalyptiques døune grande marée noire.

4 12 décembre 1999

Pris dans la tempête, le pétrolier maltais *Erika* s'est brisé en deux, le 12 décembre 1999, au sudouest de Penmarc'h (Finistère). Les 26 hommes l'équipage ont tous été hélitreuillés et sont sains et saufs. Mais les épaves du pétrolier, en sombrant par 120 m de fond, ont lâché plus de



10 000 tonnes de fioul. Après plusieurs jours de dérive, les nappes souillent le littoral atlantique, du Sud-Finistère à la Charente-Maritime.